

LES OUVRIERS ANGLAIS SERONT MODÉRÉS

Les soldats de l'Inde appelés pour mater les foules en révolte dans l'état d'Hyderabad

Bombay, Indes (PA) — On a fait appel hier aux soldats de l'Inde pour tenter de rétablir l'ordre dans l'état d'Hyderabad, où la police lutte depuis deux jours contre des foules en révolte.

Quatre personnes ont été tuées et au moins 80 ont été blessées dans des émeutes qui semblent avoir été organisées par des communistes pour protester contre l'envoi d'ouvriers hors de l'état.

Dans la ville d'Hyderabad, capitale de l'état, un émeutier a été tué et 15 ont été blessés hier matin, quand la police a ouvert le feu contre quelque 10,000 manifestants qui

réclamaient le corps de deux de leurs tués mercredi.

Les foules ont mis le feu à un bureau de postes près de la vieille mosquée Char Minar, et elles ont parcouru les rues en obligeant les marchands à fermer leurs magasins.

Un camion de radio-police et un autobus ont été incendiés.

Les autorités ont déclaré que la plupart des agitateurs sont des étudiants et d'anciens membres de l'armée volontaire musulmane qui avait réclamé l'indépendance de l'Hyderabad avant que les troupes indiennes ne pénétrassent dans l'état en 1948 et ne l'obligeât à faire partie de l'union indienne.

CONGRÈS DU BARREAU CANADIEN

Me Laurencelle réclame à Vancouver les fonds publics pour les écoles paroissiales

Vancouver, 5 (PA) — Me Orlin G. Laurencelle, de Montréal, a été hier un extrait de la Charte de Nations pour appuyer l'opinion que les provinces devraient fournir des fonds publics aux écoles paroissiales.

Il a déclaré devant le comité des libertés civiles de l'Association du Barreau canadien, qui tient actuellement son congrès annuel à Vancouver, que les provinces du Canada, à titre de provinces d'un pays qui a signé la charte, devraient fournir une part équitable des dépenses publiques aux écoles catholiques romaines et des autres confessions religieuses.

L'avocat montréalais a déclaré qu'une révision des lois scolaires de tout le Canada devrait fournir des clauses pour l'appui financier aux écoles paroissiales.

Le Canada n'a voté contre aucun des articles de la charte des Nations Unies, a-t-il rappelé, et il s'est engagé à assurer une sauvegarde efficace des droits de l'homme.

"Et le vote donné aux droits hu-

Nouvelles brèves

Winnipeg, 5 (P.C.) — On attend plus de 125 délégués de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique pour le 4^e congrès annuel de l'Association canadienne des chefs de police. Le chef Charles MacIver, de Winnipeg, du 9 au 12 septembre, de Winnipeg président de l'Association présidera à l'assemblée.

Téhéran, Iran, 5 (Reuter) — Cinq personnes ont été tuées et au moins 12 blessées quand des grévistes ont tenté de passer au-dessus d'un pont à Semnan, 100 milles à l'est de Téhéran, hier. On affirmait hier soir que la situation était maîtrisée et que tout est calme.

Victoria, 5 (P.C.) — On a appris hier qu'à la suite du premier ministre St-Laurent, M. George Drew, chef des Progressistes-Conservateurs, fera une tournée en Colombie-Britannique, en octobre.

Montréal, 5 (P.C.) — Les chemins de fer nationaux ont annoncé hier qu'ils ont commandé 102 locomotives diesel d'une valeur globale de \$18,900,000. Les contrats iront à Canadian Locomotive Co., Ltd., Montreal Locomotive Works, Ltd., General Motors, et American Locomotive Co.

Toronto, 5 (P.C.) — Devant les directeurs de l'Exposition nationale canadienne, M. C. E. Reynolds, président des chemins de fer du nord de l'Ontario a déclaré hier que des wagons de passagers plus légers dont le centre de gravité serait plus bas que celui des wagons actuels feraient baisser le coût du transport ferroviaire.

New-York, 5 (PA) — Barry Gray, commentateur de nouvelles à la télévision, a été attaqué par deux inconnus sur une rue de Manhattan de bonne heure hier matin. Gray a dit à la police que l'attaque avait résulté du fait qu'il avait récemment annoncé la tenue de réunions de genre nazi dans un quartier allemand de Manhattan.

Notre bulletin météorologique

Montréal, 5 (P.C.) — Prévisions 21 heures: nuageux, pluie intermittente, vent variable, 15 à 20.

Synopsis: Le temps sera généralement clair dans les régions méridionales de la province de Québec aujourd'hui et encore un peu frais et nuageux dans celle du nord. La pluie proche de la fin de la semaine se trouve au sud de la province et nous ne devrions pas en ressentir les effets d'ici une semaine.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Cantons de l'Est et des Laurentides: Ciel clair aujourd'hui; brèves intervalles nuageux dans l'après-midi. Vents légers. Un peu plus chaud. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 75; à Québec, 70; et à Ste-Agathe, 70.

Sommeil pour aujourd'hui: Ensoleillé et un peu plus chaud. Région de la Mauricie: de Châteauguay, du Lac St-Jean et de la Baie Comau. Ensoleillé, se couvrant vers midi. Quelques nuages dans l'après-midi. Vents légers. Maximum aujourd'hui à La Tuque et Châteauguay, 70; et à Rivière-du-Loup, 75.

Sommeil pour aujourd'hui: Nuageux; averses dans la soirée. Région de la Mauricie: de Châteauguay, du Lac St-Jean et de la Baie Comau. Ensoleillé, se couvrant vers midi. Quelques nuages dans l'après-midi. Vents légers. Maximum aujourd'hui à La Tuque et Châteauguay, 70; et à Rivière-du-Loup, 75.

George Drew a 2 côtes brisées

Ottawa, 5 (P.C.) — M. George Drew, leader progressiste conservateur, a découvert pourquoi une raclure subie au cours d'une nage dans la baie Georgienne lui causait tant de mal.

Un examen médical a révélé deux côtes fracturées. On lui a entouré la poitrine de courroies.

La blessure n'a pas été assez grave pour l'empêcher de participer avant-hier soir à une danse campagnarde, organisée pour recueillir des fonds destinés au club de patinage Minto.

Promesse de M. Duplessis au maire Roy

Dartmouth, N.H., 5 (P.C.) — Le maire François Roy, de Shadowning, a déclaré hier que le premier ministre Duplessis lui a promis qu'une loi serait adoptée en vue de diminuer les contributions des villes aux œuvres de charité publiques.

M. Roy, parlant au congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec, a dit avoir proposé au premier ministre que les municipalités soient exemptées des taxes de vente fédérale et provinciale.

Il a ajouté que les municipalités devraient également étudier les moyens de réduire leurs frais et de rechercher de nouvelles sources de revenus. Les versements du gouvernement fédéral en compensation de taxes sur les propriétés fédérales sont inadéquates, dit-il.

Les deux écoles séparées ont ouvert de nouveau leurs portes pour le début de l'année scolaire cette semaine, mais les directeurs des écoles catholiques n'ont offert aucune explication à la réouverture.

Des navires de l'OTAN se préparent à des manoeuvres au large de la Scandinavie

Oslø, Norvège, 5 (PA) — Plus de 160 navires de guerre alliés, dont huit grands porte-avions, commenceront, la semaine prochaine, des manoeuvres au large de la Scandinavie, signifiant ainsi à la Russie que l'Occident est prêt à défendre ses eaux jusqu'au cercle arctique.

Connues sous le nom d'«Opération Mainbrace», ces manoeuvres navales de 13 jours constitueront l'un des plus considérables déploiements de la puissance navale alliée depuis la fin de la dernière grande guerre. Les escadrons canadiens Magnificent participera à ces exercices.

Le but immédiat de ces manoeuvres, aux huit pays prenant part, est de donner l'occasion aux différents flottes de s'exercer en commun.

Cependant, les autorités militaires font remarquer qu'elles auront deux importants effets psychologiques: 1. — Montrer à la Norvège, au Danemark et à l'Islande qu'ils peuvent être défendus et le seront, qu'ils sont parties intégrantes de l'OTAN.

2. — Signifier à la Russie que les alliés occidentaux sont prêts à affronter toute agression, même dans les eaux de l'Arctique.

Le quartier général de l'Europe septentrionale, situé à Oslo, annonce aujourd'hui que la flotte de l'OTAN s'assemblera au large de l'Écosse, lundi et mardi. Les manoeuvres elles-mêmes commenceront le 13 septembre, soit le commandement de l'amiral Sir Patrick Brind, commandant en chef des forces alliées d'Europe septentrionale, et prendront fin le 26 septembre.

Y participeront des navires et des avions du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la France, de la Hollande et de la Belgique. La flotte comprendra des vaisseaux comme le U.S.S. Wisconsin, de 45,000 tonnes, et le croiseur britannique Vanguard, 42,500 tonnes et jusqu'à des balayeurs de mines.

Huit porte-avions du Canada, des États-Unis et de la Grande-Bretagne fourniront la puissance aérienne. La flotte se rassemblera à l'embouchure de la Clyde et dans le golfe de Forth, en Écosse. Des manoeuvres se dérouleront au large de la Norvège septentrionale, à la hauteur de Narvik et vers le sud jusqu'à la mer du Danemark.

Des petits navires danois, norvégiens et britanniques exerceront la défense des côtes et à la guerre anti-sous-marin autour de l'île danoise de Bornholm, et le long des côtes danoises, sur la Baltique.

Les grands navires alliés n'iront pas dans la Baltique, les Russes étant particulièrement susceptibles au sujet de cette mer, débouchée des ports d'Allemagne orientale, de Pologne et d'URSS.

Depuis quelques semaines, la presse soviétique dénonce l'opération «mainbrace» comme une provocation délibérée.

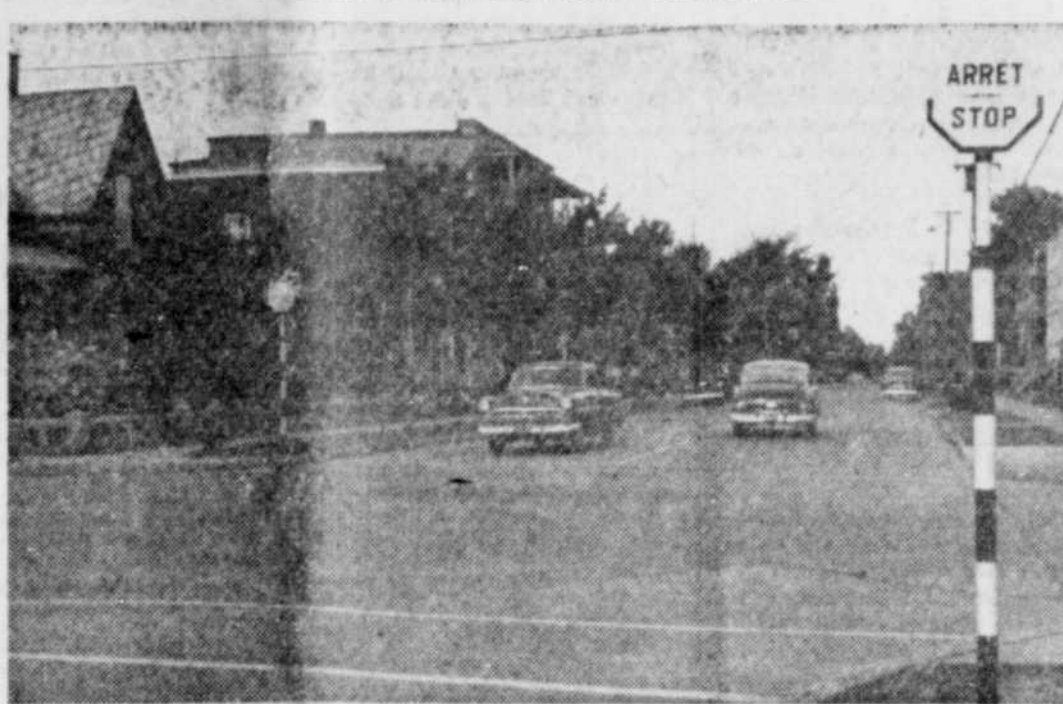
Trois personnes se sont noyées à Laval-des-Rapides

Montréal, 5 (P.C.) — Trois personnes se sont noyées tôt ce matin à Laval-des-Rapides, lorsqu'un yacht a heurté une île. Deux des occupants ont eu la vie sauve.

Les victimes sont M. Edmond Kousawa, âgé de 31 ans, propriétaire du yacht, M. Jack Gareau, âgé de 25 ans, et un troisième homme dont on ne connaît que le nom de famille qui est également Gareau.

Les survivants sont Mme Laurence Kousawa, âgée de 23 ans, et M. Pierre Déracine, âgé de 34 ans.

Attention aux nouveaux Boulevards !



Grand'Mère, 5 — Depuis hier après-midi, les employés de la municipalité de Grand'Mère ont installé et peinturé les différents poteaux qui doivent séparer les différents boulevards de la part des automobilistes leur évitant sûrement plusieurs désagréments. Cette photo prise à l'intersection des 8e rue et de l'avenue, nous fait voir les nouveaux poteaux avec leur plaque bien en évidence indiquant qu'il faut faire un arrêt obligatoire à cet endroit. Des automobilistes ont fait remarquer que ces différents poteaux à l'intersection des 8e rue et de l'avenue, nous font voir les nouveaux poteaux avec leur plaque bien en évidence indiquant qu'il faut faire un arrêt obligatoire à cet endroit. Des automobilistes ont fait remarquer que ces différents poteaux à l'intersection des 8e rue et de l'avenue, nous font voir les nouveaux poteaux avec leur plaque bien en évidence indiquant qu'il faut faire un arrêt obligatoire à cet endroit.

(Photo, Le Nouvelliste, F.V., G.-M.)

Une des jumelles Dionne est arrivée à Nicolet, Emilie

Nicolet, 5 (P.C.) — Une seule des cinq jumelles Dionne est arrivée chez les Révérends Soeurs de l'Assomption de Nicolet depuis le début de la semaine. Il s'agit d'Emilie à ce que nous avons pu savoir de sources bien informées. Les autres doivent arriver une par une au cours des prochains jours.

Les cinq jumelles ne suivront pas toutes le cours ménager comme on l'avait laissé entendre précédemment. Chacune fera les études de son choix, selon la latitude que leur a laissée leur père M. Oliva Dionne. C'est ce qui peut expliquer le fait qu'elles arrivent chacune à des dates séparées au lieu d'arriver toutes ensemble comme on l'avait d'abord cru. Elles arriveront apparemment chacune pour la date d'ouverture du cours qu'elles ont choisi.

Une violente controverse va s'engager autour des doubles fonctions de A.R. Mosher

Ottawa, 5 (P.C.) — La plus chaude controverse dans le mouvement ouvrier canadien devrait éclater à l'occasion de deux révisions de mois-ci.

La controverse a trait à la dualité de fonctions de M. A. R. Mosher, âgé de 71 ans, qui est président du Congrès canadien du Travail (350,000 membres) et président de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer (C.T.T.), la plus grande union de cheministes au Canada.

Ce chef ouvrier est engagé dans une lutte ardente au sein de sa propre union qui tiendra son congrès triennal le 15 septembre et cette bataille sera inévitablement reportée à la réunion annuelle du Congrès canadien du Travail à Toronto, une semaine plus tard.

Au sein de la Fraternité des cheministes, la lutte est engagée entre M. Mosher fondateur de l'union et président depuis une quarantaine d'années, et James McGuire, qui fut longtemps secrétaire-trésorier et fut congédié et expulsé de l'union pour insubordination en mars dernier.

Quand il fut congédié, McGuire était membre du comité exécutif du Congrès. Il en fut également expulsé parce qu'il n'était plus membre de l'union.

M. McGuire a lancé un appel à la «grande division» de la Fraternité, qui se réunira tous les trois ans. Il demande non seulement la réinstallation, mais il a dit hier qu'il répètera à l'assemblée une série d'accusations qu'il a portées contre M. Mosher le 28 mars.

Le président a tenté une poursuite en diffamation contre McGuire à ce sujet.

McGuire âgé de 54 ans, tentera de déloger Mosher au congrès de la Fraternité. On dit qu'il recevra l'appui d'un certain nombre de sections dont ont envoyé des résolutions demandant un amendement constitutionnel suivant lequel les officiers de la Fraternité prendraient leur retraite à l'âge de 55 ans. Actuellement, ils obtiennent leur pension à 65 ans.

McGuire a dit qu'il se retirera de la Fraternité si Mosher ne se retire pas.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se retirerait pas.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se retirerait pas.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se retirerait pas.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se retirerait pas.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se retirerait pas.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se retirerait pas.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se retirerait pas.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne se retirerait pas.

Dans leurs demandes. — Ils l'ont promis pour régler la crise économique de leur pays

Margate, Kent, Angleterre, 5 (Reuter) — Les ouvriers britanniques ont promis, hier, de songer sérieusement à la crise économique de leur pays, avant de réclamer des augmentations de salaires.

En dépit de la forte opposition communiste, 900 délégués au conseil général du Congrès des unions ouvrières, représentant 8,000,000 de travailleurs, ont promis de se montrer «raisonnables» et «modérés» avant de demander de meilleures salaires.

Ils ont toutefois laissé entendre qu'ils ne renonceraient pas aux demandes «justifiées» par la hausse du coût de la vie.

Le conseil général du Congrès, qui avait préconisé la modération, a obtenu le succès qu'il attendait. Le gouvernement de M. Churchill a fait appel à la générosité des unions ouvrières, les priant de retarder, dans l'intérêt de l'économie nationale, leurs demandes d'augmentations de salaires.

A certains moments de ce débat de trois heures sur les salaires, on a vu que les pro-communistes allaient faire triompher leur point de vue, la faveur des augmentations sans aucune restriction.

Mais l'expert en économie du conseil, M. Lincoln Evans, a convaincu la masse, par un pratique résumé de la situation économique. Son document, qui peignait un triste tableau de l'économie britannique, a été adopté par une majorité de 6,352,000, en disant clairement aux ouvriers qu'ils ne devaient pas se laisser aller à la route et à aider le pays à se remettre de cette crise.

M. Evans a expliqué que des salaires plus élevés hausseraient le coût des produits d'exportation, mettaient ainsi le pays en mauvaise posture dans la concurrence internationale. Le chômage pourrait s'en suivre.

Il a déclaré aux délégués que certains sens desirer voir l'effondrement de l'économie britannique.

Les ouvriers ont accepté sans changement l'offre faite par la compagnie à l'heure de la semaine de travail de 42 heures et de cinq jours aux taux de \$1.55 l'heure.

La grève qui durait depuis deux semaines a pris fin hier quand les grévistes ont approuvé une entente à une assemblée générale.

L'entente prévoit une augmentation de salaire de trois cents l'heure rétroactive au 1er juin, l'assurance de la compagnie quelle paiera 25 pour cent d'un plan général de bien-être, un congé payé le jour de la fête du Travail.

Les ouvriers ont accepté sans changement l'offre faite par la compagnie à l'heure de la semaine de travail de 42 heures et de cinq jours aux taux de \$1.55 l'heure.

La grève qui durait depuis deux semaines a pris fin hier quand les grévistes ont approuvé une entente à une assemblée générale.

L'entente prévoit une augmentation de salaire de trois cents l'heure rétroactive au 1er juin, l'assurance de la compagnie quelle paiera 25 pour cent d'un plan général de bien-être, un congé payé le jour de la fête du Travail.

Les ouvriers ont accepté sans changement l'offre faite par la compagnie à l'heure de la semaine de travail de 42 heures et de cinq jours aux taux de \$1.55 l'heure.

La grève qui durait depuis deux semaines a pris fin hier quand les grévistes ont approuvé une entente à une assemblée générale.

L'entente prévoit une augmentation de salaire de trois cents l'heure rétroactive au 1er juin, l'assurance de la compagnie quelle paiera 25 pour cent d'un plan général de bien-être, un congé payé le jour de la fête du Travail.

Les ouvriers ont accepté sans changement l'offre faite par la compagnie à l'heure de la semaine de travail de 42 heures et de cinq jours aux taux de \$1.55 l'heure.

La grève qui durait depuis deux semaines a pris fin hier quand les grévistes ont approuvé une entente à une assemblée générale.

L'entente prévoit une augmentation de salaire de trois cents l'heure rétroactive au 1er juin, l'assurance de la compagnie quelle paiera 25 pour cent d'un plan général de bien-être, un congé payé le jour de la fête du Travail.

Les ouvriers ont accepté sans changement l'offre faite par la compagnie à l'heure de la semaine de travail de 42 heures et de cinq jours aux taux de \$1.55 l'heure.

La grève qui durait depuis deux semaines a pris fin hier quand les grévistes ont approuvé une entente à une assemblée générale.

L'entente prévoit une augmentation de salaire de trois cents l'heure rétroactive au 1er juin, l'assurance de la compagnie quelle paiera 25 pour cent d'un plan général de bien-être, un congé payé le jour de la fête du Travail.

Les ouvriers ont accepté sans changement l'offre faite par la compagnie à l'heure de la semaine de travail de 42 heures et de cinq jours aux taux de \$1.55 l'heure.

La grève qui durait depuis deux semaines a pris fin hier quand les grévistes ont approuvé une entente à une assemblée générale.

L'entente prévoit une augmentation de salaire de trois cents l'heure rétroactive au 1er juin, l'assurance de la compagnie quelle paiera 25 pour cent d'un plan général de bien-être, un congé payé le jour de la fête du Travail.

Les ouvriers ont accepté sans changement l'offre faite par la compagnie à l'heure de la semaine de travail de 42 heures et de cinq jours aux taux de \$1.55 l'heure.

La grève qui durait depuis deux semaines a pris fin hier quand les grévistes ont approuvé une entente à une assemblée générale.

L'entente prévoit une augmentation de salaire de trois cents l'heure rétroactive au 1er juin, l'assurance de la compagnie quelle paiera 25 pour cent d'un plan général de bien-être, un congé payé le jour de la fête du Travail.

Le Nouvelliste

FONDE EN 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par
La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée.
100, RUE SAINT-MARTIN
Téléphone 2-11-11. Numéro 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi
pour l'impression de toutes les dépêches attribuées à la
Canadian Press, à l'Association Press ou à l'agence
Reuters ainsi que de toutes les informations locales que
Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des
dépêches, particulièrement du NOUVELLISTE, sont
également réservés.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Trois-Rivières et 12 mois 6 mois 3 mois 1 mois
Cap-de-la-Madeleine (maille) 12 10 8 6 4 3 2 1
Autres routes rurales 12 10 8 6 4 3 2 1
Autres routes 12 10 8 6 4 3 2 1
Autres pays 12 10 8 6 4 3 2 1

Trois-Rivières, vendredi 5 septembre 1952

La cité de Shawinigan demeure l'une des plus progressives du Québec

Quelques nouvelles récentes publiées dans notre journal ont donné une excellente idée des progrès constants que fait la cité de Shawinigan, que l'on considère à juste titre comme l'un des centres les plus progressifs et les mieux administrés de toute la province de Québec.

Les nouvelles nous ont en effet appris, jour après jour, que la cité de Shawinigan avait complété son dernier exercice financier avec un surplus de \$25,908. Les revenus de la ville au cours de cette période ont atteint un nouveau sommet de \$1,314,143.77.

Le rôle d'évaluation de la ville pour l'année 1952-53 s'élève à \$62,327,143. Les compagnies pour leur part sont évaluées à \$43,741,893, et paient en taxes foncières et spéciales une somme de \$886,477.86 soit environ 80 pour cent de la perception totale de la cité.

Etouffée dans ses limites, la ville de Shawinigan proprement dite voit sa population baisser tandis que celle du Greater Shawinigan s'accroît rapidement. La population de la Cité elle-même est tombée de 27,589 à 27,276 tandis que celle du plus grand Shawinigan a grimpé de 38,363 à 39,405. Aussi n'est-il pas étonnant que l'on étudie de plus en plus l'opportunité d'annexer les territoires voisins.

La cité de Shawinigan réclame l'honneur de mener toutes les villes de la province pour le salaire annuel moyen. L'annuaire du Canada de 1952 le fixe à \$2,538, et ce serait le troisième plus élevé au Canada.

Ce sont là autant de faits qui prouvent les progrès constants et les développements de la ville de Shawinigan.

Une autre nouvelle annonçait que Shawinigan ferait dès la fin du présent mois le dernier paiement sur son hôtel de ville. Construit en 1947, ce magnifique édifice, le plus bel édifice municipal à travers la province, a été payé à même une taxe spéciale et il ne reste qu'une balance de \$57,584.11 à verser pour en compléter le paiement. Le produit de la taxe spéciale ne sera pas suffisant mais on s'attend à la différence dans la réserve d'assurance-patronsale à la suggestion du maire Roy.

Ces quelques faits permettent de constater quelle position privilégiée occupe la cité de Shawinigan parmi les villes du Québec. Même si son développement a semblé ralentir depuis deux ou trois ans, il n'en reste pas moins qu'il se poursuit graduellement et sûrement. Il faut voir le résultat de la saine administration du conseil de ville, du civisme vigoureux des citoyens de leur esprit de coopération pour le plus grand bien de leur ville. Nos voisins donnent à toute la province et à notre région en particulier un bel exemple et il est à souhaiter que partout se forme une mentalité aussi propice à l'éclosion de grandes et nombreuses réalisations.

Les fils de cultivateurs se désintéressent-ils de la colonisation ?

La décoration des défricheurs donne lieu, chaque année, à une manifestation solennelle n'honneur des cultivateurs et surtout des colons, qui s'emploient à augmenter chaque année le domaine agricole de la province de Québec.

Malheureusement, ces effusions sentimentales manquent parfois de réalisme et ne touchent pas assez à l'aspect tragique du problème : la disparition progressive de notre classe agricole.

Il faut remercier le chef de l'opposition parlementaire, M. Geo.-C. Marler, d'avoir soulevé ce point lors du banquet de l'Ordre au mérite des défricheurs. "En 1900, a déclaré M. Marler, notre population s'élevait à environ 1,600,000 et notre province comptait 40,000 fermes; aujourd'hui, notre population atteint 4,250,000 âmes et nous n'avons que 160,000 fermes".

Le tableau a en effet de quoi nous faire réfléchir. Alors que la population de la province de Québec a augmenté pendant un demi-siècle de 175 pour cent, le nombre de nos fermes n'a connu qu'une augmentation de 7 pour cent.

Il est vrai que ce qui caractérise ce demi-siècle c'est l'industrialisation de la province, n même temps l'agriculture a subi une nouvelle orientation. Alors qu'en 1900, les cultivateurs ne produisaient guère que pour leur propre consommation, aujourd'hui ils ont tenté de produire pour la vente tandis qu'eux-mêmes achètent les produits dont ils ont besoin pour se vêtir et se nourrir.

Mais cette situation ne change rien au problème. Notre peuple a besoin d'une classe agricole nombreuse, forte et prospère. C'est un élément essentiel à l'équilibre de la population, à la stabilité de la province et aussi au développement normal de notre groupe ethnique.

Alors que l'industrie gruge sans cesse le domaine cultivé il semble que les nouveaux établissements ne se fassent pas assez nombreux.

Nous avons fait, au cours des dernières années, certaines conquêtes en rendant fertiles des terres qui ne l'étaient pas, et cela au moyen du drainage, de l'assèchement des terres sèches et de la création de certaines cultures spécialisées.

Mais cela ne règlera certainement pas le problème de la désertion du sol. Ce qu'il faut,

c'est une politique de colonisation vigoureuse. Les colons forment les troupes de choc de notre agriculture. Les fils de cultivateurs sont tout naturellement préparés à s'y enroller. L'effort de propagande a-t-il été assez grand dans ce domaine? On cite comme problème n° 1 l'établissement des fils de cultivateurs. Mais n'y a-t-il pas de la terre pour ces jeunes gens, au Témiscamingue, en Abitibi et dans d'autres régions? Les jeunes d'aujourd'hui seraient-ils moins courageux que ceux du siècle dernier? Y en aurait-il un seul qui hésiterait entre cent acres de belle terre donnée gratuitement et un emploi de balayeur de rues arraché après des mois de démarches humiliantes?

N'est-il pas temps de réfléchir sur ce dilemme?

Traits de plume

La proportion des Canadiens désirant que le Canada conserve ses liens avec le Commonwealth a passé de 49 pour cent au printemps de 1943 à 53 pour cent aujourd'hui. Mais dans le Québec l'opinion en faveur d'un Canada tout à fait indépendant a passé de 49 pour cent à 56 pour cent.

La Russie s'approprie-t-elle à faire des mœurs à Londres? Moscou tenterait d'exploiter les difficultés monétaires du Royaume-Uni pour nouer des relations commerciales avec lui et rompre le front solide qui existe entre Washington et le gouvernement britannique. Ce lui-ci n'entrera pas entièrement dans les vues de Staline, mais il se servirait de ces offres pour obtenir de nouveaux avantages des Américains et aussi, sans doute, des Canadiens.

A l'avenir le coût des boissons alcooliques sera inclus dans l'indice du coût de la vie. Cela fait dire au Saturday Night que, chaque fois qu'il plaira à un gouvernement de hausser la taxe sur les liqueurs les ouvriers organisés demanderont à leurs patrons une augmentation de salaire pour compenser. L'alcool n'étant aucunement essentiel à la vie, il semble tout à fait illogique d'en inclure le coût dans la préparation de l'indice.

On calcule que chaque Américain doit payer un cent par heure, 24 heures par jour, pour la construction d'avions militaires. Le coût des avions a considérablement augmenté depuis la dernière guerre. Il faut 27 fois plus de temps aux ingénieurs pour préparer les plans d'un avion de combat. L'installation électronique des avions coûtait quelques milliers de dollars au cours de la dernière guerre. L'équipement de radar des Ro-47 coûte à lui seul aujourd'hui \$100,000. Inutile de se demander ce que coûtera la prochaine guerre.

Un récent rapport d'un organisme américain sur les ressources naturelles des États-Unis indique que ce pays, avec moins de dix pour cent de la population mondiale, aurait consommé plus de cinquante pour cent des ressources naturelles du monde entier. À ce rythme, nos voisins auront rapidement épuisé les richesses de leur pays. Ou s'approvisionneront-ils? Chez leurs voisins. Ainsi, nos forêts, nos cours d'eau mais surtout notre sous-sol seraient sérieusement menacés par l'industrie américaine. Un seul moyen d'y parer, c'est d'exiger au Canada la transformation des matières premières.

Un institut de recherche vient de faire enquête sur les motifs qui guident les jeunes gens dans le choix d'un emploi ou d'une profession. On a tenté d'établir la place qu'occupent dans les professions les facteurs argent et prestige. On a découvert que c'est dans la médecine que le jeune homme croit atteindre le plus de prestige et gagner le plus d'argent. Le droit vient en second lieu. La vente occupe un rang élevé au point de vue du salaire mais plus bas au point de vue du prestige. La banque se place au cinquième rang comme prestige mais au dix-septième comme revenu. Quant au service civil, il se place au dernier rang tant au point de vue prestige qu'en regard du revenu qu'il apporte à celui qui s'y consacre. La jeune génération ne désire pas être qualifiée de "rond-de-cuir".

Le voyage en Iran de M. W. Alton Jones, président de la compagnie pétrolière Cities Service, a suscité d'innombrables commentaires. Ce financier à l'habitude des missions diplomatiques. À la suite du conflit entre le Mexique et les producteurs d'huile étrangers, M. Jones fut le premier industriel à nouer des relations d'affaires avec les Mexicains. Il en est résulté des ententes profitables à tous. Le mot d'ordre de cet homme d'affaires diplomate est: "Ne criez pas aux opérations militaires, mais tentez d'obtenir une bonne entente". C'est souvent la formule la plus profitable et la moins dangereuse à un moment où tous les pays du monde ne songent qu'au réarmement.

Dès le mois d'octobre, les hélicoptères seront employés par le service des postes américains dans la région de New York. Une compagnie se servira de dix hélicoptères Sikorsky pour transporter le courrier des bureaux de postes de la métropole américaine jusqu'aux aéroports. Ce service réduira considérablement les délais dans l'expédition du courrier aérien. À quand les hélicoptères pour les facteurs de chez nous, réduits à fredonner la vieille chanson française: "Pour être facteur, faut avoir du cœur".

Une compagnie privée qui opérait un système d'autobus dans la ville de Chicago vient de vendre son service à la cité. Au cours de sa dernière année d'opérations, ses profits nets, après déduction des impôts, avait été de \$100,000 alors que, les années précédentes, la compagnie avait réalisé des bénéfices nets de \$600,000, à \$800,000. C'est ordinairement le sort des entreprises de service public que de "se faire acheter" par les municipalités ou les gouvernements lorsqu'elles ne sont plus intéressées à demeurer en affaires.

D'ici quelques années, la population entière travaillera-t-elle pour le gouvernement? La chose est impossible, à moins que nous ayons un gouvernement socialiste. Mais le nombre des employés civils augmente sans cesse. Business Week affirme que sur \$6, payés en salaires, \$1, va à un employé du gouvernement. Un civil sur dix travaille pour le gouvernement. Au cours des deux dernières années, les listes de paye du gouvernement ont augmenté de 50 pour cent alors que celles de l'entreprise privée n'ont augmenté que de 26 pour cent. Mais cela coûte cher à l'Onclé Sam. En 1910, la dette par capita était de \$12, aux États-Unis. Elle est maintenant \$1,664.

Problèmes d'histoire

Quel est le prêtre d'ascendance écossaise qui fut le premier à recevoir la sacerdotie dans l'Ouest canadien ?

Ce fut l'abbé Jean Harper. Il était né à Québec, le 18 septembre 1801, du mariage de Louis Harper et de Charlotte Bleau. Il fit ses études dans sa ville natale, mais partit pour l'Ouest canadien avant d'avoir reçu la prêtrise. Il fut ordonné le 1er novembre 1824 par Mgr Joseph-Norbert Provencher, à Saint-Boniface, au Manitoba. Il fut trois ans missionnaire dans cette province, puis trois autres années, de 1827 à 1830, curé de la paroisse de Saint-François-Xavier, toujours dans le diocèse de Saint-Boniface. Il revint en 1830 dans la province de Québec et il fut nommé curé de la paroisse Saint-Grégoire de Nicolet. Il devait y passer 39 années de sa vie et mourir subitement, le 30 juillet 1869. Il avait fondé, en compagnie de l'abbé Marquis, son vicaire, la Congrégation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, dont la maison-mère est aujourd'hui fixée à Nicolet. Cette institution dirige des écoles dans toutes les parties du Canada.

Radio-Canada accueille avec joie l'annonce qu'un nouveau prêt fédéral sera recommandé

Montréal, 4 (P.C.) — Les autorités de la Société Radio-Canada ont exprimé leur joie hier en apprenant que le premier ministre St-Laurent a dit que le gouvernement recommandera qu'un nouveau prêt soit accordé à la Société pour l'édification de ses programmes de télévision.

La déclaration de M. St-Laurent arrive à la veille de l'ouverture du premier poste de télévision au Canada, ouverture qui doit avoir lieu samedi soir, ce qui signifie que la Société Radio-Canada sera capable d'entreprendre dès la mise en œuvre de la deuxième phase de son programme de développement de la télévision canadienne.

Depuis cette deuxième phase ne sera probablement pas complétée avant un an ou deux. Cette deuxième phase comprend l'établissement de circuits de télévision dans des villes autres que Montréal et Toronto, soit probablement Vancouver, Winnipeg et Halifax.

Le poste CBFT de Montréal sera officiellement inauguré samedi soir après un mois d'émissions expérimentales quotidiennes. Le poste CBLT de Toronto sera sur les ondes lundi prochain.

M. St-Laurent a fait cette déclaration à l'occasion d'une conférence de presse hier à Vancouver, laissant entendre que le gouvernement a changé d'opinion car il avait décidé il y a à peine trois mois qu'il n'accorderait plus d'octrois immédiatement à la Société pour fins de développements de la télévision.

La Société a déjà obtenu la somme de \$800,000 en prêts fédéraux pour la mise en œuvre de centres de productions de télévision à Montréal et Toronto et pour un poste à Ottawa l'an prochain.

La corporation, propriété de l'État, a demandé plus tôt cette année une somme supplémentaire de \$7,000,000 afin d'étendre ses services à d'autres régions. Le gouvernement a dit qu'il attendrait pour se rendre compte des progrès des développements actuels.

Le prêt supplémentaire que vient de promettre M. St-Laurent doit recevoir l'approbation du parlement. Dès qu'il sera accordé, disent les autorités, la Société Radio-Canada placera des commandes pour du nouvel équipement, procédera au choix d'un personnel supplémentaire et entreprendra un relevé d'autres centres afin d'y installer des postes de télévision.

Elle intensifiera également sa production d'enregistrements cinématographiques à Montréal et à Toronto à l'intention des nouveaux postes.

Le prêt supplémentaire que vient de promettre M. St-Laurent doit recevoir l'approbation du parlement. Dès qu'il sera accordé, disent les autorités, la Société Radio-Canada placera des commandes pour du nouvel équipement, procédera au choix d'un personnel supplémentaire et entreprendra un relevé d'autres centres afin d'y installer des postes de télévision.

Elle intensifiera également sa production d'enregistrements cinématographiques à Montréal et à Toronto à l'intention des nouveaux postes.

Le prêt supplémentaire que vient de promettre M. St-Laurent doit recevoir l'approbation du parlement. Dès qu'il sera accordé, disent les autorités, la Société Radio-Canada placera des commandes pour du nouvel équipement, procédera au choix d'un personnel supplémentaire et entreprendra un relevé d'autres centres afin d'y installer des postes de télévision.

Elle intensifiera également sa production d'enregistrements cinématographiques à Montréal et à Toronto à l'intention des nouveaux postes.

Le prêt supplémentaire que vient de promettre M. St-Laurent doit recevoir l'approbation du parlement. Dès qu'il sera accordé, disent les autorités, la Société Radio-Canada placera des commandes pour du nouvel équipement, procédera au choix d'un personnel supplémentaire et entreprendra un relevé d'autres centres afin d'y installer des postes de télévision.

Elle intensifiera également sa production d'enregistrements cinématographiques à Montréal et à Toronto à l'intention des nouveaux postes.

Le prêt supplémentaire que vient de promettre M. St-Laurent doit recevoir l'approbation du parlement. Dès qu'il sera accordé, disent les autorités, la Société Radio-Canada placera des commandes pour du nouvel équipement, procédera au choix d'un personnel supplémentaire et entreprendra un relevé d'autres centres afin d'y installer des postes de télévision.

Elle intensifiera également sa production d'enregistrements cinématographiques à Montréal et à Toronto à l'intention des nouveaux postes.

Le prêt supplémentaire que vient de promettre M. St-Laurent doit recevoir l'approbation du parlement. Dès qu'il sera accordé, disent les autorités, la Société Radio-Canada placera des commandes pour du nouvel équipement, procédera au choix d'un personnel supplémentaire et entreprendra un relevé d'autres centres afin d'y installer des postes de télévision.

Le congrès de l'Union des Municipalités du Québec a débuté

Dixville Notch, New-Hampshire, 5 (P.C.) — Quelque 700 délégués venant de toutes les parties du Québec, ont assisté hier matin, à l'ouverture du 21e congrès annuel de l'Union des Municipalités du Québec qui se tient sous la présidence de M. François Roy, maire de Shawinigan Falls et président actuel de cet organisme.

Le congrès a été inauguré par une allocution de bienvenue prononcée par le maire de Dixville Notch, M. Alvan E. Kallman. L'hon. Bona Dussault, président honoraire du congrès et ministre provincial des affaires municipales, a remercié le maire américain et a formulé des vœux de succès à l'adresse des congressistes à l'occasion de leurs séances d'études.

Parmi les principales discussions de la journée, les délégués étudieront les mesures à adopter pour se procurer de nouvelles sources de revenus, afin de faire face aux besoins grandissants dont le coût retombe sur les administrations municipales.

L'argent prêté à la Mig Sung est perdu pour le Canada

Ottawa, 5 (P.C.) — Le Canada n'espère plus guère recouvrer les \$12,750,000 qu'il avait prêtés à la Cie industrielle Mig Sung pour la

construction de neuf navires dans les chantiers maritimes canadiens, par la suite chassé de la Chine continentale.

Le porte-parole a déclaré que les nationalistes n'ont pas tenté de rembourser les paiements annuels de \$1,775,000 aux banques; c'est donc le Canada qui a payé pour eux.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont exprimé leur intérêt, hier, envers une dépêche émanant de Hong-Kong et qui annonce la reorganisation de la compagnie. Mais un porte-parole a déclaré que cette réforme réduit probablement les chances de recouvrement du Canada.

Le prêt qui s'élève à \$12,750,000 à un intérêt de trois pour cent a été consenti par les banques canadiennes, prêt garanti par le gouvernement canadien et le gouvernement

de la Chine nationaliste qui fut chassé de la Chine continentale.

Le porte-parole a déclaré que les nationalistes n'ont pas tenté de rembourser les paiements annuels de \$1,775,000 aux banques; c'est donc le Canada qui a payé pour eux.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont exprimé leur intérêt, hier, envers une dépêche émanant de Hong-Kong et qui annonce la reorganisation de la compagnie. Mais un porte-parole a déclaré que cette réforme réduit probablement les chances de recouvrement du Canada.

Le prêt qui s'élève à \$12,750,000 à un intérêt de trois pour cent a été consenti par les banques canadiennes, prêt garanti par le gouvernement canadien et le gouvernement

de la Chine nationaliste qui fut chassé de la Chine continentale.

Le porte-parole a déclaré que les nationalistes n'ont pas tenté de rembourser les paiements annuels de \$1,775,000 aux banques; c'est donc le Canada qui a payé pour eux.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont exprimé leur intérêt, hier, envers une dépêche émanant de Hong-Kong et qui annonce la reorganisation de la compagnie. Mais un porte-parole a déclaré que cette réforme réduit probablement les chances de recouvrement du Canada.

Le prêt qui s'élève à \$12,750,000 à un intérêt de trois pour cent a été consenti par les banques canadiennes, prêt garanti par le gouvernement canadien et le gouvernement

de la Chine nationaliste qui fut chassé de la Chine continentale.

Le porte-parole a déclaré que les nationalistes n'ont pas tenté de rembourser les paiements annuels de \$1,775,000 aux banques; c'est donc le Canada qui a payé pour eux.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont exprimé leur intérêt, hier, envers une dépêche émanant de Hong-Kong et qui annonce la reorganisation de la compagnie. Mais un porte-parole a déclaré que cette réforme réduit probablement les chances de recouvrement du Canada.

Le prêt qui s'élève à \$12,750,000 à un intérêt de trois pour cent a été consenti par les banques canadiennes, prêt garanti par le gouvernement canadien et le gouvernement

de la Chine nationaliste qui fut chassé de la Chine continentale.

Le porte-parole a déclaré que les nationalistes n'ont pas tenté de rembourser les paiements annuels de \$1,775,000 aux banques; c'est donc le Canada qui a payé pour eux.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont exprimé leur intérêt, hier, envers une dépêche émanant de Hong-Kong et qui annonce la reorganisation de la compagnie. Mais un porte-parole a déclaré que cette réforme réduit probablement les chances de recouvrement du Canada.

Le prêt qui s'élève à \$12,750,000 à un intérêt de trois pour cent a été consenti par les banques canadiennes, prêt garanti par le gouvernement canadien et le gouvernement

de la Chine nationaliste qui fut chassé de la Chine continentale.

Le porte-parole a déclaré que les nationalistes n'ont pas tenté de rembourser les paiements annuels de \$1,775,000 aux banques; c'est donc le Canada qui a payé pour eux.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont exprimé leur intérêt, hier, envers une dépêche émanant de Hong-Kong et qui annonce la reorganisation de la compagnie. Mais un porte-parole a déclaré que cette réforme réduit probablement les chances de recouvrement du Canada.

Le prêt qui s'élève à \$12,750,000 à un intérêt de trois pour cent a été consenti par les banques canadiennes, prêt garanti par le gouvernement canadien et le gouvernement

de la Chine nationaliste qui fut chassé de la Chine continentale.

Le porte-parole a déclaré que les nationalistes n'ont pas tenté de rembourser les paiements annuels de \$1,775,000 aux banques; c'est donc le Canada qui a payé pour eux.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont exprimé leur intérêt, hier, envers une dépêche émanant de Hong-Kong et qui annonce la reorganisation de la compagnie. Mais un porte-parole a déclaré que cette réforme réduit probablement les chances de recouvrement du Canada.

Le prêt qui s'élève à \$12,750,000 à un intérêt de trois pour cent a été consenti par les banques canadiennes, prêt garanti par le gouvernement canadien et le gouvernement

Monuments et Epitaphes

Achetez directement, sans commission des vendeurs. Catalogue et liste de prix sur demande.

HOUDE & FRERE

104 Notre-Dame, Tél. 2251
CAP-DE-LA-MADELINE

pour l'ADOPTION d'un enfant



adressez-vous au bureau d'adoption de
L'ASSISTANCE A L'ENFANT SANS SOUTIEN
1337, boulevard du Carmel, Trois-Rivières

A VENDRE OU A LOUER

BATISSE 40 x 90, avec cour d'entrée 50 x 70, pouvant servir comme entrepôt ou magasin. Construction récente, système de chauffage moderne, plancher en ciment. Située 851-955 Duplessis.

Ecrire: Boite Postale 896
Edifice des Postes, Trois-Rivières
ou téléphonez: No. 4

PAS DE DEPOT

Dactylographe portatif
ROYAL

Modèle 1952, tout neuf, avec clavier de bureau et labalisateur complet avec boîte.

\$1.50 par semaine

GRATIS avec chaque achat

1. Méthode complète bilingue
2. Tableau de doigté.

Démonstration gratuite à domicile, sans obligation

OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 HRES P.M.
SAMEDI JUSQU'A 5 HRES P.M.

Jean BANVILLE

TYPEWRITER

1606 rue Notre-Dame

Tél.: 620 ou 656

Découvrez

Ce que les Meubles **KROEHLER**

peuvent faire pour votre vivre!



Tels qu'annoncés dans le LIFE
● POST
● COMPANION
● JOURNAL
● COLLIER'S

Pour 3 morceaux
Prix à partir de
\$129.75

Votre Vivre peut paraître plus attrayant et plus facile à meubler si vous employez les meubles à section KROEHLER. Ils vous éviteront des pertes d'espaces... et rendront chaque pouce de votre appartement plus vivant... vous donneront plus de sièges... se placent dans tous genres d'appartements.

Achetez chaque morceau individuellement selon vos besoins dans votre propre choix de couleurs. Seuls les Meubles "KROEHLER" sont de construction à coussins.

J.N. BEAUDOIN LITEE

676 rue CHAMPFLOUR

TELEPHONE: 2225

TAPISSERIE

VENTE SPECIALE

40% DE REDUCTION

CHEZ
H. RHEAULT

(en face chez Roussau et Frère)

453 rue des Forges

Tél. 8782

FAITES ENLIGNER VOS ROUES
Machine à œil magie la plus précise de la région
GARAGE TURCOTTE
199 Blvd Fussy CAP-DE-LA-MADELEINE Tél.: 4231

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1952

ALP. ROUSSEAU
FRIGIDAIRE
Vente Service
1681, Royale
Trois-Rivières
Tél.: 4356

DITES SIMPLEMENT
6000

Le thème du congrès des Richelieu

«Plus unis que jamais» Tel est le thème du congrès général de la société Richelieu aux Trois-Rivières, du 26 au 28 septembre prochain.

Un écusson portant cette devise, ainsi que le monogramme du Richelieu sur le Flambeau a été présenté hier midi, aux membres du club Richelieu des Trois-Rivières par M. Eric Héroux, président du comité de décoration du Congrès. Le projet a été accueilli avec enthousiasme. D'ici quelques jours, on pourra voir cet écusson qui indiquera la route aux délégués des cinquante-deux clubs Richelieu qui séjourneront dans notre ville durant trois jours à la fin du mois.

Au déjeuner régulier d'hier, les Richelieu du club local ont discuté des derniers préparatifs des assises annuelles de leur localité. M. Henri Perron, trésorier du Congrès, a présenté un budget détaillé du futur Congrès. Cela s'élève à \$15,000.00. Il va falloir donner un coup d'épaule pour que la publicité rapporte en conséquence. C'est ce qu'a rappelé le directeur-général du Congrès, M. Laurent Paradis.

Plusieurs présidents de comités ont également fait part de leurs réalisations à date. Tout marche rondement. Huit cents verges de soie sont nécessaires pour la décoration de la vaste salle de la bâtisse industrielle. Il faudra servir cinq repas durant le Congrès. Alors que l'assistance variera entre trois cents et cinq cents convives. Il y aura de la musique pour ceux qui ont des fourmis dans les jambes.

En somme, le Congrès Richelieu sera l'événement de l'année aux Trois-Rivières. Il reste encore vingt jours pour se préparer soigneusement.

Importance du crédit municipal

Dixville Notch, N.H. (DNC) — L'importance du crédit municipal pour la stabilité des finances de nos corporations municipales et scolaires a été démontrée par M. Paul Lambert, membre de la Commission municipale de Québec, lors d'une conférence prononcée ce matin devant l'Union des Municipalités en congrès à Dixville Notch, N.H.

M. Lambert a défini le crédit municipal comme étant la confiance que peut avoir un prêteur dans l'intégrité et la capacité de payer de l'emprunteur. Pour mieux en démontrer l'importance, le conférencier a rappelé qu'au cours des dix dernières années, les emprunts municipaux et scolaires lancés sur le marché des obligations ont monté en flèche, de \$5. millions qu'ils avaient été en 1941, 1942 et 1943, à plus de \$100 millions aujourd'hui.

Cette progression phénoménale est due à plusieurs causes dont les principales sont: la nécessité de l'établissement de nouveaux services dans plusieurs municipalités, la construction de nombreuses écoles et la hausse des matériaux et salaires qui s'est produite depuis quelques années et qui a accru les frais de construction.

Afin de trouver chez les prêteurs tout l'argent nécessaire au développement municipal et scolaire dans la province, il est essentiel, a dit le conférencier, que le crédit municipal, actuellement en baisse, soit maintenu et amélioré encore.

M. Lambert a classifié les corporations en trois groupes du point de vue de leur crédit: celles qui jouissent d'un excellent crédit, sont moyennes et celles qui n'ont pas de bon crédit, soit parce qu'elles sont courtes sur leur situation financière, soit parce qu'elles ne l'ont pas améliorée.

M. Lambert a classifié les corporations en trois groupes du point de vue de leur crédit: celles qui jouissent d'un excellent crédit, sont moyennes et celles qui n'ont pas de bon crédit, soit parce qu'elles sont courtes sur leur situation financière, soit parce qu'elles ne l'ont pas améliorée.

Les revenus d'opération de la Traversie ont augmenté de \$13,379. en août dernier

Les revenus d'opération se sont élevés à \$286,457.40 à la Traversie, au cours du mois d'août 1952. Il y a eu une augmentation de \$13,379.06 sur la période correspondante de l'année dernière quand ils avaient été de \$273,078.34, y compris \$36,190.00 pour le service du Cap-de-la-Madeleine.

Ces chiffres sont contenus dans un rapport mensuel préparé par M. Alexandre Bouliard, administrateur de la Traversie et porté à la connaissance du conseil par le gérant municipal Roger Lord.

L'augmentation sur les revenus ordinaires de l'année dernière est de vingt-et-un pour cent. Si on prend ces revenus au total, il y a encore augmentation bien que cette dernière soit restée à 4.75 pour cent.

Ces statistiques ont fait dire au gérant municipal qu'on peut raisonnablement conclure que les revenus estimés de \$400,000 seront atteints.

La sous-évaluation foncière est de nature à nous causer un tort très considérable

Dixville Notch, 5 — «La sous-évaluation des biens immobiliers donne à notre province une figure de pauvreté qui n'est pas méritée et qui est de nature à nous nuire très sérieusement dans de multiples domaines. Les conséquences d'une évaluation foncière mal faite sont toutes désastreuses, au point de vue des finances municipales, et les prétextes que l'on emploie pour justifier une pratique aussi condamnable manquent de sérieux» Voilà ce que déclarait, ce matin, à Dixville Notch, N.H., M. Charles de M. Mignault, C.R., président de la Commission municipale de Québec. M. Mignault avait été invité à parler devant les délégués participant au congrès annuel de l'Union des Municipalités de la province de Québec, de l'évaluation municipale et ses relations avec les finances municipales.

Il arrive assez fréquemment, a dit M. Mignault, que des municipalités désireuses d'améliorer leurs services municipaux se voient dans la quasi-impossibilité de le faire parce que, à cause d'une évaluation mal faite, leur pouvoir d'emprunt est trop limité. Et les conséquences de cette situation sont très graves. On ne se sert pas du même barème d'évaluation que celui qui est réparti le fardeau de l'imposition. On commet une injustice réelle et grave. De fait, il est absolument impossible de faire une évaluation avec justice si on ne se sert pas du même barème d'évaluation que celui qui est réparti le fardeau de l'imposition. On commet une injustice réelle et grave. De fait, il est absolument impossible de faire une évaluation avec justice si on ne se sert pas du même barème d'évaluation que celui qui est réparti le fardeau de l'imposition.

Le Grand Séminaire de Nicolet ouvert au public le 7

Nicolet, 5 (D.N.C.) — M. le chanoine Wilfrid Bergeron, supérieur du Grand Séminaire de Nicolet, a ouvert ce matin à 9 heures, au Grand Séminaire, la 133^e session de la paroisse de Nicolet. La messe a été célébrée à 9 heures et demie de l'après-midi jusqu'à cinq heures. Après cette date, il leur sera impossible de visiter la maison, étant donné que le règlement d'un Grand Séminaire interdit tout accès, sauf au paroissien.

La rentrée des grands séminaristes est fixée au 10 septembre.

La prise des soutanes se fera à cette date à la cathédrale de Nicolet, à quatre heures de l'après-midi.

Maison centenaire incendiée dans le 13^e rang de Ste-Eulalie

Ste-Eulalie, 5 (D.N.C.) — Une maison centenaire appartenant à M. Adrien Tourigny, du 13^e rang de Ste-Eulalie, a été incendiée la semaine dernière. Les flammes ont éclaté vers les 11 heures du soir et des passants se sont empressés d'appeler à l'aide les pompiers. La famille de M. Tourigny logeait dans une autre maison sise à quelques pas seulement de celle incendiée. Le travail acharné des pompiers et de plusieurs volontaires sous la direction de M. R. P. Adrien Bergeron, a permis de sauver la maison familiale et les bâtiments de M. Tourigny. C'est la deuxième fois en l'espace de deux ans que ce fermier est éprouvé par le feu.

Ensemencement de la plate-bande du boulevard Royal

La ville a commencé l'ensemencement de la plate-bande de la nouvelle entrée de la ville, sur le boulevard Royal. Ce travail est porté sur les travaux de l'été. Ces travaux ont pour but d'améliorer l'apparence de la ville et de protéger les piétons. Le travail est fait sous la surveillance de M. Elzéar Roy, agronome. Il comporte le terrassement de la plate-bande, l'addition de terre arable et l'ensemencement.

La Chambre de Commerce a fait parvenir au conseil une lettre de remerciements en marge de ce développement.

Employé condamné pour vol à la Wabasso Cotton

Un employé de la Wabasso Cotton Company Ltd de notre ville, a été traduit devant les Tribunaux sur une plainte portée par ses employeurs pour vol d'une certaine quantité de coton.

L'accusé s'est reconnu coupable de l'offense mentionnée dans la plainte et le tribunal après avoir fait remarquer à l'accusé qu'il était passible d'une détention de plusieurs mois a usé de clemence à son égard parce qu'il en était à sa première offense et soutient de famille.

Le Cour n'a cependant pas manqué de faire remarquer à l'accusé son devoir de justice envers son employeur et lui a vivement reproché son manque de reconnaissance envers un patron dont il n'avait qu'à se louer.



Cette photo a été prise, hier matin, alors que le cortège funéraire se dirigeait à l'église Cathédrale pour les funérailles de Mme Jean-Baptiste Leblanc, née Gabrielle Gouin, épouse du Dr. Leblanc. Nous remarquons au premier rang le Dr. Jean-Baptiste Leblanc et ses deux fils, Pierre et Roger Leblanc; M. Louis-Philippe Gouin, frère de la défunte; M. Charles-Henri Gouin, père de la défunte; le notaire Léo Leblanc, beau-frère; M. J.-H. Gouin, frère de la défunte; MM. Alexandre et Edgar Leblanc, beaux-frères de la défunte. On remarque également sur le cortège une délégation des Chevaliers de Colomb, des délégations des Scouts Catholiques et de différentes écoles. Plusieurs communautés religieuses étaient représentées au service funéraire. (Photo, Le Nouvelliste.)

Le service de Madame J.-B. Leblanc

Une foule considérable de parents et d'amis a assisté, hier matin, au service funéraire de Mme Jean-Baptiste Leblanc, née Gabrielle Gouin, décédée ces jours derniers à l'âge de 49 ans. Elle était l'épouse du Dr. Jean-Baptiste Leblanc, chirurgien bien connu de notre ville.

Le service funéraire fut chanté en l'église Cathédrale par l'abbé Charles-Edouard Bourgeois, directeur du service de l'Assistance à l'Enfance. Les prières furent lues par M. Soutien. Agissaint comme diacre et sous-diacre, l'abbé P.-X. St-Arnaud, curé de la Cathédrale, l'abbé Rosaire Gélinas, professeur du Grand-Séminaire. La levée du corps fut faite par l'abbé St-Arnaud.

Le service de Madame J.-B. Leblanc

On remarqua également au cortège M. Paul-Emile Doyon, p. vicaire général du diocèse; M. Maurice Patry, p. des chanoines Paul Gaudet, Robert Giroux et Georges Panneton; le R. P. Irénée, o.f.m., le R. P. C. DeBlois, supérieur du patronage St-Charles; les abbés Jules Bettez, Yves Gélinas, Gérard Aizer, Paul-Emile Lafrenière, Jean-Baptiste Carignan, Eddy Hamelin, Antonio Magnan, Hector Marcotte, Charles-Henri Lapointe, A. Rousseau, Rosemont Masson, A. Leblanc, Louis Massicotte, Roger Bellemare, Ovide Levasseur, Paul Gaudet, Reynald Rivard, Bernard Ferland.

Dans le défilé le corps était précédé d'une imposante délégation des Chevaliers de Colomb sous la direction du grand chevalier, M. Charles-Edouard Lamothe et le commandeur Auguste Massicotte. M. Alde Garneau portait le drapeau. Suivaient immédiatement la délégation mortelle, son époux, le Dr. Jean-Baptiste Leblanc; ses deux fils, Roger et Pierre Leblanc; son père M. Charles-Henri Gouin; ses frères, M. Louis-Philippe Gouin, des Trois-Rivières; le notaire Georges-Henri Gouin, de Québec; son beau-frère, M. Lucien Leblanc, de Batiscan; ses beaux-frères, MM. Edgar et Alexandre Leblanc, de Batiscan; le notaire Léo Leblanc, des porteurs d'honneur étaient: Dr. Jean-Paul Beaudry, Dr. Jean-Jacques Garneau, Dr. J. A. Denoncourt, Dr. Adélard Tétrault, Dr. James Malone, Dr. Pierre Hubert. On remarqua également une imposante délégation du corps médical de notre ville, dont les médecins suivants: Dr. Auguste Panetier, Dr. André Panetier, Dr. Louis-Philippe Bellefleur, Dr. Hervé Beaudoin, Dr. Georges Racicot, Dr. Pierre Dumoulin, Dr. B. de Charrel, Dr. Jean-Paul Beaudry, Dr. Jean-Lacourrière, Dr. Paul Lacourrière, Dr. Roch Hébert, Dr. Paul Béland, Dr. Jean-Louis Beaudry, Dr. Willie Godin, Dr. Jean-Charles Matteau, Dr. Romeo Bellefleur.

Reclamation due à une collision

Une légère collision survenue le 23 décembre dernier au Cap-de-la-Madeleine a eu son écho hier à la Cour du Magistrat, devant son honneur le juge J. Alfred Gaudet. Un conducteur de taxi de cette ville poursuivait un citoyen de Ste-Flore pour une somme de \$70 qu'il dit avoir perdue à la suite de l'accident.

Me Philippe Bibeau, C.R. avocat du plaignant, a fait comparaitre quatre ou cinq témoins qui ont constaté la position des deux véhicules immédiatement après la collision, d'une vingtaine de pieds. Me Alexandre Baillet, procureur du défendeur, a fait témoigner également les personnes qui se trouvaient dans l'automobile de celui-ci. La cause a été prise en délibéré.

La protection des écoliers

(Par Jean-Paul Quinty)

Notre journal signalait en édition de la semaine dernière qu'un enfant (enfant ou adolescent) avait été victime d'un acte de violence au cours de la saison des vacances. L'éditorialiste ajoutait: «C'est un record qui mérite d'être porté à l'attention du public».

En félicitant tous ceux qui ont aidé à la prévention des noyades et des jeunes qui se sont sagement montrés plus prudents, il contenait de signaler un autre point où les Trifidiens devront faire preuve de prudence et éviter ainsi des tragédies qui entraineraient la mort d'écoliers.

Le record de la cité, Me Philippe Bibeau, C.R., a demandé à ce que les automobilistes qui traversent la rue Royale qui, il est devenu un vrai champ de courses. Une campagne de la vitesse dans les zones scolaires mettrait ainsi en danger la vie des enfants.

Il y a certaines zones plus dangereuses que d'autres. Signalons d'abord la zone de la rue Royale, puis des écoles St-Philippe et St-Louis, du High School, rue St-Maurice, du petit séminaire, de l'école St-Patrice, rue Lavolette, l'école Chamberland, rue Ste-Marquette, de l'Académie De La Salle et du Jardin de l'Enfance, coin Lavolette et St-Pierre, zones que nous croyons plus dangereuses qu'aucune parce qu'il est reconnu qu'en ces endroits plusieurs automobilistes y donnent un peu trop facilement sur l'accélérateur.

Nos constables devraient surveiller davantage la rue Royale qui, il est devenu un vrai champ de courses. Une campagne de la vitesse dans les zones scolaires mettrait ainsi en danger la vie des enfants.

La campagne du prêt d'honneur sera lancée le 14 septembre

Mar Albert Tessier, p. lancera, dimanche prochain, le 14 septembre, la campagne de prêt d'honneur de la société St-Jean Baptiste des Trois-Rivières. M. André Piché, président de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, M. Raoul Rainville, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. le notaire Léo Leblanc, président du club Richelieu des Trois-Rivières, M. J. Béliveau, président de la régionale mauricieuse de l'Association professionnelle des Industriels, et M. Charles-Edouard Lamothe, grand chevalier du Conseil 1001 des Chevaliers de Colomb.

Le comité des officiers de la société St-Jean Baptiste de Trois-Rivières s'occupe de répondre par un bulletin, tandis qu'un comité de Trois-Rivières, Dr. Antoine Grondin, président de la fédération St-Jean la radio et du cinéma.

Demandes refusées par l'hon. Juge Emile Ferron

L'honorable juge Emile Ferron, de la Cour Supérieure, a rejeté hier les demandes des procureurs de l'Associated Textiles de Louisvillle qui ont exprimé le désir de plaider par écrit leur défense contre le Syndicat Catholique du Textile de cette même ville et il a refusé d'enregistrer immédiatement le règlement du Syndicat.

Le représentant du syndicat s'est déclaré prêt à procéder par écrit à la permission de plaider par écrit et les règles, tel que suggéré par Me Letarte, et pourvu aussi que les intimés et témoins fussent appelés à se retirer de la salle d'audience. Ce dernier s'est objecté sur ce point et a demandé des procédures sur la première motion seulement.

A ce moment, Me Fernand Chausse, procureur de M. Marc Carrier, agent d'affaires du syndicat, a demandé à ce que la règle émise immédiatement contre son client et a demandé une remise de motion afin de pouvoir plaider par écrit. A la suite de ce nouveau développement, Me Letarte a demandé au juge de suspendre la procédure jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

Me Philippe Bibeau, C.R. avocat du plaignant, a fait comparaitre quatre ou cinq témoins qui ont constaté la position des deux véhicules immédiatement après la collision, d'une vingtaine de pieds. Me Alexandre Baillet, procureur du défendeur, a fait témoigner également les personnes qui se trouvaient dans l'automobile de celui-ci. La cause a été prise en délibéré.

Enquêtes fixées au 10 et 11 septembre

Georges Combe, accusé de faux prétextes, sera en enquête criminelle le 11 septembre prochain. Celui-ci, d'après la plainte déposée par la poursuite, aurait obtenu sous de faux prétextes de M. Georges Gariépy, propriétaire d'auto de location, une voiture de modèle Monarch, le 20 octobre 1951. L'accusé devait se servir du véhicule, de sept heures du matin à 1 heure de l'après-midi ce jour-là, mais il ne serait pas encore revenu rendre l'auto qu'il a louée.

Son honneur le juge Léves Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, a ajourné hier au 10 septembre prochain la cause de Raymond Dupuis, de Ste-Alexis des Monts, accusé de vol perpétré entre le 24 février et le 14 mai 1952. D'après la plainte déposée par M. Maurice Dupuis, l'accusé avait enlevé frauduleusement à son propre usage et aurait voulu de rendre compte et de remettre au plaignant un montant d'au moins \$1,680. Le défendeur aurait reçu cette somme à condition qu'il en rende compte tel que l'allégué le demandeur.

L'enquête d'André Paillé, de Notre-Dame, accusé de vols de fait sur la personne de Raymond Bloudeau, du Cap-de-la-Madeleine, a été fixée hier au 10 septembre prochain. L'incident sur lequel portera cette enquête, se serait produit le 2 août dernier, aux Vieilles Forges. Après explications du Magistrat sur divers modes de procédure, l'accusé a opté pour une enquête préliminaire fixée à mercredi prochain.

Les municipalités n'ont pas des revenus suffisants, dit le maire François Roy

(Par Roland Héroux)

Dixville Notch, New Hampshire, 5. — «Les municipalités n'ont pas de revenus suffisants. Il leur faut des revenus supplémentaires, il faut de toute nécessité obtenir une plus juste répartition de la taxe. C'est impossible et il est admis que les municipalités n'ont pas la part qui leur revient, disait, hier matin à l'ouverture du 31^e congrès annuel de l'Union des municipalités de la province de Québec, Son Honneur le maire François Roy, de Shawinigan, qui préside ce congrès, groupant plus de six cents délégués et tenu au Balmis hôtel, de Dixville Notch, New Hampshire dans un paysagiste évocateur des montagnes de la Suisse. «De plus, nous sommes assujettis à des taxes tout comme les organisations qui opèrent en vue d'un profit, quand nos revenus doivent être complètement retournés aux contribuables en services de ce fait nous devenons des collecteurs de taxes pour les gouvernements supérieurs, ce qui n'est pas juste.

«L'entretien des rues d'hiver et nombre d'autres services qui n'existent pas il y a quelques années demandent des dépenses considérables soit en machinerie, carburant ou toutes sortes de matériaux. On ne se contente plus du strict nécessaire; on exige beaucoup plus et c'est justifiable. Mais il en résulte que nos revenus n'ont pas augmenté au même rythme que nos dépenses. Cela s'est aussi produit dans le domaine fédéral et provincial, ce qui les oblige à imposer des charges nouvelles. Malheureusement, on a oublié d'exempter le pauvre gouvernement municipal de ces charges, c'est pourquoi nous insistons à nous allier continuellement à la municipalité pour le plus faible de la famille le même traitement que les deux grands frères s'accordent l'un à l'autre. «Nous sommes prêts à participer à l'étude de cette question avec la meilleure espérance de collaboration et je crois que le temps des réalisations est arrivé; nous en avons parlé depuis assez longtemps.

J'ai représenté l'Union des municipalités plusieurs fois durant mon terme de président, notamment en décembre, à Washington, à la U.S.A. Conference of Mayors, puis, en mai, à New-York, à la United States Federation of Mayors. Je constatai à ces deux conférences que les besoins municipaux sont les mêmes que les nôtres, manque de revenus. Enfin, en juin j'ai représenté l'Union au congrès de la Fédération canadienne des maires, à Calgary, qui s'est tenu à la fin de l'été.

«Notre exécutif a tenu cinq réunions, durant notre terme, une à Québec, deux à Montréal, une à Shawinigan, une à Verdun. C'est la première fois que nous avons rencontré le premier ministre Duplessis, qui s'est montré très intéressé à nos besoins municipaux.

Ceux qui se rendront visiter la nouvelle église pourront voir les plans du maître autel, des bancs ainsi que des échantillons du marbre qui sera utilisé pour le nouveau temple.

Nul doute que les paroissiens de Ste-Madeleine et le public en général seront intéressés à visiter la nouvelle église paroissiale, qui s'élève sur le boulevard Ste-Madeleine, à l'angle de la rue du Sanctuaire.

Le public invité à visiter l'église Sainte-Madeleine

Cap-de-la-Madeleine, 5 (DNC) — Dimanche après-midi, après la cérémonie des montons de la paroisse Ste-Madeleine, on permettra au public de visiter la nouvelle église paroissiale afin qu'il puisse se rendre compte de la marche des travaux de construction.

Le dimanche dernier, lors du prône le P. Wilfrid Soucy, o.m.i., curé, a invité les paroissiens à visiter leur nouveau temple dans l'après-midi du 7 septembre. Il était en même temps heureux d'annoncer que les travaux progressent rapidement et que les divers entrepreneurs font diligence pour exécuter dans les délais fixes les différentes tâches qui leur ont été confiées.

Ceux qui se rendront visiter la nouvelle église pourront voir les plans du maître autel, des bancs ainsi que des échantillons du marbre qui sera utilisé pour le nouveau temple.

Nul doute que les paroissiens de Ste-Madeleine et le public en général seront intéressés à visiter la nouvelle église paroissiale, qui s'élève sur le boulevard Ste-Madeleine, à l'angle de la rue du Sanctuaire.

Deux échevins exigent les logements de la ville pour les capitaines de police

Les échevins J.-A. DesRosaux et Joseph-T. Guay ont demandé, lors de la dernière séance du conseil, que les capitaines de police Edgar Desrochers et Antonio Gaudet soient logés dans les logements de la ville situés aux étages supérieurs des deux postes de police.

Jusqu'à présent, le logement de la direction de la force constabulaire, il semblait acquis que les capitaines occupent ces logements. Cette coutume a été abandonnée et depuis environ un an, soit depuis la promotion des capitaines DesRosaux et Gaudet, ceux-ci n'ont pu bénéficier du même privilège que leurs prédécesseurs. Le logement situé au-dessus du poste no 2 est actuellement habité par le chef de police J.-Antonio Roy qui occupe auparavant le logement no 1. Ce logement est vacant, il est au-dessus du poste no 1 est vacant. Ce dernier était réservé en vue d'y établir le commissariat industriel mais ce projet semble définitivement abandonné.

Les échevins DesRosaux et Guay estiment qu'il serait dans l'ordre que les capitaines actuels soient traités sur le même pied que les autres.

Aucune décision n'a été prise. La discussion sur les problèmes posés actuellement par les forces policières a été différée à une prochaine séance pour permettre au gérant municipal Roger Lord de préparer un rapport sur les reures de travail supplémentaires des officiers en cours de l'année.

Le gérant a suggéré qu'on leur paie un montant global représentant une bonne moyenne du temps supplémentaire qui a été fait par les constables sous leur surveillance mais le conseil n'a pas voulu s'engager immédiatement.

Huit nouveaux logis au Cap en août

Cap-de-la-Madeleine, 5 (DNC) — Huit nouveaux logements ont été commencés au cours du mois d'août dernier, suivant un relevé des permis de construction accordés durant le mois.

Des permis ont été pris pour six unités de logement et pour un duplex. Ceux qui ont pris ces permis sont MM. Gilles Noël, Lionel Babineau, Eddy Paradis, Michel Plourde, Judith Thiffault, Roger Massicotte, Jean-Jacques Normandin.

Durant le mois d'août 29 permis ont été octroyés tant pour des nouvelles maisons que pour des réparations. On ne signale aucune construction d'importance et pas un seul permis ne dépasse \$10,000.00 en valeur déclarée.

La valeur totale déclarée pour le mois d'août est de \$58,475.00. C'est le chiffre le plus bas depuis février dernier.

Depuis le début de l'année on a donné des permis pour 150 maisons pour un total de 175 logements.

Le pari-mutuel rapporte à la cité \$33,096.05

Un rapport soumis au conseil par le gérant municipal Roger Lord, révèle que la cité avait encaissé, au 1^{er} septembre inclusivement, une somme de \$33,096.66 représentant le pourcentage perçu par la ville sur les recettes du pari-mutuel aux programmes de course.

Depuis le début de la saison jusqu'à la date du rapport, les montants parés ont atteint la somme de \$1,103,202.00. L'encaissement perçu par la cité représente trois pour cent de cette somme.

DOCTEUR
ROGERVILLEMURE
982 RUE ST-PROSPER
Sera de retour
à ses bureaux le
8 SEPTEMBRE
Bureau ouvert
pour renseignements

FOURRURES

Nous nous excusons de n'avoir pu servir toutes les clientes qui se sont présentées à notre magasin la semaine dernière à l'occasion de notre

VENTE D'AOUT !

Pour cette raison, nous avons décidé de continuer cette

VENTE A PRIX
TRES REDUITS

sur tous nos manteaux de fourrures de COUPE et QUALITE RECONNUES, et ceci pour encore quelques jours.

Tous nos MANTEAUX portent une GARANTIE et nos PRIX sont aussi les PLUS BAS.

J. Alb. Durand
1463, rue Notre-Dame
Trois-Rivières

MAISON A VENDRE
Maison moderne à quatre résidences, plan vétéran, 4 grandes pièces, chambre de bain, chauffage central. Financière. Possibilité de louer au second plan. Terrain 3,000 pieds carrés. Hant. 924. Cause de départ. S'adresser 295 DES VETERANS Cap-de-la-Madeleine

6%
100 placements mutuels
Remboursable à demande
GUY BOURNIVAL
536, rue Radisson Tél. 303

ARRIVENT DEMAIN
Journal Caillol

Aujourd'hui dernier jour
"La Voyageuse Inattendue"
"Trois Télégrammes"

507 rue Ste-Julie Tél.: 7326-R
Trois-Rivières

Adelphe; 2e, M. Joseph Charest,
de St-Stanislas.

Section 7 - Sucre à la crème
1er prix: M. Henri Germain de
St-Stanislas; 2e, M. Alfred Mon-
grain, de Proulxville; 3e, M. Mme
R. W. Lafontaine, de St-Stanislas;

Section 5 — Couvre-lit d'enfant:
1er prix: Mlle Louise Crête, de
Proulxville; 2e prix: Mme Albérie
Massicotte, de St-Proper; 3e prix:
Mme Henri Germain, de St-Stanis-
las; 4e prix: Mme B. Dessureault de
St-Stanislas.

Mme Prima Trudel de Proulxville.
Section 40
Habit pour garçon
1er prix Mme Prima Trudel de
Proulxville, 2e Mme Michel Teas-
sier de St-Adelph, 3e Mme Gusta-
re Roberge de St.-Stanislas.

et cousez vous-m
merveilleuse machi

...mes avec celle
ne,

les a
chan
dés
saisiss
la m
nature
rent-
ardo
rent
cation
olive
pêche
tiren
riche
cann
velli
clair
béné
treus
on r
vrai

Show
Miles
Garceau
shower
prochal
Lamoth
Lamoth
Descôte
toriall
Joseph
Henri G
frey G
Fugère
tier, A
Montré
Barcelo
ge, Pier
te Dero
ae Lajo
Jole, Lu
mand, A
Goulin,
Denonc

Déplo
Mile
fin de
Beaupon
Racine-
Miles
Rheault
nière à
Mme
fils Ber
de mar
Mme Jo
M. G
semaine

G

"CH
ou s
d'

Ces
altern
nervos
gnées
connue
défaut
tous d'
vous
ces m
vous p
Compo
Pinkchi
Ouil
essais
ais, le
à appe
plet ou
Est-ce
pour l
avent
Pinkchi

Son a
effet à
Essaye
ham, l
se ces
se" con
Obtene
Lydia
les tab

A

Grand'Mère a adopté un budget scolaire de \$253,878.61

Un journaliste au déjeuner du Richelieu



M. Roger Champoux, rédacteur de Montréal, a prononcé la causerie, hier midi, au déjeuner du Richelieu Shawinigan. Cette photo représente la table d'honneur. De gauche à droite, MM. Emile Verrette, Fabien Laroche, qui a présenté le conférencier, M. Champoux, M. Anatole Rainville, président du club, MM. Eugène Dumas, secrétaire-trésorier de la Cité de Shawinigan, Gérard Garneau, qui a remercié le conférencier, et le Dr. Yves Blais.

Le journaliste doit faire vite et bien dit M. Roger Champoux

Shawinigan, 5 — M. Roger Champoux, rédacteur à "La Presse" de Montréal, a été l'invité d'honneur du Club Richelieu à son déjeuner hebdomadaire servi, hier midi, sous la présidence de M. Anatole Rainville. Il a consacré au journalisme une spirituelle causerie intitulée: "Tout ça pour cinq cents".

"Le journaliste n'habite pas une tour d'ivoire dorée, loin de là, a-t-il dit. Nous n'avons pas la quiétude propice à l'étude, à l'élaboration de l'œuvre. Nous sommes au milieu de la vie et plus vite encore, le journaliste à l'heure et les patrons ne l'ont écarté d'un travail qu'il doit tolérer sans l'exactitude: le public lecteur, non plus, et, cependant, on oblige le rédacteur à accomplir un miracle, c'est à dire à faire vite et bien."

"Messieurs, n'enviez pas notre sort. Certes, il offre des avantages; certes aussi, il apporte des compensations, beaucoup plus spirituelles que matérielles."

"Et puis notre métier est nécessaire, indispensable. Il faut bien qu'il soit fait par quelqu'un. Les journalistes sont les premiers à s'amuser de leurs problèmes. Ils ont la grande loi au spectacle du monde. Tout savoir, tout écrire sans trop dire et tout d'aller vite et plus vite encore, le journaliste à l'heure et les patrons ne l'ont écarté d'un travail qu'il doit tolérer sans l'exactitude: le public lecteur, non plus, et, cependant, on oblige le rédacteur à accomplir un miracle, c'est à dire à faire vite et bien."

"Messieurs, n'enviez pas notre sort. Certes, il offre des avantages; certes aussi, il apporte des compensations, beaucoup plus spirituelles que matérielles."

"Et puis notre métier est nécessaire, indispensable. Il faut bien qu'il soit fait par quelqu'un. Les journalistes sont les premiers à s'amuser de leurs problèmes. Ils ont la grande loi au spectacle du monde. Tout savoir, tout écrire sans trop dire et tout d'aller vite et plus vite encore, le journaliste à l'heure et les patrons ne l'ont écarté d'un travail qu'il doit tolérer sans l'exactitude: le public lecteur, non plus, et, cependant, on oblige le rédacteur à accomplir un miracle, c'est à dire à faire vite et bien."

"Messieurs, n'enviez pas notre sort. Certes, il offre des avantages; certes aussi, il apporte des compensations, beaucoup plus spirituelles que matérielles."

"Et puis notre métier est nécessaire, indispensable. Il faut bien qu'il soit fait par quelqu'un. Les journalistes sont les premiers à s'amuser de leurs problèmes. Ils ont la grande loi au spectacle du monde. Tout savoir, tout écrire sans trop dire et tout d'aller vite et plus vite encore, le journaliste à l'heure et les patrons ne l'ont écarté d'un travail qu'il doit tolérer sans l'exactitude: le public lecteur, non plus, et, cependant, on oblige le rédacteur à accomplir un miracle, c'est à dire à faire vite et bien."

"Messieurs, n'enviez pas notre sort. Certes, il offre des avantages; certes aussi, il apporte des compensations, beaucoup plus spirituelles que matérielles."

"Et puis notre métier est nécessaire, indispensable. Il faut bien qu'il soit fait par quelqu'un. Les journalistes sont les premiers à s'amuser de leurs problèmes. Ils ont la grande loi au spectacle du monde. Tout savoir, tout écrire sans trop dire et tout d'aller vite et plus vite encore, le journaliste à l'heure et les patrons ne l'ont écarté d'un travail qu'il doit tolérer sans l'exactitude: le public lecteur, non plus, et, cependant, on oblige le rédacteur à accomplir un miracle, c'est à dire à faire vite et bien."

"Messieurs, n'enviez pas notre sort. Certes, il offre des avantages; certes aussi, il apporte des compensations, beaucoup plus spirituelles que matérielles."

"Et puis notre métier est nécessaire, indispensable. Il faut bien qu'il soit fait par quelqu'un. Les journalistes sont les premiers à s'amuser de leurs problèmes. Ils ont la grande loi au spectacle du monde. Tout savoir, tout écrire sans trop dire et tout d'aller vite et plus vite encore, le journaliste à l'heure et les patrons ne l'ont écarté d'un travail qu'il doit tolérer sans l'exactitude: le public lecteur, non plus, et, cependant, on oblige le rédacteur à accomplir un miracle, c'est à dire à faire vite et bien."

"Messieurs, n'enviez pas notre sort. Certes, il offre des avantages; certes aussi, il apporte des compensations, beaucoup plus spirituelles que matérielles."

Délégué à Chicoutimi



M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

M. Raymond Lamothe, vice-président du Jeune Commerce de Grand'Mère qui a été nommé délégué officiel de cette chambre lors du prochain congrès provincial qui doit se tenir les 12-13 et 14 septembre prochain à Chicoutimi.

La taxe demeure à \$1.10 avec une taxe spéciale de \$0.10

Grand'Mère, 5 — La Commission Scolaire de la ville de Grand'Mère, lors de sa dernière séance, a adopté son budget pour la présente année scolaire 1952-53.

Le taux de la taxe scolaire est demeuré au même tarif que les années précédentes, soit \$1.10 par cent de la valeur d'évaluation municipale. Le projet de budget soumis aux membres de la Commission Scolaire par le secrétaire-trésorier, se chiffre par un montant de \$243,878.61, de dépenses, réparties comme suit:

Académie du Sacre-Coeur	\$67,435.00
Ext. St-Louis de Gonzague	\$64,515.00
Ecole St-Jean-Baptiste	\$24,970.00
Ecole Lafleche	\$29,160.00
Ecole St-Joseph	\$13,945.00
Ecole Ménager	\$ 4,085.00
Ecole St-Louis	\$ 5,336.00
Ecole St-Maurice	\$ 3,600.00
Bureau	\$ 9,260.00
Général	\$17,840.00
Ecole Industrielle	\$ 3,708.61
Total, dépenses	\$243,878.61

Ce projet de budget est accepté en ce qui concerne la prévision des recettes ordinaires, lesquelles sont estimées comme suit à savoir:

Subvention sur traitement	\$1,689.35
Subvention pour	\$ 400.00
Ecole Ménager	\$ 615.00
Intérêts sur arriérés	\$ 1,530.00
Rebutions mensuelles	\$ 1,530.00

Le budget adopté pour les dépenses ordinaires laisse donc un solde de \$208,969.26, à être couvert au moyen d'un imposition de cotisations.

Les charges fixes à être acquittées au cours de la présente année ont aussi été soumises aux commissaires, elles s'établissent comme suit:

Intérêt sur obligations	\$13,282.50
Intérêt sur emprunt temporaire	\$ 3,000.00
Rachat obligations	\$21,500.00
Total	\$37,782.50

Cotisation à recevoir du gouvernement provincial se chiffant par \$15,696.75, laissant un solde de \$22,085.75. Afin de pourvoir aux prétentions budgétaires de l'année courante, M. le commissaire André Leduc a proposé lors de cette assemblée que, si le taux de la cotisation scolaire régulière destinée à pourvoir à l'administration générale de la Commission Scolaire soit fixé à un dollar et dix sous par cent de la valeur d'évaluation des biens immeubles de cette municipalité (\$1.10), le taux de la cotisation spéciale au fins de payer les charges fixes sur l'emprunt de cette corporation, savoir, intérêts et rachat de coupures, soit fixé à dix sous par cent piastres d'évaluation des biens immeubles de cette municipalité (\$0.10).

Shawinigan a perçu ses taxes dans une proportion de 99%

Shawinigan, 5 — La perception des taxes municipales a constitué un record à Shawinigan durant l'année financière 1951-52 qui s'est terminée le 30 juin. La taxe générale a été perçue dans la proportion de 99%, de même que la taxe spéciale et la taxe d'affaires.

Le secrétaire-trésorier de la Cité M. Eugène Dumas, nous a fourni à ce sujet une statistique édifiante: En 1951-52, la taxe générale devait rapporter \$1,045,092.35, dont \$1,034,354.58 ont été perçus.

La taxe spéciale (pour payer la construction de l'hôtel de ville) devait rapporter \$54,970.02 et on a perçu \$54,296.46.

Pour les deux taxes, générales et spéciales, l'écart du non perçu n'est que de \$11,412.33, soit d'environ 1%. L'écart est moindre encore dans la perception de la taxe d'affaires. Il représente \$461.23, soit la différence entre l'imposition de \$48,625 et la perception de \$48,164.23.

Les bûcherons ont envahi mardi les chantiers de la Mattawin

Grand'Mère, 5 — Le petit village de la Mattawin a été le centre d'une activité bourdonnante dans la journée de mercredi, alors que les opérations forestières de la Consolidated Paper Corp., reprenaient leurs activités.

En effet, le petit bac, qui transbordait d'une rive à l'autre, les véhicules à traverser plus de 230 véhicules de toutes sortes, et quelques 35 camions chargés de bûches, à destination des chantiers de la compagnie Jean-J. Baillargeon, agent de la circulation de St-Tite, et de la région, s'est rendu sur les lieux pour diriger la circulation et maintenir l'ordre. Il nous déclarait au téléphone hier soir, que tout s'est passé très normalement bien que quelques bûcherons aient commencé de petites batailles sans grande importance, qui furent vite réglées.

Aucun accident ne s'est produit dans cette région malgré le nombreux trafic qui y circulait au cours du début de cette semaine. Mercredi soir, après le coucher du soleil, tout était redevenu normal dans cette région après que le gros du transport se fut effectué dans la première journée. Plusieurs autres camions prendront sans doute la traversée de la fin de semaine, mais le gros boom est maintenant passé, nous déclarait M. Baillargeon au téléphone.

Quatre Montréalais ont subi un revers dans Shawinigan

Shawinigan, 5 — Quatre Montréalais arrivés depuis peu à Shawinigan, ont subi un revers, hier, avec empressement sur la recommandation du Recorder de la Cité, M. Jos. Lafond, c.r., devant lequel ils ont comparu pour répondre à une accusation d'avoir rendu à domicile de la contrefaçon d'argent sans au préalable avoir obtenu de la ville une licence à cet effet.

Le quatuor s'est avoué coupable de l'accusation portée contre eux et le Recorder leur a infligé une amende de \$40, plus les frais ou un mois de prison.

Il appert de plus que l'un des membres du quatuor montréalais, lequel a reconnu sa faute, se serait rendu coupable du vol d'une valise dans un hôtel local. L'accusé a opté pour un procès sommaire après avoir avoué sa culpabilité et il fut condamné à payer une amende de \$25, plus les frais ou à faire 15 jours de prison, les sentences, dans son cas, n'étant pas concurrentes.

Les amendes ont toutes été acquittées par le gérant de la troupe.

Shawinigan, 5 — Quatre Montréalais arrivés depuis peu à Shawinigan, ont subi un revers, hier, avec empressement sur la recommandation du Recorder de la Cité, M. Jos. Lafond, c.r., devant lequel ils ont comparu pour répondre à une accusation d'avoir rendu à domicile de la contrefaçon d'argent sans au préalable avoir obtenu de la ville une licence à cet effet.

Shawinigan, 5 — Quatre Montréalais arrivés depuis peu à Shawinigan, ont subi un revers, hier, avec empressement sur la recommandation du Recorder de la Cité, M. Jos. Lafond, c.r., devant lequel ils ont comparu pour répondre à une accusation d'avoir rendu à domicile de la contrefaçon d'argent sans au préalable avoir obtenu de la ville une licence à cet effet.

Shawinigan, 5 — Quatre Montréalais arrivés depuis peu à Shawinigan, ont subi un revers, hier, avec empressement sur la recommandation du Recorder de la Cité, M. Jos. Lafond, c.r., devant lequel ils ont comparu pour répondre à une accusation d'avoir rendu à domicile de la contrefaçon d'argent sans au préalable avoir obtenu de la ville une licence à cet effet.

Shawinigan, 5 — Quatre Montréalais arrivés depuis peu à Shawinigan, ont subi un revers, hier, avec empressement sur la recommandation du Recorder de la Cité, M. Jos. Lafond, c.r., devant lequel ils ont comparu pour répondre à une accusation d'avoir rendu à domicile de la contrefaçon d'argent sans au préalable avoir obtenu de la ville une licence à cet effet.

Shawinigan, 5 — Quatre Montréalais arrivés depuis peu à Shawinigan, ont subi un revers, hier, avec empressement sur la recommandation du Recorder de la Cité, M. Jos. Lafond, c.r., devant lequel ils ont comparu pour répondre à une accusation d'avoir rendu à domicile de la contrefaçon d'argent sans au préalable avoir obtenu de la ville une licence à cet effet.

Shawinigan, 5 — Quatre Montréalais arrivés depuis peu à Shawinigan, ont subi un revers, hier, avec empressement sur la recommandation du Recorder de la Cité, M. Jos. Lafond, c.r., devant lequel ils ont comparu pour répondre à une accusation d'avoir rendu à domicile de la contrefaçon d'argent sans au préalable avoir obtenu de la ville une licence à cet effet.

La côte du C.N.R., est complétée depuis quelques jours



Grand'Mère, 5 — Voici un aspect bien significatif pour les automobilistes et les camionneurs de la ville de Grand'Mère qui ont à se rendre plusieurs fois par jour à la station du C.N.R. En effet, nous voyons sur cette photo, les magnifiques améliorations à la fameuse côte du C.N.R. depuis qu'elle a été élargie et pratiquement refaite à neuf du bas jusqu'en haut. Depuis le milieu de la semaine, elle est complètement recouverte d'asphalte, ce qui lui donne un cachet encore joli.

Le Jeune Commerce forme ses comités à Grand'Mère

Grand'Mère, 5 — Les membres de l'exécutif du Jeune Commerce de Grand'Mère se sont réunis pour la première fois cette année sous la présidence de M. Eddy Gallie, mercredi soir dernier, pour discuter de différents problèmes concernant cette association, et former pour la présente année fiscale les différents comités qui en font partie.

Au cours de cette première assemblée, le rapport financier fut adopté sur proposition de Maurice Lacroix, secondée par M. Jacques Marchand. On procéda ensuite à la formation des différents comités de la jeune chambre, nous donnons ci-après, le nom du président de ces comités:

Comité de réception, président M. Gratien Poirée.
Comité du Tumbre de Noël, président M. Jos. Melançon, réu.
Comité Touristique, président M. Maurice Lacroix, réu.
Comité de visite industrielle, président M. Venant Desautels.
Comité de l'Arène, président M. Paul Robert.
Comité Social, président M. Georges Ricard.
Comité de recrutement, président M. Réal Leblanc.
Comité de la Guignole, président M. Jacques Marchand.

Les membres de l'exécutif ont aussi jeté les bases pour le nouveau comité oratoire. Le président de ce comité sera nommé lors de la prochaine assemblée.

Grand'Mère, 5 — Les pompiers de la ville de Grand'Mère n'ont eu à répondre qu'à quatre alarmes au cours du mois qui vient de se terminer selon le rapport que nous remettrait hier le chef de police M. Louis-Georges Gélinais.

Voici le rapport tel qu'il nous a été remis dans son entier.

Sorties des pompiers au cours du mois d'août 1952, 1 appel pour feu à l'extérieur de la ville à Ste-Flore, 1 fausse alarme, 2 feux au dépôt municipal; Montant payé pompiers volontaires au cours du mois \$119.75; Service de la police, 188 appels, personnes logées sans protection au poste de police, 29 personnes arrêtées pour vol, 1 personne arrêtée pour voies de fait, 1 personne arrêtée pour avoir troué la paix publique, 12 personnes arrêtées pour attentat à la pudeur, 1 personne arrêtée pour vagabondage, 1 mendier sans permis, 2; arrêtés pour faux, 1; personnes arrêtées pour conduite de véhicule motorisé, alors que les facultés étaient amoindries par la boisson, 3; personnes ayant enfreint les règlements de la circulation, 13; accidents d'auto, 17; lampes de rues rapportées brisées, par les constables 127.

Grand'Mère, 5 — La ville de Grand'Mère a accordé au cours du mois d'août dernier un total de 16 permis de constructions pour un montant de \$51,800.00, comprenant 10 nouveaux logements. Sur ces permis accordés au cours du mois dernier, on remarque une seule construction domiciliaire comprenant plusieurs logements, tandis que les autres permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales ou des réparations à des logements existants déjà.

Voici les détails la liste des permis pour le mois d'août 1952:

Permis No. 1530: M. Maurice Arvissais, 6e Avenue, une maison à deux étages en briques, \$12,000.
Permis No. 1531: M. Hervé Ma-

Grand'Mère, 5 — La ville de Grand'Mère a accordé au cours du mois d'août dernier un total de 16 permis de constructions pour un montant de \$51,800.00, comprenant 10 nouveaux logements. Sur ces permis accordés au cours du mois dernier, on remarque une seule construction domiciliaire comprenant plusieurs logements, tandis que les autres permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales ou des réparations à des logements existants déjà.

Grand'Mère, 5 — La ville de Grand'Mère a accordé au cours du mois d'août dernier un total de 16 permis de constructions pour un montant de \$51,800.00, comprenant 10 nouveaux logements. Sur ces permis accordés au cours du mois dernier, on remarque une seule construction domiciliaire comprenant plusieurs logements, tandis que les autres permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales ou des réparations à des logements existants déjà.

Grand'Mère, 5 — La ville de Grand'Mère a accordé au cours du mois d'août dernier un total de 16 permis de constructions pour un montant de \$51,800.00, comprenant 10 nouveaux logements. Sur ces permis accordés au cours du mois dernier, on remarque une seule construction domiciliaire comprenant plusieurs logements, tandis que les autres permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales ou des réparations à des logements existants déjà.

Grand'Mère, 5 — La ville de Grand'Mère a accordé au cours du mois d'août dernier un total de 16 permis de constructions pour un montant de \$51,800.00, comprenant 10 nouveaux logements. Sur ces permis accordés au cours du mois dernier, on remarque une seule construction domiciliaire comprenant plusieurs logements, tandis que les autres permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales ou des réparations à des logements existants déjà.

Grand'Mère, 5 — La ville de Grand'Mère a accordé au cours du mois d'août dernier un total de 16 permis de constructions pour un montant de \$51,800.00, comprenant 10 nouveaux logements. Sur ces permis accordés au cours du mois dernier, on remarque une seule construction domiciliaire comprenant plusieurs logements, tandis que les autres permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales ou des réparations à des logements existants déjà.

Grand'Mère, 5 — La ville de Grand'Mère a accordé au cours du mois d'août dernier un total de 16 permis de constructions pour un montant de \$51,800.00, comprenant 10 nouveaux logements. Sur ces permis accordés au cours du mois dernier, on remarque une seule construction domiciliaire comprenant plusieurs logements, tandis que les autres permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales ou des réparations à des logements existants déjà.

Grand'Mère, 5 — La ville de Grand'Mère a accordé au cours du mois d'août dernier un total de 16 permis de constructions pour un montant de \$51,800.00, comprenant 10 nouveaux logements. Sur ces permis accordés au cours du mois dernier, on remarque une seule construction domiciliaire comprenant plusieurs logements, tandis que les autres permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales ou des réparations à des logements existants déjà.

Plan bevaniste d'une nouvelle "guerre de l'indépendance" entre Londres et Washington

Londres, 5 (Reuters). — Près de deux années après l'obtention de l'indépendance des États-Unis à l'égard de la Grande-Bretagne, les Travaillistes de gauche de M. Bevan ont présenté hier un plan destiné à assurer l'indépendance économique de la Grande-Bretagne vis-à-vis des États-Unis.

Le chef de la nouvelle "guerre de l'indépendance" est M. Harold Wilson, un des trois principaux partisans de M. Bevan qui ont démissionné de l'ancien gouvernement travailliste l'an dernier en affirmant que l'engagement du réarmement britannique était trop vaste.

M. Wilson, qui est âgé de 36 ans, et qui a déjà été président du Board of Trade, a proposé son plan dans un pamphlet intitulé: "Au lieu des dollars", publié par le Weekly Tribune, journal de M. Aneurin Bevan, chef de la faction travailliste de gauche.

Le plan provoquera vraisemblablement un des principaux sujets de discussions à la prochaine conférence annuelle du parti travailliste à Morecombe.

M. Bevan et ses hommes affirment que la Grande-Bretagne est menacée d'une crise économique désastreuse qui met en danger son indépendance et sa survie.

Dans son pamphlet, M. Wilson affirme que le pays doit se libérer de l'aide américaine qui l'oblige à accepter les décisions stratégiques prises par les chefs d'état-major de Washington.

Le plan pour la "liberté" britannique et les autres pays de l'Ouest qui luttent pour leur solvabilité et leur indépendance véritable, leur tâche rendue plus facile si les États-Unis faisaient leur part de quatre façons:

1.—En ouvrant leurs portes aux importations mondiales et en réduisant leurs tarifs douaniers.

2.—En s'unissant à d'autres pays dans un organisme mondial destiné à diriger et à allouer les matières premières et les aliments rares au lieu de compter sur les achats compétitifs.

3.—En comprenant la nécessité de "parts justes" dans la distribution du fardeau de l'armement.

4.—En y allant d'un effort total dans la lutte contre la pauvreté mondiale.

Tout développement de la politique économique américaine qui forcerait la Grande-Bretagne à rechercher le salut hors des régions où l'on utilise le dollar détruirait les puissants liens commerciaux qui unissent la Grande-Bretagne et le Canada, et obligerait les deux pays à prendre quelque décision désastreuse, a déclaré M. Wilson.

En supposant le pire de la part des États-Unis, le programme de la Grande-Bretagne serait acculé à une économie de la survie, et au rejet intégral du commerce en dollars.

La Grande-Bretagne devrait gouverner une nouvelle structure à toute sa politique économique nationale d'après les quatre principes suivants:

1.—Une campagne intégrale pour développer des sources de nourriture et des approvisionnements de matières premières dans les régions qui n'ont pas besoin d'être payées en dollars.

2.—L'insistance sur une plus grande liberté de développer le commerce avec les régions qui ne sont pas soumises au dollar. Une plus grande liberté, donc, d'effectuer le commerce avec, d'une part, les pays du Commonwealth qui utilisent la livre sterling, de l'autre, l'Est de l'Europe et le monde oriental.

3.—Le programme de réarmement de la Grande-Bretagne devrait se réduire à une intensité que l'économie du pays puisse supporter.

4.—La Grande-Bretagne devrait diriger beaucoup plus les objectifs de la vie économique nationale, et économiser au maximum sur ses dépenses en dollars.

Mais le remède apportait en lui-même un mal. En raison de la richesse relative qu'il procurait aux habitants, ceux-ci dépassaient les vus de Brémontier, et de ces dernières plantations bien au delà de la zone maritime, et elles envahissent des terres qui pouvaient fort bien être cultivées ou pâturées: culture et élevages disparaissent. Les crises économiques portant sur le bois et sur la récolte de céréales, les rendements baissent, et surtout, comme le pin ne demande pour ainsi dire pas de main-d'œuvre, l'exode territorial commença, la lande se dépeuple. Le troupeau de moutons, qui comptait encore 400.000 têtes en 1900, était tombé à environ 200.000 en 1950. Le nombre de berges qui demande une certaine spécialisation, ne nourrit plus, car le nombre des moutons était insuffisant. Or, le mouton est un excellent débarrasser. Il débarrasse les sous-bois des multiples parasites, et ceux-ci s'accumulent devant être de redoutables agents de l'extension des incendies de forêts. Ces incendies ont, de tout temps existé, mais ils ont pris une allure catastrophique dans les années sèches de 1948 à 1950. On se souvient encore qu'ils menaçaient la ville de Bordeaux, et que, lors de la lutte contre le feu, on a vu déployer une centaine de morts. La surface détruite par le feu atteignait maintenant 450.000 hectares, soit près de la moitié de la forêt landaise. Lorsque l'incendie prend, il est d'autant plus difficile à circonscrire que le massif est moins divisé, que les plates sont plus encombres d'herbes et d'arbustes, et que la population est plus clairsemée: cette dernière avait fini par n'être que de trois ou quatre habitants au kilomètre carré. Après les incendies, les propriétaires se sont vus obligés de réaliser la vente des troncs exploitables, avant qu'ils ne fussent gâtés par les parasites; beaucoup ne se soucient pas de replanter. L'industrie de la résine est arrêtée. Il fallait donc reconsidérer la politique agricole de cette vaste région, pour ne pas la voir retomber dans l'état où elle était avant Brémontier.

Or, il apparaît à l'évidence que la région n'est viable que si elle fait la part de la forêt et des cultures. L'expérience a montré que pas de forêt ne peut pas se défendre avec 10% des terres constituées en coupe-feux; ce pourcentage doit s'élever à 20% au moins. Les espaces ainsi réservés ne doivent pas être laissés à l'abandon, car ils s'embaissent vite et ne rempliraient plus leur rôle. Il faut donc obligatoirement mettre en culture des zones, d'entretien judicieux, telles que des cultures pulvérisées à vivre et y prospérer. Ceci ne va pas sans mal. Lorsque l'on a retourné, et défoncé les terrains qui étaient avant l'incendie, couverts de pins, on n'a qu'un sol dégradé, acide, et les premières cultures donnent des signes de carence. Il leur faut une fumure, que le mouton doit apporter, et cette nécessité va entraîner la constitution obligatoire de pâturages. C'est donc la première chose à faire, avant de retourner les sols. Les moutons sont mis en pâtures tournantes; ils consomment les maigres graminées, les repousses d'orties et de bruyères, et complète leur travail en brûlant les refus et les broussailles. On obtient alors, en un ou deux ans, une prairie comportant des graminées et, déjà, quelques légumineuses. A ce moment, la pâture est propice pour l'élevage de bœufs rustiques, la race bascoise convenant parfaitement. Des parcelles peuvent être labourées, et fourniront rapidement des fourrages artificiels, à utiliser après ensilage. La vache laitière est alors admise. Dans d'autres parcelles, des cultures de maïs, qui poussent très bien dans cette région, sont commencées. La pomme de terre convient bien également. L'économie de l'exploitation est alors complète. A côté, la forêt est replantée, avec des coupe-feux suffisants, et au bout de quelques années, la récolte de la résine peut commencer.

Déjà quelques domaines se reconstituent sur ce plan, qui entraîne le minimum de dépenses pour un rendement presque immédiat. La vente des terres brûlées se fait souvent à vil prix, et des agriculteurs peu fortunés sont capables de s'installer à leur compte là où, jusqu'alors, ils n'auraient pu être qu'ouvriers et manœuvres. Les Directions des Services Agricoles des départements intéressés les guident utilement, des termes-pilotes monnaient quels résultats on peut obtenir avec les méthodes préconisées. Actuellement 4.000 hectares sont défrichés, et, avec des fumures appropriées, ou dominent le nitrate d'ammonium et les sables potassiques, et le chaulage, les rendements en maïs et pommes de terre sont excellents. La voie est donc toute tracée, et l'on peut espérer que la région reprendra sous peu son équilibre, avec une forêt protégée efficacement désormais contre le feu, et des exploitations qui rendront la population.

Professeur A. Brion

Le vice-maréchal de l'air A. L. Morfee, C.B., C.B.E., président de l'Association RCAF et R.H. Hubbard, gardien de la Galerie Nationale Canadienne des Arts, ont sélectionné cette peinture, peinte par Goodridge Roberts, un artiste de Montréal, comme la meilleure des trente qui étaient présentées dans un concours pour le personnel présent et passé du CARC. Cette peinture dont le nom est "Port au Peril sur la Saint-Laurent" est une nature morte représentant

les environs de Murray Bay. On peut la voir actuellement au théâtre Odeon à Ottawa. Par la suite, elle sera envoyée comme cadeau à la reine Elizabeth, patronne de l'association du CARC. M. Roberts est le fils de Théodore Roberts, un romancier canadien; ce fut aussi un étudiant de l'École des Beaux-Arts.

(Canada Wide.)

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Veillée des anciens dirigeants jocistes de St-Lazare



Mercredi le 27 août dernier, au local de la J.O.C. de St-Lazare au Cap-de-la-Madeleine, les anciens dirigeants jocistes se sont réunis à l'occasion du 20e anniversaire de la J.O.C. canadienne qui sera fêté particulièrement le 14 septembre prochain lors du grand pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame du Cap. On remarque à la table d'honneur, de gauche à droite, M. et Mme Marcel Larivière, M. et Mme Jean-Paul Leclerc, M. l'abbé Roland Lemire, aumônier de la J.O.C., M. l'abbé Arthur Brunelle, curé de St-Lazare, Mme Rodolphe Bouliard, Mme Camille Gélina, Mme Benoit Elie, Mlle Noëlla Lamirande, présidente, de même que M. et Mme Roland Laperrière.

Nouvelle politique culturelle dans les Landes de Gascogne

Paris, (S.I.P.). — Entre Bordeaux et les Pyrénées s'étendait, au début du siècle dernier, une vaste plaine marécageuse nourrissant uniquement des troupeaux de moutons, et que gagnaient peu à peu les dunes refouées, de la mer, par le vent, jusqu'à un homme de génie, Brémontier, eut l'idée de fixer ces dunes par des plantations de pins. Ces pins apportèrent la prospérité, d'abord par l'exploitation de la résine qu'ils donnaient et d'où l'industrie extrayait la térébenthine, puis par l'apport de bois après coupe, enfin par l'assainissement du sol auquel ils contribuaient. L'agriculture en fut complètement transformée.

Mais le remède apportait en lui-même un mal. En raison de la richesse relative qu'il procurait aux habitants, ceux-ci dépassaient les vus de Brémontier, et de ces dernières plantations bien au delà de la zone maritime, et elles envahissent des terres qui pouvaient fort bien être cultivées ou pâturées: culture et élevages disparaissent. Les crises économiques portant sur le bois et sur la récolte de céréales, les rendements baissent, et surtout, comme le pin ne demande pour ainsi dire pas de main-d'œuvre, l'exode territorial commença, la lande se dépeuple. Le troupeau de moutons, qui comptait encore 400.000 têtes en 1900, était tombé à environ 200.000 en 1950. Le nombre de berges qui demande une certaine spécialisation, ne nourrit plus, car le nombre des moutons était insuffisant. Or, le mouton est un excellent débarrasser. Il débarrasse les sous-bois des multiples parasites, et ceux-ci s'accumulent devant être de redoutables agents de l'extension des incendies de forêts. Ces incendies ont, de tout temps existé, mais ils ont pris une allure catastrophique dans les années sèches de 1948 à 1950. On se souvient encore qu'ils menaçaient la ville de Bordeaux, et que, lors de la lutte contre le feu, on a vu déployer une centaine de morts. La surface détruite par le feu atteignait maintenant 450.000 hectares, soit près de la moitié de la forêt landaise. Lorsque l'incendie prend, il est d'autant plus difficile à circonscrire que le massif est moins divisé, que les plates sont plus encombres d'herbes et d'arbustes, et que la population est plus clairsemée: cette dernière avait fini par n'être que de trois ou quatre habitants au kilomètre carré. Après les incendies, les propriétaires se sont vus obligés de réaliser la vente des troncs exploitables, avant qu'ils ne fussent gâtés par les parasites; beaucoup ne se soucient pas de replanter. L'industrie de la résine est arrêtée. Il fallait donc reconsidérer la politique agricole de cette vaste région, pour ne pas la voir retomber dans l'état où elle était avant Brémontier.

Or, il apparaît à l'évidence que la région n'est viable que si elle fait la part de la forêt et des cultures. L'expérience a montré que pas de forêt ne peut pas se défendre avec 10% des terres constituées en coupe-feux; ce pourcentage doit s'élever à 20% au moins. Les espaces ainsi réservés ne doivent pas être laissés à l'abandon, car ils s'embaissent vite et ne rempliraient plus leur rôle. Il faut donc obligatoirement mettre en culture des zones, d'entretien judicieux, telles que des cultures pulvérisées à vivre et y prospérer. Ceci ne va pas sans mal. Lorsque l'on a retourné, et défoncé les terrains qui étaient avant l'incendie, couverts de pins, on n'a qu'un sol dégradé, acide, et les premières cultures donnent des signes de carence. Il leur faut une fumure, que le mouton doit apporter, et cette nécessité va entraîner la constitution obligatoire de pâturages. C'est donc la première chose à faire, avant de retourner les sols. Les moutons sont mis en pâtures tournantes; ils consomment les maigres graminées, les repousses d'orties et de bruyères, et complète leur travail en brûlant les refus et les broussailles. On obtient alors, en un ou deux ans, une prairie comportant des graminées et, déjà, quelques légumineuses. A ce moment, la pâture est propice pour l'élevage de bœufs rustiques, la race bascoise convenant parfaitement. Des parcelles peuvent être labourées, et fourniront rapidement des fourrages artificiels, à utiliser après ensilage. La vache laitière est alors admise. Dans d'autres parcelles, des cultures de maïs, qui poussent très bien dans cette région, sont commencées. La pomme de terre convient bien également. L'économie de l'exploitation est alors complète. A côté, la forêt est replantée, avec des coupe-feux suffisants, et au bout de quelques années, la récolte de la résine peut commencer.

Déjà quelques domaines se reconstituent sur ce plan, qui entraîne le minimum de dépenses pour un rendement presque immédiat. La vente des terres brûlées se fait souvent à vil prix, et des agriculteurs peu fortunés sont capables de s'installer à leur compte là où, jusqu'alors, ils n'auraient pu être qu'ouvriers et manœuvres. Les Directions des Services Agricoles des départements intéressés les guident utilement, des termes-pilotes monnaient quels résultats on peut obtenir avec les méthodes préconisées. Actuellement 4.000 hectares sont défrichés, et, avec des fumures appropriées, ou dominent le nitrate d'ammonium et les sables potassiques, et le chaulage, les rendements en maïs et pommes de terre sont excellents. La voie est donc toute tracée, et l'on peut espérer que la région reprendra sous peu son équilibre, avec une forêt protégée efficacement désormais contre le feu, et des exploitations qui rendront la population.

Professeur A. Brion

Le vice-maréchal de l'air A. L. Morfee, C.B., C.B.E., président de l'Association RCAF et R.H. Hubbard, gardien de la Galerie Nationale Canadienne des Arts, ont sélectionné cette peinture, peinte par Goodridge Roberts, un artiste de Montréal, comme la meilleure des trente qui étaient présentées dans un concours pour le personnel présent et passé du CARC. Cette peinture dont le nom est "Port au Peril sur la Saint-Laurent" est une nature morte représentant

les environs de Murray Bay. On peut la voir actuellement au théâtre Odeon à Ottawa. Par la suite, elle sera envoyée comme cadeau à la reine Elizabeth, patronne de l'association du CARC. M. Roberts est le fils de Théodore Roberts, un romancier canadien; ce fut aussi un étudiant de l'École des Beaux-Arts.

(Canada Wide.)

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

L'Inde retourne l'argent chinois

Nouvelle-Delhi, Inde, 5 (PA). — L'Inde a retourné hier un don de 400.000 roupies (984.000) comme secours contre la famine présenté par la Chine communiste, parce qu'il contenait des implications politiques. Le gouvernement prend des mesures pour écarter un don semblable de l'Union soviétique.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que les Chinois avaient présenté leur don il y a 10 semaines à la société de la Croix-Rouge avec la condition que les fonds seraient distribués par le "comité de soulagement à la famine", dirigé par les communistes dans la région de Andhra, état de Madras, une citadelle communiste.

Le gouvernement a ainsi rejeté l'équivalent d'un appui donné par Pékin à un mouvement politique qui cherche à renverser le régime du premier ministre M. Nehru. Quand l'ambassade chinoise de Nouvelle-Delhi a insisté pour que l'assistance soit faite par l'intermédiaire du groupe d'Andhra, le gouvernement a retourné l'argent avec un peu moins de cérémonies qu'à la présentation des fonds au ministre de la Santé, M. Rajkumari Amrit Kaur, en juin.

Au moment où se termine l'épisode, le gouvernement commence des négociations avec l'ambassade soviétique dans l'espoir d'écarter une autre situation embarrassante.

La nomination

(Suite de la 1ère page)

que le pays a été favorisé par "la puissance et l'intégrité" de sa magistrature depuis 85 ans, "mais il ne faudrait négliger aucun effort pour maintenir et enrichir notre héritage juridique".

On a aussi discuté près des droits des journaux en ce qui concerne les causes de mépris de cour. A la suite d'un forum, il a été décidé d'ajourner toute discussion en attendant une étude des lois existantes à ce sujet et un rapport sera fait à la prochaine réunion de l'Association.

M. E.-C. Leslie, C.R., de Regina, a dit que "le mépris est de caractère criminel et les tribunaux ont toujours eu le pouvoir de punir soi-même cette offense".

Les journaux trouvés coupables de mépris devraient avoir le droit d'appel, dit-il.

"Bien qu'il faille maintenir la dignité des tribunaux, chaque individu a le droit de faire entendre sa cause en toute équité".

Toutefois, a dit M. Leslie, la presse a acquis récemment l'idée qu'elle a des privilèges différents de ceux des individus et même plus grand. Si cette opinion prévaut chez les éditeurs, elle doit disparaître.

M. E. Pepler, C.R., de Victoria, a déclaré que certains juristes canadiens sont d'avis que les lois actuelles permettent l'appel des condamnations pour mépris de cour. Ainsi, dit-il, le Windsor Daily Star a l'intention de faire une "cause type" en demandant un appel contre la condamnation à une amende de plusieurs milliers de dollars pour mépris.

M. Pholien a déjà été détenu comme otage par les nazis. Il a récemment invoqué la tradition belge du temps de paix et la loi de la libération sur parole, pour commuer deux sentences. Dans le public, chez les politiciens, la réaction fut violente. Sa démission a ramené quelque peu le calme avant-hier soir.

Val d'Or, 5 (P.C.). — Daniel Lesar, prédicateur de 25 ans trouve coupable d'avoir nui à la circulation, a été conduit hier à la prison d'Ambos pour purger une sentence de 30 jours quand il a refusé de payer une amende de \$1 et des frais de \$9.90.

Le prédicateur, qui se dit baptiste, a été trouvé coupable par le recorder J.-A. Baillargeon d'avoir bloqué la circulation en prêchant à un coin de rue, samedi dernier.

M. Lesar fut condamné l'an dernier sur une accusation semblable et il fit un séjour en prison.

Le chef de police W.-H. Daoust a dit que le prédicateur fut averti vers 8 h. 15 samedi soir dernier qu'il violait un règlement municipal. Il lui conseilla de tenir sa réunion au parc de baseball sur un terrain de jeu ou au parc municipal. Mais il refusa d'obéir et il fut arrêté un quart d'heure plus tard.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi...



Murray Tannenbaum, du haut de ses sept pieds et un pouce, avec son ami, Bertram Brodsky, cinq pieds et six pouces ont tant soi peu impressionné les officiers du quartier-général de la police de la ville de Montréal, par leur différence de taille. Tannenbaum y était venu pour rapporter la perte de son portefeuille. Venant de New-York, où ils habitent, les deux amis étaient en vacances à Montréal. (Canada Wide.)

Léonce Lagae nommé Appui unanime des ministres de la Justice en Belgique

Bruxelles, Belgique, 5 (Reuter). — M. Léonce Lagae a été nommé ministre de la Justice hier soir, pour remplacer M. Joseph Pholien, qui se retire par suite des protestations contre sa clemence pour les criminels de guerre.

M. Lagae, âgé de 55 ans, avocat et sénateur catholique, a la réputation d'être un "patriote" et un politicien modéré. Dans la fameuse question du traitement à imposer aux collaborateurs et criminels de guerre, on lui attribue également une "sévérité modérée".

M. Pholien a déjà été détenu comme otage par les nazis. Il a récemment invoqué la tradition belge du temps de paix et la loi de la libération sur parole, pour commuer deux sentences. Dans le public, chez les politiciens, la réaction fut violente. Sa démission a ramené quelque peu le calme avant-hier soir.

Val d'Or, 5 (P.C.). — Daniel Lesar, prédicateur de 25 ans trouve coupable d'avoir nui à la circulation, a été conduit hier à la prison d'Ambos pour purger une sentence de 30 jours quand il a refusé de payer une amende de \$1 et des frais de \$9.90.

Le prédicateur, qui se dit baptiste, a été trouvé coupable par le recorder J.-A. Baillargeon d'avoir bloqué la circulation en prêchant à un coin de rue, samedi dernier.

M. Lesar fut condamné l'an dernier sur une accusation semblable et il fit un séjour en prison.

Le chef de police W.-H. Daoust a dit que le prédicateur fut averti vers 8 h. 15 samedi soir dernier qu'il violait un règlement municipal. Il lui conseilla de tenir sa réunion au parc de baseball sur un terrain de jeu ou au parc municipal. Mais il refusa d'obéir et il fut arrêté un quart d'heure plus tard.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

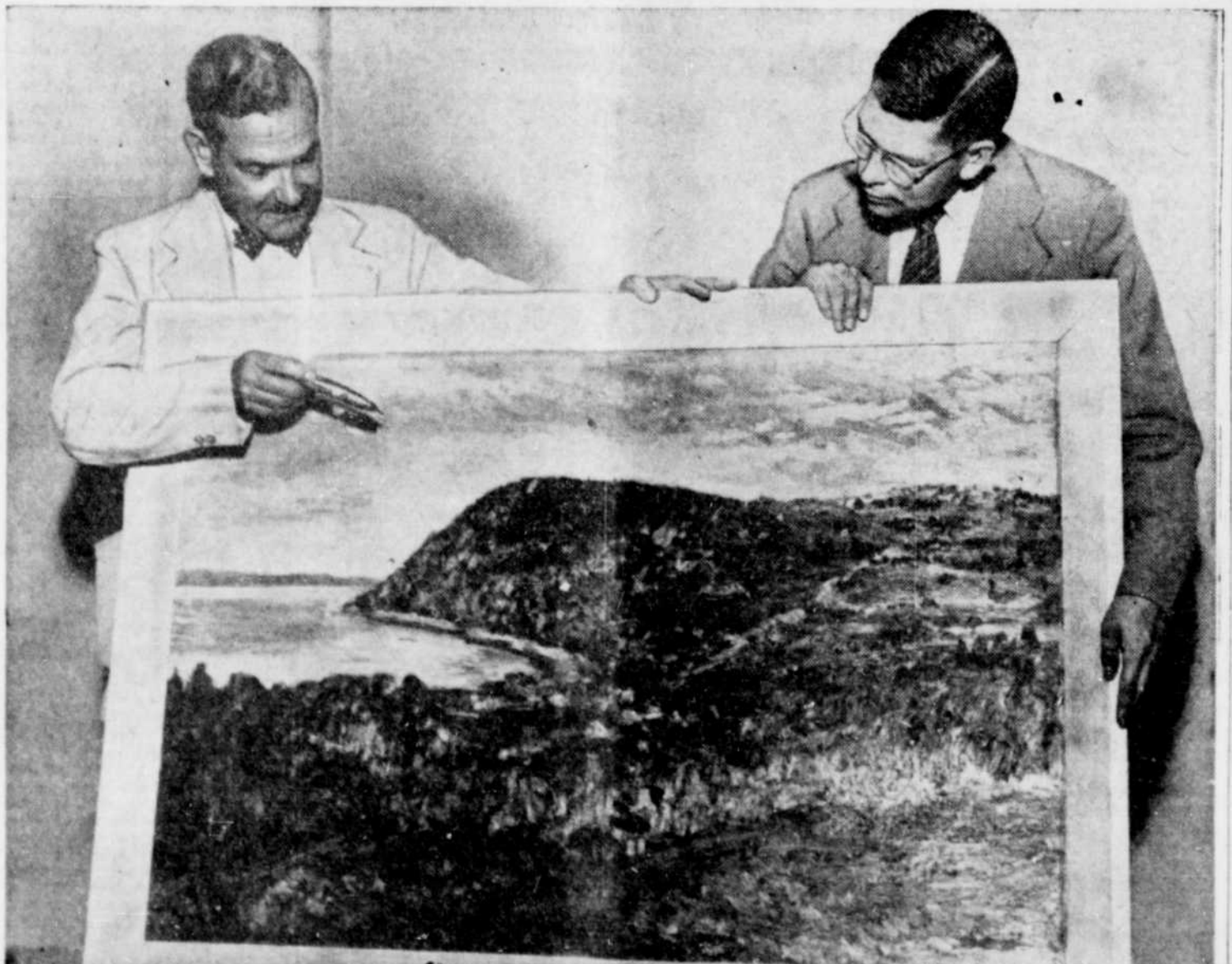
Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Hyacinthe, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

Peinture d'un Montréalais pour être présentée à la Reine



Le vice-maréchal de l'air A. L. Morfee, C.B., C.B.E., président de l'Association RCAF et R.H. Hubbard, gardien de la Galerie Nationale Canadienne des Arts, ont sélectionné cette peinture, peinte par Goodridge Roberts, un artiste de Montréal, comme la meilleure des trente qui étaient présentées dans un concours pour le personnel présent et passé du CARC. Cette peinture dont le nom est "Port au Peril sur la Saint-Laurent" est une nature morte représentant les environs de Murray Bay. On peut la voir actuellement au théâtre Odeon à Ottawa. Par la suite, elle sera envoyée comme cadeau à la reine Elizabeth, patronne de l'association du CARC. M. Roberts est le fils de Théodore Roberts, un romancier canadien; ce fut aussi un étudiant de l'École des Beaux-Arts.

(Canada Wide.)

CORS
OIGNONS VERRUES
AINSI QUE TOUTES CALLOSITÉS
Sont rapidement enlevés sans douleur
ONGUENT PASQUIER
LABORATOIRE PASQUIER INC. CASSE POSTALE 111, ST-JACQUES - QUÉBEC, P.Q.

LE COUVERCLE "SEAL-TITE" CONSERVE LA Fraîcheur!
VOGUE
CIGARETTE TOBACCO
MILD
Un dispositif spécial dont la résilience forme à l'intérieur du couvercle un sceau à l'épreuve de l'air, conserve le Tabac à Cigarettes Vogue bien frais et lui garde son humidité naturelle. Achetez une boîte de Vogue "Seal-Tite" dès aujourd'hui.
Savourez du TABAC À CIGARETTES **VOGUE** Frais

SERVEZ DU Coke
Coca-Cola et Coca-Cola sont des marques déposées
CEST CE QUI SE FAIT

DIRECTION:
Irénée Gagnon & Fils
St-Ursule

Les familles Foisy et Turner
ont la douleur de vous faire part du décès de
Mme Vve Frank Foisy
née Malvina Turner
survenue le 3 septembre à l'âge de 77 ans, 9 mois

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église St-Ursule, samedi le 6 septembre.

Le contrat quittera la résidence mortuaire chez son gendre M. Joseph Turner, à 9.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Le corps sera inhumé par après à St-Hyacinthe.

SÉCURITÉ CERTITUDE
GARNITURES DE FREINS 4 ÉTOILES
Johns-Manville
LONGUE DURÉE HAUTE QUALITÉ

MAINTENANT . . . TOUT LE MONDE PEUT AVOIR LA TV!
PAS D'ACOMPTE MINIMUM — aussi peu que 40 cents par jour
La Meilleure Valeur qui Soit en Fait de TV Annoncée dans tout le Pays!

TÉLÉVISEUR TOUT NOUVEAU

Admiral



ÉCRAN
DE **17"**

seulement *
\$ **289** ⁹⁵
ACAJOU

BASE ASSORTIE, \$10 EN SUS

garantie d'une année entière pour toutes les pièces,
y compris le grand tube-image -- seulement \$10 en sus



LA NOUVELLE DE L'ANNÉE DANS LE DOMAINE DE LA TÉLÉVISION!

Maintenant, tout le monde peut avoir la télévision, surtout dans les régions près des nouveaux postes où, dans la plupart des cas, aucune antenne extérieure ne sera requise.

Et, surtout . . . tout le monde peut se permettre d'avoir la télévision! En effet, vous pouvez acheter ce superbe modèle de Télévision ADMIRAL avec grand écran de 17" pour aussi peu que 40 cents par jour . . . sans ACOMPTE MINIMUM.

Vraiment . . . c'est la nouvelle de l'année dans le domaine de la télévision! Cet Admiral tout nouveau, avec écran de 17", nouveau châssis surpuissant et antenne à même . . . est muni du fameux Synchroniseur Turret Admiral qui réduit les brouillages au mini-

um, n'exige aucun adaptateur extérieur pour recevoir les nouveaux postes UHF . . . de plus, vous obtiendrez les images les plus nettes, les plus claires et les plus brillantes en télévision.

Faites maintenant des arrangements pour une démonstration gratuite, chez vous, de ce nouvel ADMIRAL. Voyez, dans votre foyer, la façon merveilleuse dont il capte les émissions des postes locaux et lointains. Commencez maintenant à jouir de la télévision . . . agissez immédiatement, si vous voulez un de ces modèles de table Admiral à écran de 17" et bas prix sensationnel . . . car ils partiront vite à ce prix. Voyez immédiatement votre marchand Admiral.

CANADIAN ADMIRAL CORPORATION LIMITED, PORT CREDIT, ONTARIO



Distributeur pour le nord, le centre et l'est du Québec

CANADIAN ADMIRAL SALES LIMITED

2245, rue Sicard, Montréal

Il y a un distributeur "ADMIRAL" près de chez vous!

On enregistre moins de demandes dans les Universités canadiennes

Il y aura plus de place, cet automne, dans les universités canadiennes, que ces dernières années. Plusieurs universités ont vu diminuer le nombre de demandes d'admission en juin et les inscriptions sont moins nombreuses.

D'après un relevé de la Presse Canadienne les inscriptions ont baissé de trois à quatre pour cent, en regard de l'an dernier, dans la plupart des grandes universités canadiennes, à l'exception de Western Ontario. L'université de Toronto a enregistré 12,000 inscriptions, soit 500 de moins que l'an dernier.

On attend que les étudiants trouvent plus facilement à se loger, mais en plusieurs endroits la loge-

ment est toujours un problème. Les étudiants marqués ont de la difficulté à Montréal et à Toronto. Edmonton construit de nouvelles maisons d'étudiants et la Memorial University à St-Jean, Terre-Neuve a des projets d'aménagement.

Dans l'ouest, les facultés des arts et des sciences sont les plus populaires, tandis qu'à Montréal le génie et la médecine l'emportent sur les autres. Les facultés de médecine et d'art dentaire de Montréal, Toronto et autres villes, ont dû refuser un grand nombre d'inscriptions.

L'université de Montréal a rayé le grec des matières obligatoires du baccalauréat de arts et McGill a créé une chaire d'aléisme.

Eisenhower accuse Truman de ne viser qu'à limiter la zone d'influence des communistes

Washington, 4 (P.A.) — Le général Dwight D. Eisenhower a déclaré hier soir que sept ans après la victoire de la deuxième guerre mondiale le gouvernement Truman "nous a fait approcher dangereusement de la troisième guerre mondiale."

En dénonçant la politique étrangère du gouvernement comme "des opérations de raptage", le porteur de la médaille présidentielle de la Liberté a déclaré que le seul moyen de remporter la victoire dans la lutte pour la paix est de gagner "la bataille de Washington."

Dans un discours qu'il a prononcé à Philadelphie, Eisenhower a rejeté la fois l'isolationisme et la politique d'apaisement. Une fois de plus il a accusé le gouvernement Truman de viser seulement à limiter la zone d'influence des communistes.

Eisenhower a fait allusion indirectement à la déclaration récente du président Truman à l'effet que le haut commandement républicain lançait des "paroles de guerre" en discutant du problème de libérer les peuples d'Europe rétrogrades à l'esclavage sous les Soviets. Le général a déclaré que "tous les moyens pacifiques, mais seulement les moyens pacifiques" devraient être utilisés pour aider ces peuples à retrouver leur liberté.

"Nous n'usurons jamais de violence", a-t-il déclaré, "mais nous ne pratiquerons jamais la politique d'apaisement."

Eisenhower a été accueilli à Philadelphie par une foule évaluée à 250,000 personnes.

Dans l'entretemps, la campagne d'Eisenhower dans le Sud traditionnellement démocrate a suscité des réactions diverses au quartier général du gouverneur Adlai Stevenson, le candidat démocrate à la présidence.

Le sénateur George Smathers,

Quant les Prairies et les Maritimes auront-elles le service de la télévision ?

Ottawa, 5 (P.C.) — La télévision pour les régions du Pacifique, des Prairies et des Maritimes pourrait être réservée à un avenir variant entre un et deux ans.

Dans le centre du Canada, les postes s'ouvriront officiellement samedi à Montréal et lundi à Toronto. Le comité des gouverneurs de Radio-Canada assistera à ces deux ouvertures.

Le premier ministre St-Laurent a déclaré à Vancouver mercredi qu'on demandera au Parlement lors de la prochaine session d'autoriser un prêt à Radio-Canada pour la construction de postes de télévision sur les côtes et dans les provinces des Prairies.

Hier, M. A. D. Dutton, président de Radio-Canada, a déclaré qu'il est difficile de prédire quel temps devra s'écouler avant qu'on puisse utiliser les postes. Ce pourrait être un an ou deux à compter de cet automne.

M. Dutton, qui se trouve à Montréal pour une réunion de trois jours du comité des gouverneurs de Radio-Canada, a déclaré dans une entrevue que la société se mettra à l'œuvre aussitôt que le prêt aura été autorisé. Un certain laps de temps s'écoulera pour l'étude des emplacements possibles, pour le tracé des plans d'immenses et pour l'offre de soumissions.

De nouvelles études seront faites pour déterminer le montant du prêt. M. Dutton a déclaré que la somme pourrait être d'environ \$3,000,000.

Un peu plus tôt, le général de la campagne de M. Stevenson, M. Wilson Wyatt, a déclaré que le camp démocrate ne s'inquiétait pas de l'effet de la tournée d'Eisenhower dans le Sud. Il a déclaré que M. Stevenson lui-même parcourra le Sud en octobre.

Ce sera le tour de M. Stevenson à venir prendre aux Républicains ce qu'il leur a donné à Denver à la radio et à la télévision en réponse au slogan républicain: "Un républicain en discussion du problème de changement s'impose à Washington."

Le discours de Denver inaugurera une tournée dans neuf états de l'ouest où Stevenson prononcera de grands discours et huit allocutions à des assemblées de jeunes.

A Londres, l'un des plus célèbres chroniqueurs au livre fait de Stevenson un favori par 1 à 2 contre Eisenhower. Les parieurs devraient déposer \$2 pour retirer \$1 si Stevenson remporterait la victoire.

A Chicago, le colonel Robert R. McCormick, éditeur du Chicago Tribune, a qualifié d'"insipide" le programme républicain.

Dans un interview, le colonel a déclaré qu'un nouveau grand parti, celui sous le nom de "parti américain" ou "parti de la Constitution", lancera une campagne active pour la présidence en 1956.

Don de l'Association Impériale Forestière à l'Institut Canadien

Ottawa, 5 (P.C.) — L'Association Impériale Forestière, une organisation de forestiers professionnels, a tenu hier pour la première fois de son existence une réunion hors du Royaume-Uni.

Le professeur H. G. Champion, directeur du département des forêts à l'Institut Impérial Forestier d'Oxford, Angleterre, et vice-président de l'Association, a présenté le prix Sir William E. H. H. à l'Institut canadien pour 1951 et 1952.

Le prix vaut \$300 par année et il a été fondé pour commémorer Sir William, qu'on considère comme un des pionniers mondiaux de la science forestière.

M. W. A. E. Pepler, vice-président de l'Institut canadien, a accepté le prix. Il a affirmé qu'il s'agit d'un honneur pour l'Institut et qu'il s'agit d'un honneur pour le Canada.

M. W. J. Lockair, secrétaire général de l'Association canadienne des marchands de bois, le doyen J. W. B. Swan, de l'université de Toronto, le colonel J. H. Jenkins, chef des laboratoires canadiens pour les produits de la forêt, et d'autres personnalités, ont pris la parole pour appuyer l'idée qu'un plus grand nombre de Canadiens fasse partie de l'Association Impériale Forestière.

Une deuxième réunion canadienne de l'Association Impériale se tiendra à Vancouver le 27 septembre.

Nombreux Canadiens admis dans l'Ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem

Ottawa, 5 (P.C.) — Le très hon. M. Lionel Vincent Massey, secrétaire.

Les noms de trois Soeurs offertes ont aussi été annoncés avec ceux de 45 Frères servants, un Frère servant associé et 20 Soeurs servants dans l'Ordre ou promus.

Le gouverneur général a déclaré que la Reine a sanctionné les admissions et promotions. On a conféré des honneurs à des personnes qui se sont distinguées au service de l'Ordre, lequel dirige le travail de l'Association et de la Brigade ambulancière St-Jean.

Mme Ann Labatt, de London, Ont., et Mme Hyacinthe Willis O'Connor, d'Ottawa, ont été nommées Dames de Grâce, de l'Ordre.

Le brigadier R. M. Grossline, le brigadier-général C. H. McLaren et M. J. M. Ascanio, tous d'Ottawa; M. W. A. Mather, de Montréal et M. G. B. Peat, de Rothesay, N.B., ont été faits Chevaliers de Grâce.

Quinze autres personnalités ont été nommées frères commandeurs y compris le commissaire M. H. Nicholson, de la Gendarmerie royale et Mme Ella Pearl Hopgood, de Dartmouth, N. H. E. M. et Mme Juliette P. Ramsey, de Montréal, ont été nommées Soeurs commandeurs.

Le chauffeur de taxi, Ramon Pare, a été trouvé coupable d'un vol de \$1,300 le 8 août dans une banque de Pointe-Fortune. Qu.

Les vols à main armée seront plus sévèrement punis

Montréal, 5 (P.C.) — Le juge E. Guérin a averti hier les auteurs de vols à main armée qu'ils obtiendraient une peine maximum si les vols à main armée se continuent dans la région de Montréal.

En condamnant un chauffeur de taxi de 37 ans, à sept ans de prison pour un vol à main armée, le juge a déclaré qu'il ne pose d'abandonner les peines minimes pour vols.

"Si l'épidémie de hold-ups continue, je condamnerai les auteurs de ces crimes à 10 ans de prison dans le cas d'une première offense et à 25 ans dans le cas de récidives ou des bandes qui commettent plus d'un vol."

Le chauffeur de taxi, Ramon Pare, a été trouvé coupable d'un vol de \$1,300 le 8 août dans une banque de Pointe-Fortune. Qu.

LE 20 SEPT. OUVERTURE de la CHASSE

INVITATION aux SPORTIFS

A VENIR CHOISIR LEURS ACCESSOIRES DE CHASSE

AU RAYON DU SPORT Chez "P. A. GOUIN Ltée"

La vaste quincaillerie à rayons de la Vallée du Saint-Maurice est en mesure d'accommoder les sportifs "PECHE et CHASSE" en ce qui concerne les accessoires vous trouverez à notre vaste rayon tout ce dont vous aurez besoin amateurs ou professionnels. Faites un examen minutieux de ce qui vous manque et venez compléter votre trousse pour votre prochaine excursion de chasse, qui débutera le 20 septembre.

CHOIX de FUSILS et CARABINES

Marques et grosseurs de fusils:

- No. 12 à 1 canon, marques H.R. et Cooley
- No. 12 à 3 coups, marque H.R. et Cooley
- No. 12 à 5 coups automatique "Browning"
- No. 12 à 2 canons, marque "Stevens" et autres.
- No. 12 à 5 coups, fusil "pompe"
- No. 16 à 1 canon, marque H.R. et Cooley
- No. 20 à 1 canon, marques H.R. et Cooley
- No. 410 à 1 coup, marque H.R.
- No. 410 à 3 coups, marque Steven
- No. 410 à 2 coups, 2 canons

No. 32 Spécial Marlin

No. 300 marque Remington

No. 300 marque Savage

No. 22 et 410 combiné "Savage"

No. 22 à 1 coup, marque Cooley

No. 22 à 10 coups semi-auto (2 modèles)

No. 22 carabine à répétition (Pompe)

Pistolet "WAC"

25 et 32 gr. semi-auto.

CARTOUCHES

pour toutes grosseurs de fusils

marques: Imperial, Maxum, Canuck, charge lourde ou régulière

BALLES

Nous avons aussi les balles, marque "C-I-L" pour toutes les armes à feu.

Lumière

"Flashlight" ou "Spot Light"

COUTEAUX

Manche en bois, lame métal trempé, gaine en cuir protectrice, l'article si utile dans les bois.

PIEGES

pour ceux qui chassent à la trappe. Modèles et grosseurs assortis.

CANARDS

ARTIFICIELS ET FLOTTEURS

Très léger en fibre, marque "Victor Veri-lite"

ANCRES

Nous avons plusieurs modèles et pesanteurs.

HACHE

délicate mais forte avec étui en cuir, indispensable au chasseur.

Bouteille "Thermos"

Elle conserve votre breuvage chaud dans vos excursions. Gros modèle "THERMOS TUG" pour plus forte quantité.

Lampe à gazoline

Pour une bonne lumière au camp, sous la tente. Facile à transporter, donne un bon rendement.

P.A. Gouin

LIMITÉE

J. A. Gauthier, prés.

68 Des Forges Trois-Rivières Tel: 48

La production de fourrures a diminué mais le marché serait amplement pourvu

Ottawa, 5 (P.C.) — La production des fourrures canadiennes sera inférieure cette année, mais les marchands ont d'avis qu'il y aura abondance de luxueux manteaux de fourrure et de tous de cou.

L'Office de la statistique a mandaté qu'il y a diminution dans la production canadienne des renards et des visons, tout spécialement chez le renard.

A cause de cela, l'Office est d'avis que la production des peaux ordinaires de renards argentés et de nouveaux genres de peaux de renards affichera une baisse de 40 à 45 pour cent par rapport à l'an dernier. Quant à la production ordinaire des peaux de vison elle afficherait une baisse de plus de cinq pour cent.

L'Office ne donne aucune raison pour cette importante réduction dans la production des renards. Cependant, un important marchand de fourrure prétend que la demande pour le renard n'est plus soutenue et il est d'avis que ce résultat peut signifier une réduction dans l'usage du renard. Du même coup il ne croit pas qu'une réduction de cinq pour cent dans la production des peaux de vison ait grand effet sur le marché.

"Il y a simplement de fourrures", a-t-il dit.

L'Office précise qu'au début de l'année courante il y avait environ 12,700 renards adultes sur les ter-

mes, soit 441 pour cent de moins que les 22,700 sur les fermes au début de 1951. Quant à la population adulte chez le vison, au début de l'année elle se chiffrait par 219,400, soit une baisse de 78 pour cent par rapport à 238,000 sur les fermes l'an dernier.

Comme résultat, l'Office de la production des peaux ordinaires de renards et de nouveaux types de peaux de renards est d'environ 23,700, soit une baisse de 43 pour cent par rapport à la saison 1951-52 alors que les estimations indiquaient 40,800 peaux. La production des peaux ordinaires de vison et autres types est estimée à 408,900, soit une baisse de 52 pour cent par rapport aux estimations de 1951-52 qui étaient de 850,200 peaux.

L'Office dit que de la production des peaux de renards de la saison 1952-53, 17,200 seront celles de renards ordinaires par rapport à 33,900 pour le même type au cours de la saison précédente. Quelques 6,500 seront de nouveaux types de peaux de renard et 7,900 ont été produites au cours de la période 1951-52.

La récolte de vison cette année se composera de 327,700 peaux ordinaires, 87,300 bleu argenté, 62,300 de couleur pastel et 21,000 d'autres types. La récolte de 1951-52 avait rapporté 375,400 peaux ordinaires, 77,800 bleu argenté, 55,800 de couleur pastel et 18,000 d'autres types.

Laval songe à créer un baccalauréat sans grec

Québec, 5 (P.C.) — L'université Laval songe à créer un baccalauréat sans grec, a dit Mgr Ferdinand Vandry, hier matin au cours de la séance d'ouverture du symposium sur l'enseignement secondaire, qui groupait un nombre imposant de professeurs.

"Nous ne pouvons résister au sentiment qui nous entraîne et nous oblige à créer ce cours latin sans grec", a dit le recteur de Laval.

Mgr Vandry a saisi l'occasion pour rappeler que Laval n'a jamais songé à bouter le grec.

"Au contraire", dit-il, "nous avons toujours cru que la formule d'enseignement la meilleure et qui rendait toujours la meilleure est la formule gréco-latine."

Il a précisé que l'intention de l'université, c'est améliorer et de fortifier l'enseignement du grec et de former des élèves qui ont le goût et les aptitudes requises, de façon à favoriser la formation d'une véritable élite.

On remplacerait le grec par les sciences et les mathématiques.

M. Marie-Alphonse Dain, professeur de langue grecque à l'Institut catholique de Paris, a démontré dans un exposé que le grec restera toujours la meilleure formule de pensée et d'idée.

On sait que ce symposium a été organisé à l'occasion du centenaire de l'université Laval avec le concours des professeurs de l'enseignement secondaire.

M. Roch Vallin, chargé de cours de linguistique et de grammaire provinciale de Richelieu.

Me Cardin nommé candidat libéral

Verchères, 5 (P.C.) — M. Lucien Cardin, avocat de Sorel, âgé de 33 ans, a été choisi candidat libéral en vue de l'élection fédérale complémentaire dans Richelieu-Verchères. Le choix a été fait, avant-hier soir, à une réunion libérale tenue à Verchères.

M. Gérard Cournoyer, député libéral, avait démissionné de son poste pour se présenter aux élections générales de la province, le 16 juillet dernier.

M. Roch Vallin, chargé de cours de linguistique et de grammaire provinciale de Richelieu.

Comparution retardée d'une journée

Jamais il n'a été donné de voir en cour homme plus mal organisé que Julo, hier matin. D'ailleurs, il n'est pas venu jusqu'à la cour; le sous-chef Paquette a fait des représentations auprès du recorder de la cité, Me Philippe Bigué, afin d'insister pour garder Julo dans les cellules et le faire comparaitre une journée plus tard. Il paraît que Julo sentait à des lieux à la ronde. Ce pauvre Julo, le cœur lui a manqué et tout a fondu dans son vêtement à deux jambes. Nous ne savons sur quel terrain vacant, mais il paraît que nos constables lui ont passé le boyau à incendie un peu partout pour le présenter ce matin.

Après l'affaire Julo, la cour fut préoccupée du cas du père à mauvaises oreilles, les pieds dans des "running-shoe", qui entendait comme une brique. Il avait tourné le goulot trois ou quatre fois, l'ère; à 90 ans, il n'en faut pas tant pour se faire taper. Accusé d'ivresse, il fut condamné à 4 jours de prison, il n'avait pas l'argent pour payer les frais et l'amende de \$5.00.

Un grand jeune homme, sorti de campagne pour voir la ville, a trempe dans les saucisses de Bacchus un peu trop. Au moment où il aurait dû se mettre au garde-à-vous devant les constables en faction, les jambes lui ont manqué pour rencontrer le pavé sur toute sa longueur. Amené au recorder, hier matin, il fut condamné à \$10. d'amende, les frais ou 8 jours de prison.

Les deux dollars continuent d'affluer pour les infractions au règlement de stationnement: une vingtaine encore hier matin.



Arvida, mot magique de l'industrie de l'aluminium, désigne une jolie ville moderne, sise sur les bords du Saguenay. Au premier plan, au centre, le Saguenay Inn, l'unique hôtel de la ville, qui appartient à Alcan. Puis le premier quartier de la ville, couvert de verdure et enfin en haut à droite, le nouveau quartier. En haut à gauche, les immenses usines de l'Aluminium Co., usines de raffinage de la bauxite et scories de cuve. Les deux taches blanches en haut, sont les étangs de résidus du traitement de la bauxite pour en tirer l'alumine. Cette photo illustre bien l'agencement des rues de la ville. (Photos de l'Aluminium Co. of Canada)

Tout comme en Mauricie l'aluminium est à la base des progrès du Saguenay

(Par Benoit Massicotte)

Une importante région de notre province s'ouvre aujourd'hui à l'industrialisation. Le Saguenay — Lac St-Jean offre à l'industrie lourde de grandes facilités de transport maritime, une main d'œuvre habile et surtout d'immenses ressources hydro-électriques.

L'Aluminium Co. of Canada a été dans la région du Saguenay, comme dans la vallée du St-Maurice, la pionnière de la grande industrie. La comme ici, elle fut précédée par les moulins à papier, mais la encore, c'est elle qui a tracé la voie à l'industrie.

Cette compagnie a été la première à utiliser l'énergie produite par les centrales de Shawinigan. Des 1899, elle s'établissait dans la région et en 1901 les premières salles de cuves entraient en opération. C'est à sa suite que les autres industries sont venues bénéficier des ressources hydro-électriques.

L'Aluminium poursuit le même travail dans la région du Saguenay. Elle y a développé de vastes ressources hydro-électriques qu'elle offre maintenant aux autres industries. La région du Saguenay est la région de l'avenir car elle connaît à son tour d'importants développements qui transformeront son économie agricole en une économie surtout industrielle.

C'est ce qu'une cinquantaine de journalistes canadiens et américains ont pu constater au cours d'une récente tournée de trois jours sous les auspices de l'Aluminium Co. à travers la région du Saguenay, plus particulièrement des installations de la compagnie, soit alumineries, centrales, barrages, port et la magnifique ville d'Arvida.

Arvida
La ville d'Arvida est le centre mondial de l'aluminium. Le mot Arvida est dans tous les pays où son aluminium est exporté synonyme de richesse. Il fait miroiter un pays fabuleusement riche aux yeux des étrangers qui se rendent nombreux visiter la ville et les usines.

La ville n'est pas née du hasard, encore moins au simple gré de ses premiers habitants. Prévoyant l'envie de l'entreprise qu'ils lançaient au Saguenay, les dirigeants de l'Aluminium voulurent éviter qu'une ville s'élève pêle-mêle pour leurs employés à la porte de leurs usines. Des 1920, ils avaient retenu les terrains nécessaires à l'érection de la plus vaste aluminerie au monde et aussi l'espace requis pour y édifier une coquette petite ville où les employés d'Alcan seraient fiers d'habiter.

Les travaux de construction débutèrent en 1926 et en quelques mois s'élevèrent les premières habitations de la ville. On reconnaît ce quartier à l'abondante verdure qui le différencie de la partie neuve de la cité.

L'usine doit augmenter sa production avec la guerre et aussi son personnel. Un nouveau quartier fut construit suivant le même plan préconçu de rues en croissant mais avec les plans de maisons du gouvernement fédéral. Ce même quartier a continué de se développer après la guerre.

La population
Arvida a présentement une population de 12,000 habitants qui gagnent leur vie aux usines d'Alcan, à peu d'exception près. Ce chiffre se divise en deux parties égales pour les enfants et les adultes. Comme la compagnie emploie plus de 6,000 hommes à Arvida seulement, on peut voir que beaucoup d'employés viennent de Kenogami, Jonquière et autres places environnantes.

Dix-huit écoles modernes, dirigées par des religieux, des laïques, des écoles techniques dispensent l'éducation à la population scolaire qui augmente à raison de 200 par année. Cette augmentation crée tout un problème pour trouver les locaux voulus, soit en moyenne huit classes par année.

La ville est divisée en deux paroisses catholiques. Il y a aussi deux églises protestantes. Un centre commercial relie les deux parties de la ville. Un centre récréatif suffit à divertir toute la population qui trouve ses diversissements au foyer.

Arvida est un vrai paradis de la famille. Chacune y a en effet sa

maison, son terrain où les enfants jouent les parents s'affairent. L'étranger qui arrive à Arvida est fort surpris de ne pas y trouver de restaurants ouverts à tous les coins de rues, de groupes bruyants un peu partout, mais s'il s'attarde un peu le long des rues, il entendra jouer les enfants qu'il découvrira près des maisons. Il les verra rarement sur les trottoirs ou dans la rue. C'est qu'il y a de l'espace.

C'est le paradis des enfants, c'est aussi le paradis des mamans qui peuvent vaquer à leurs occupations sans inquiétude des dangers de la rue. C'est aussi le paradis du père de famille qui trouve le calme en revenant du travail. Nos citadins trouveront certainement les gens d'Arvida bien tranquilles mais tous y sont heureux en famille.

La majeure partie des maisons de la ville appartient à la compagnie qui les loue entre \$26 et \$61 par mois, selon la grandeur et le temps de la construction. Elle offre ces maisons aux résidents d'Arvida qui désirent les acheter. Il y a actuellement plus de 350 propriétaires soit une moyenne de 23 pour cent. La compagnie possède encore 1,600 maisons. Elles sont construites en général en bois, mais dans la construction nouvelle on emploie beaucoup de matériaux d'aluminium.

Un réseau de 31 milles de rues toutes pavées s'incurve dans toutes les parties de la ville. Les températures de l'hiver ne sont cependant pas un cauchemar car il suffit de pousser la neige dans les parterres.

La compagnie joue une importante part dans l'administration de la ville qu'elle oriente vers le progrès en coopérant avec le conseil de ville et la commission scolaire. Elle y a même construit un marché central dans le but de baisser le coût de la vie.

Arvida n'est pas une ville pour le voyageur qui ne peut que s'y ennuier s'il veut s'amuser, mais elle est bien la ville idéale pour le résident.

Gens de la région

De nombreuses gens de la région, de Shawinigan surtout, ont suivi l'Aluminium au Saguenay. Ils y occupent pour plusieurs des situations enviables. Pour n'en citer que quelques-uns, le populaire Aimé Gagné, directeur du service d'information des usines d'Alcan à Arvida et directeur du journal "Le Lingot"; Jacques Gagnon, assistant-directeur du personnel; Aldo Lorenson, chef dessinateur; Claude Labaie, surintendant à l'aluminerie de l'île Malgourette, etc.

Villes voisines
A cinq minutes d'Arvida se trouvent Kenogami et Jonquière, petites villes typiquement québécoises.

Le moulin à papier des Price, les scieries et quelques petites industries locales y constituent le gain-pain de la population. Port Alfred et Bagotville sont les deux ports de mer de la région. Port Alfred est le port de l'Aluminium et l'autre le port commercial. Bagotville est aussi un important centre du C.A.R.C. qui y a aménagé un petit village près de l'aéroport pour y loger son personnel. La capitale de la région est Chicoutimi, le centre administratif judiciaire et religieux, mais le joyau demeure Arvida.

Un danger plane cependant sur l'avenir industriel de cette région prometteuse, l'industrie unique. C'est un danger que Trois-Rivières a connu longtemps. On y a remédié en partie aujourd'hui par les nombreuses autres industries installées dans la ville et qui diminuent les dangers économiques d'un fléchissement dans l'industrie du papier. La même situation prévaut au Saguenay où la population est à la merci d'un ralentissement simultané dans le marché de la pulpe et de l'aluminium.

Les dirigeants de l'Aluminium Co. of Canada l'ont compris depuis longtemps et de concert avec les principales organisations de la région travaillent à intéresser d'autres industries. L'Aluminium par son service d'information, cherche à attirer au Saguenay une industrie diversifiée pour lui assurer la meilleure stabilité économique possible.



De coquettes maisons font d'Arvida une ville agréable. Pas de taudis, pas de quartier négligé. Partout les rues pavées, les trottoirs, les pelouses et de confortables maisons. Ce coin est bien typique de la ville de l'Aluminium, Arvida.



Alcan a aménagé sur les bords du Saguenay une magnifique plage et un club où les citoyens d'Arvida peuvent aller goûter aux joies de la natation.

Dix classes à St-Stanislas

St-Stanislas, 5 (D.N.C.) — La rentrée des classes a eu lieu le 3 septembre, à St-Stanislas. Dix institutrices prodigueront l'enseignement à nos élèves cette année; ce sont: Mlle Rita Brouillette, Gertrude Brouillette, Rita Trudel, Thérèse Goulet, Régina Germain, Gervaise Marcotte, Monique Bellais, Thérèse Magny, Monique Desjardins, Denise Magny.

Des pierres lancées contre la demeure de M. R. Lacoursière

Louiseville, 5 (D.N.C.) — Mercredi matin, vers les 5 heures et 15, des jeunes gens ont lancé des pierres dans les fenêtres de la demeure de M. Roméo Lacoursière, demeurant rue Notre-Dame à Louiseville. Ces pierres ont fracassé trois vitres et endommagé les parures des fenêtres.

On a également rapporté que des coups auraient été lancés dernièrement sur la même maison et l'on présume que, dans les deux cas, il s'agit de mêmes personnages.

La rentrée des classes à St-Léon

St-Léon, 5 (D.N.C.) — C'est mardi, le 2 septembre, que les écoliers de St-Léon ont repris le chemin de l'école, heureux de retrouver leurs anciennes institutrices. Le personnel enseignant se composera comme suit pour la présente année scolaire: École no 1, Soeur Lucile de Jésus, chez les grands; Soeur Marie Noél Chabanel, chez les moyens et Mlle Laure Paquin chez les petits; École no 2, Mlle Thérèse Lenoir; École no 3, Mlle Marie-Ange Deschênes; École no 4, Mlle Marjolaine Paillet; École no 5, Mlle Lyse Bergeron, la seule institutrice prodigueront l'enseignement à nos élèves. École no 6, Mlle Emma Bousquet; École no 7, Mlle Yolande Deschênes; École no 8, Mlle Jeannine Lessard; École no 9, Mlle Ghislaine Lambert; École no 10, Mlle Reine Paillet.

Deux barges de bois de pulpe dans le port

Deux barges de bois de pulpe sont arrivées dans notre port, au cours de la journée d'hier. À la St-Léon, la St-Jérôme-Hall apporte des bûches, tandis que la Cherry G. Taylor limite à la St-Maurice Paper, au Cap-de-la-Madeleine.

Cinq cas de fièvre à Sainte-Gratude

Sainte-Gratude, 5 (D.N.C.) — On a signalé cinq cas de fièvre dans le village de Sainte-Gratude, la semaine dernière. Les cinq personnes atteintes ont été transportées à l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet. Quatre d'entre elles sont de la famille de M. Amédée Pouliette: Mlle Amédée Pouliette, 10 ans et Marcel, 8 ans; Mlle Madeleine St-Cyr, fille de M. et Mme Nestor St-Cyr, a dû être hospitalisée également aux Trois-Rivières.

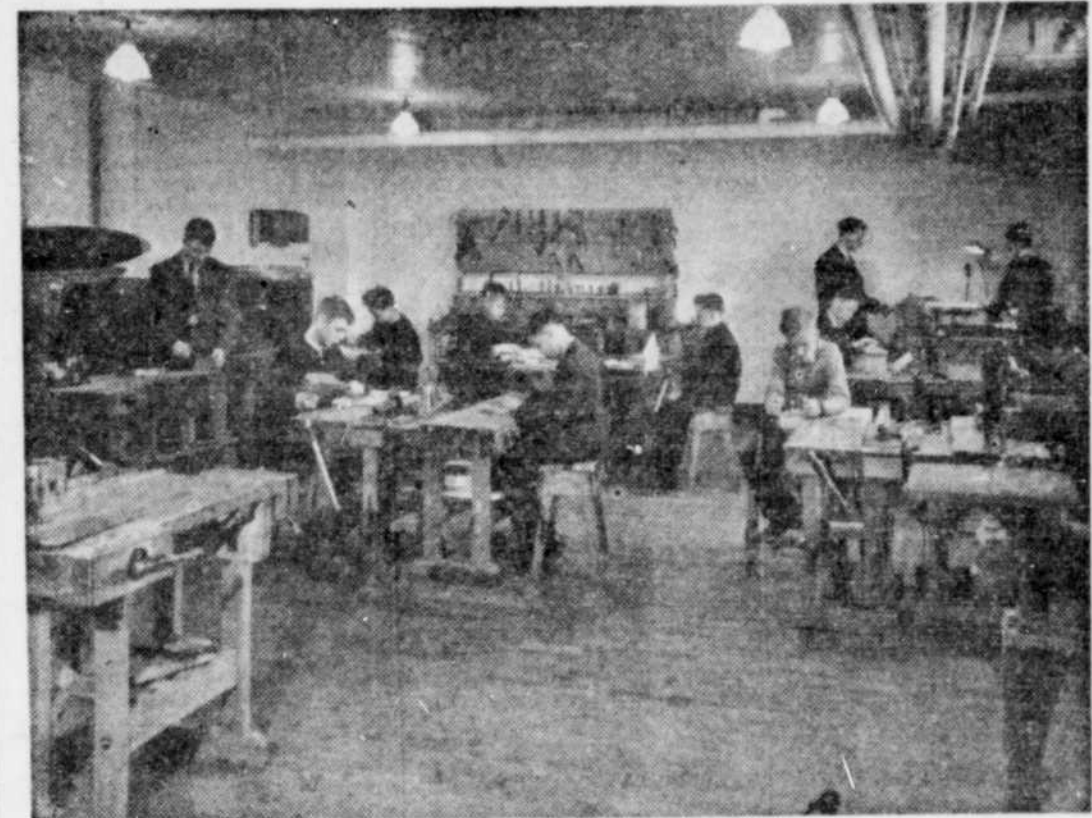
Victime d'une ruade

Ste-Eulalie, 5 (D.N.C.) — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves a causé des blessures à Mme Morneau, de Ste-Eulalie. La victime fut rufée à une jambe quand le cheval qui tirait la voiture dans laquelle elle était montée prit peur au passage d'un camion. Elle reçut les premiers soins du Dr Larue, d'Acton Junction, et pu retourner chez elle. Une autre dame qui revenait d'une réunion avec Mme Morneau n'a subi aucune blessure.

Au beau pays de Maria Chapdelaine



La ville est divisée en deux paroisses catholiques. On voit ici la dernière église en date, l'église St-Jacques le majeur, dans le quartier le plus récent de la ville. Il y a aussi l'église Ste-Thérèse et deux églises protestantes. Le style moderne de l'église s'harmonise avec la construction domiciliaire.



Des écoles modernes dispensent l'instruction à la moitié de la population d'Arvida. On voit ici un aspect de la classe des travaux manuels à l'école St-Louis.

Chronique municipale

Le conseil a autorisé le gérant à effectuer le versement de la deuxième tranche de l'octroi de \$15,000 destiné à la bibliothèque municipale. Il s'agit pour le moment d'une somme de \$5,000.

Le conseil a autorisé une dépense d'un plus \$800.00 pour l'aménagement d'un chemin de pierre en face de la Croix de l'Annee sainte et une extension en bois à l'escalier existant. La demande avait été formulée par le Comité du Centenaire du diocèse.

Les échevins ont par contre refusé des octrois aux syndicats catholiques et du travail pour leurs célébrations de la fête du Travail.

Le maire a souligné l'occurrence d'un feu d'artifice qui a causé une "logique" vu qu'ils acceptaient des dépenses non prévues au budget dans le cas précédent pour refuser une demande analogue dans le cas actuel.

Une décision sera prise à la prochaine séance sur une demande de M. Clement Rompre en vue de l'achat du lot 1245-1 sur la rue Cartier. Il s'agit d'un terrain appartenant à la ville. L'ingénieur l'avait réservé comme site possible d'un futur puits Layne mais les sondages se sont avérés infructueux. Le terrain est évalué à \$600.00 et M. Rompre est prêt à verser \$300.00 pour entrer en sa possession.

La Compagnie Immobilière Ste-Cécile paiera des taxes sur une période d'un mois pour l'ancien arén Lavolette de la rue Ste-Sécle.

Les échevins ont décidé de distribuer en parts égales entre MM. Bourassa et Gruninger le contrat de construction des trottoirs permatents dans Nordmanville. Chaque entrepreneur construira 300 pied de trottoir.

Les comptes payés pour le mois de juillet 1952 s'élèvent à \$28,977.20. Le paiement a été autorisé par une résolution des échevins Guimont et Durand.

Les comptes payés pour le mois de septembre s'élèvent à \$773,726.91. Il ont été ratifiés par une résolution des échevins Martel et DesRuisseau.

Le compte-rendu de la séance du 19 août a été adopté sur proposition de l'échevin Guimont, secondé par l'échevin Durand. Ces deux derniers ont aussi été les parrains d'une résolution autorisant le maire à signer une promesse de vente en faveur de M. Alcide Leduc pour un terrain situé sur le champ de tir.

Déménagement des bureaux de voirie provinciale au Cap

Cap-de-la-Madeleine, 5 (D.N.C.) — Les bureaux de la Voirie Provinciale, qui étaient à 615 Notre-Dame depuis quelques années, déménagent cette semaine dans l'édifice que le gouvernement vient de faire construire sur la rue Massicotte. On sait que pour le compte du gouvernement la Cie de Construction Dollard vient d'ériger deux imposants édifices sur la rue Massicotte, l'un devant servir de garage et remise pour la réparation et l'entretien de l'outillage du département de la voirie et l'autre devant servir de bureaux.

Les bureaux sont donc maintenant situés à 36 de la rue Massicotte. Le déménagement n'affecte pas le service d'émission des licences d'automobiles, lequel service restera à des Grès, Banlieue des Trois-Rivières, 615 de la rue Notre-Dame dans l'édifice qui appartient au gouvernement provincial.

Une journée pédagogique à Louiseville

Joué, le 11 septembre prochain, aura lieu à Louiseville une journée d'études pour tout le personnel enseignant du district no 22. Les séances débuteront à 8 h. 45 a.m. à l'école Tessier, 3 rue Jacques et se termineront à cinq heures de l'après-midi.

M. André Raymond, inspecteur des écoles du district no 22, invite tout spécialement MM. les membres du clergé et des Commissions scolaires de la région à participer à ces ateliers pédagogiques. Le district no 22 comprend les municipalités suivantes: Louiseville, Rivière-du-Loup (paroisse), Yamachiche, St-Séver, St-Harnais, Châteauguay, St-Elie de Caumont, St-Etienne des Grès, Banlieue des Trois-Rivières, Pointe-du-Lac (no 1 et no 2), Pointe-du-Lac (village) St-Louis de France et Mont-Carmel.

Bénédiction d'une statue à Charette

Charette, 5 (D.N.C.) — Les paroissiens du rang de Bellechasse ont récemment tenu une impressionnante cérémonie. Une magnifique statue de la Vierge fut installée et bénite sur la propriété de M. Phédas Boulanger, président de l'U.C.C.

Dans son allocution, M. l'abbé Georges Bellemare, curé de la paroisse, adressa des félicitations à la famille Boulanger de ce beau geste de piété et donna à la Madone le nom de Notre-Dame de Bellechasse. Il demanda aux paroissiens qui passeraient de la saluer et de l'invoquer sous ce vocable. Elle sera pour vous tous une protection vivante.

M. le curé suggéra aussi aux gens du rang de venir le 15 de chaque mois réciter le chapelet au pied de la Madone.

Il récita ensuite avec la foule le premier chapelet avec l'invocation "Notre-Dame de Bellechasse, priez pour nous!"

Ont assisté à cette cérémonie outre le propriétaire, M. Phédas Boulanger, son épouse, née Berthe Ferron, leurs enfants, Jean et Pierre, M. et Mme Joseph O. Boulanger, M. et Mme Ernest Dédé, Laurence et Léon Dédé, Marcel Boulanger, Miles Doria, Mariette et Lucienne Gélinais, M. Arthur Gélinais, M. et Mme Ovide Bellemare, Yolande, Pierrette et Clément Bellemare, tous de Charette, M. et

Mme Georges Emile Ferron de St-Barnabé, leurs enfants Jacques, Marie, et Rollande, Mlle Henriette Dédé, M. et Mme Joseph Dédé, M. et Mme Phédas Dédé, Mlle Angèle, Nicole Dédé, M. Claude Dédé, M. et Mme Edgar Ferron, Mme Albert Pelletier, M. et Mme Joseph Gélinais, M. et Mme Séverin A. Gélinais, Claude, Solange et Louise Gélinais, tous de St-Barnabé. De Charette, nous remarquons aussi Mme Henri Lampron, M. Roméo Arvial, M. Orlé Gélinais, Luc Renaud et Laurent Gélinais, M. et Mme Séverin Dédé, M. et Mme Elzéar Marcoulier Miles Noëlla et Lilette Lampron, Mme Benoit Lessard, Mlle Brigitte De Charette, Réjeanne Samson et Marielle Belletier.

Quelques membres de la chorale du village interprétèrent les cantiques "Reine des Cieux, jette les yeux" et pour clore "Nous voulons Dieu, Vierge Marie".

Il est à souhaiter que tous les paroissiens avironnent la Vierge se rendront nombreux le 15 pour demander au président de l'U.C.C. et sa famille, la bénédiction des fermes et des paroissiens.

Appel aux ligueurs de Saint-Philippe

Voici un communiqué du président de la ligue du Sacré-Cœur de Saint-Philippe:

Aux ligueurs de Saint-Philippe, Tous les officiers de la ligue du Sacré-Cœur et tous les ligueurs, sont invités à aller réciter le chapelet devant le corps de M. Arthur Dauphin. Le ralliement se fera à la salle de réunion sous le presbytère de l'église Saint-Philippe, à huit heures, ce soir, pour se rendre à la résidence au 417 rue Lamendy, tous de Charette, M. et

Délégué au congrès de la C.T.C.C.



MM. Adrien Morissette et Gaston Martin, respectivement président et secrétaire du Syndicat National Catholique des employés du textile du Cap-de-la-Madeleine Inc. iront représenter leur syndicat au congrès de la C.T.C.C. qui aura lieu à Shawinigan, du 14 au 19 septembre prochain.

Le fermier, maître chez lui, déclare l'hon. Duplessis

Québec, 5 (P.C.) — Le premier ministre Duplessis a dit, avant-hier soir, devant les convives du dîner des lauréats de l'Ordre du Mérite agricole, à l'Exposition provinciale, que l'agriculture est une œuvre philanthropique et patriotique, indispensable à la survie du peuple canadien-français.

S'élevant contre la tendance de certaines régions, de morceler les terres en lots à bâtir, le premier ministre dit que l'argent ne remplace pas la terre.

Le fermier, dit-il, est maître chez lui dans la province de Québec. Ce n'est pas comme dans ces pays où existent des fermes collectives, appartenant à l'État. Prônant l'agriculture familiale, M. Duplessis dit que les grandes terres du Québec contrairement à celles de l'Europe, permettent d'occuper tous les membres d'une même famille, tous les bras, toutes les intelligences.

M. George Marler, chef de l'opposition libérale à l'Assemblée législative, a dit que la province importe de \$20,000,000 à \$30,000,000, par année en légumes. Il se demande s'il ne serait pas possible d'améliorer la situation. S. E. M. Maurice Roy, archevêque de Québec, demandant de nouveaux prêtres, dit que les campagnes donnent moins de prêtres à l'Eglise qu'autrefois. Il dit que le clergé aide les agriculteurs en incluant le semencement des choses de la terre et en fondant des écoles d'agriculture.

Les Jocistes de Nicolet iront au Cap-de-la-Madeleine

Nicolet, 5 (D.N.C.) — Les jeunes de Nicolet se préparent à assister au grand pèlerinage du 14 septembre au Cap-de-la-Madeleine. La J.O.C. organise ce pèlerinage à l'occasion de son XXe anniversaire de fondation au Canada.

Pour le diocèse de Nicolet, un train spécial est retenu qui partira de Drummondville à 5 h. 40 et passera par St-Eugène, St-Germain, Drummondville, St-Cyrille, Notre-Dame du Bon Conseil, St-Léonard, Nicolet et Ste-Angèle.

Tous les jeunes du diocèse pourront participer à ce pèlerinage qui groupera 20,000 jeunes du Canada et attirera des grâces spéciales sur leur avenir.

A Nicolet, le train passera à 7 heures 45.

Reprise des cours à l'école technique lundi prochain

Les cours reprennent lundi matin à 8 heures 30 à l'Ecole Technique des Trois-Rivières.

Tous les élèves des différentes sections sont priés de se présenter en ce jour pour la reprise des cours.

Il y aura encore inscription aux cours durant la fin de semaine qui précède la rentrée générale.

Au Cap



M. J.-Alfred Cambray, sera le principal orateur lors du dévoilement du monument du troisième centenaire au Cap-de-la-Madeleine. Cette manifestation aura lieu dimanche après-midi, 14 septembre prochain, au parc de l'Étang du Moulin où s'élève le monument érigé à la mémoire des fondateurs et des pionniers du Cap-de-la-Madeleine.

M. J.-A. Cambray, orateur et historien, prononcera une allocution exclusivement historique et le Comité du Troisième Centenaire a été heureux de pouvoir lui confier cette partie de son programme.

M. J.-A. Cambray, orateur et historien, prononcera une allocution exclusivement historique et le Comité du Troisième Centenaire a été heureux de pouvoir lui confier cette partie de son programme.

M. J.-A. Cambray, orateur et historien, prononcera une allocution exclusivement historique et le Comité du Troisième Centenaire a été heureux de pouvoir lui confier cette partie de son programme.

Les cliniques antituberculeuses dans Nicolet

Nicolet, 5 (D.N.C.) — Les cliniques antituberculeuses auront lieu comme de coutume les deuxième et quatrième lundi du mois de 2 h 45 à 4 h, au bureau de l'Unité Sanitaire. Le mois dernier la roulotte a pris 4059 radiographies; nous attendons les résultats avant le 10 septembre, dès qu'ils seront arrivés, nous avertirons ceux qui ont été trouvés malades et nous enverrons le certificat aux institutrices.

Les cliniques de puériculture auront lieu aux dates indiquées plus loin; par exception, les cliniques radiologiques de Manseau et de St-Léonard seront changées de jour, parce que durant la dernière semaine de septembre le Dr Laperrière sera au Congrès des Médecins à Québec, où il fera une conférence sur les données épidémiologiques du comté de Nicolet depuis 25 ans.

Mardi le 2: Nicolet: 10 h 45 à 4 h.

Mercredi le 3: Bécancour à 2 h; Ste-Marie à 3 h.

Vendredi le 5: St-Sylvestre à 2 h; Ste-Cécile à 3 h.

Mardi le 9: Ste-Georgette à 11 h; Ste-Justine à 2 h.

Mercredi le 10: St-Célestin à 13 h; Ste-Monique Station à 2 h; Ste-Monique à 230 h.

Jeu. le 11: St-Raphaël à 2 h; Ste-Wenceslas à 230 h.

Vendredi le 12: Ste-Perpétue à 11 h; Ste-Brigitte à 2 h.

Mardi le 16: Nicolet de 11 h à 4 h.

Mercredi le 17: Précieux-Sang à 2 h; Ste-Georgette à 3 h.

Vendredi le 19: Ste-Pierre à 11 h; Manseau à 130 h; Le-Mieux à 2 h.

Lundi le 22: St-Samuel à 11 h; Ste-Eulalie à 1130 h; Ste-Léonard de 130 à 300 h.

—Les municipalités

(Suite à la page 3)

ci, dit-il, le mérite, parce qu'elle travaille avec ardeur et désintéressement à l'amélioration des municipalités, c'est-à-dire de la province même.

La première manifestation du congrès a eu lieu mercredi soir. Ce fut la réception du ministre des Affaires municipales aux délégués.

Hier matin, après les cérémonies de l'inauguration, les délégués ont procédé à l'adoption du rapport du président, le maire Roy, du trésorier, M. Gaston Duquette, et à la formation des comités de résolutions et de nominations. S. H. le maire Albert Thibault, de Grand-Mère, fait partie de ce dernier comité.

Le président du sénat de l'Etat du New Hampshire, l'honorable Blaylock Atherton, a été le conférencier du dîner.

Hier après-midi, le maire Roy a présidé un forum général sur les besoins de nouvelles sources de revenus pour les municipalités. Le conférencier du dîner hier soir, le maire Joseph T. Benoit, de Manchester, New Hampshire.

"Il y a dans notre état du New Hampshire, des milliers de Canadiens-Français qui constituent un des éléments les plus progressifs de notre population. Leur énergie et leur esprit d'initiative ont amené dans notre état un regain de vitalité et de prospérité. Ils ont fait énormément pour le progrès du New Hampshire. Aussi, l'université du New Hampshire, reconnaissant l'apport des Canadiens-Français à la culture américaine, a créé une faculté de littérature canadienne-française, hier midi, à un banquet du congrès de l'Union des municipalités, de la province de Québec, tenu ici, l'honorable Blaylock Atherton, président du sénat de l'Etat du New Hampshire.

Pour cette raison, ajoutait M. Atherton, qui était d'ailleurs accompagné de son épouse, par le maire François Roy, de Shawinigan, président de l'Union, votre visite prend une signification particulière, nous y sommes sensibles, et vous en remercions."

M. Atherton a adressé ses premières paroles de bienvenue en français.

Le maire E. Wilson, de Verdun, le remercia.

Les villes américaines ne semblent guère plus fortunées que celles du Canada, quant aux relations fiscales entre elles, le gouvernement des divers états et le gouvernement fédéral américain, disait, jeudi soir, au congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec M. Joseph T. Benoit, maire de Manchester, New Hampshire, conférencier du dîner marquant la fin de la première journée du congrès que président le maire F. Roy, de Shawinigan.

M. Benoit ajouta que la tenue de ce congrès aux Etats-Unis prouve le rôle de premier plan dans la vie nationale de tous les peuples, et qu'il y a une entente de plus en plus étroite entre le Canada et les Etats-Unis.

Le gouvernement fédéral est disposé à entendre les doléances des municipalités à la prochaine conférence fédérale-provinciale à la condition que les premiers ministres des dix provinces soient d'accord, a dit hier M. Horace Bolvin, maire de Granby. M. Bolvin a ajouté qu'il date, sept premiers ministres ont déjà accepté, deux autres n'ont pas exprimé d'opinion tandis qu'un seul a refusé.

Parlant des moyens à trouver pour assurer de nouvelles sources de revenus pour les municipalités, dont les charges augmentent de jour en jour, plusieurs délégués ont exprimé l'opinion que la taxe de vente, par exemple, devrait être étendue à toute la province, afin que tout le monde soit sur le même pied. D'autres demandent que le gouvernement provincial diminue la charge des municipalités d'impôt de 33 à 15%, tout comme il le fait pour les municipalités rurales. Enfin, on demande particulièrement que les trois groupes: fédéral, provincial et municipal, se rencontrent et étudient une meilleure répartition de l'assiette des impôts.

—Le service (Suite de la page 3) mare, Dr Lorne Berlinguet, Dr Joseph Lamoureux, Dr Jean Dargu, Dr J. H. Tessier, Dr Jean Gauthier, Dr F. Paquin, Dr Jean-Jacques Paquin, Dr Gaston Marcotte, Dr Jean-Louis Rochefort, Dr A. Buisson, Dr Bernard Beaudin, Le R. P. Willie Bordenau, supérieur des Pères

Bénédiction d'une statue à Charette



Charette 5 (D.N.C.) — Dimanche soir le 17 août M. le curé Georges Bellemare a présidé à la bénédiction d'une statue de la Vierge à la demeure de M. Phédas Boulanger, du Rang de Bellechasse. Il était accompagné de M. André Lefebvre, accom-

plé. A gauche nous reconnaissons M. et Mme Phédas Boulanger, leurs fils Jean et Pierre, ainsi que Mme Joseph O. Boulanger. N'apparaît pas sur la photo M. Joseph O. Boulanger qui demeure aussi avec ses fils.

fection d'un seul corps public", a-t-il dit le conférencier, "peut avoir des répercussions graves, non pas seulement sur cette corporation, mais sur l'ensemble des corporations municipales et scolaires dans la province, parce que toutes les corporations sont solidaires les unes des autres."

La préparation du budget municipal a été ensuite abordée par les conférenciers comme une autre mesure nécessaire au maintien du crédit municipal. Le budget doit être basé sur le résultat des opérations de quelques années précédentes et des quelques années de dépenses envisagées pour l'année à venir. Le budget doit être en équilibre. Trop d'administrateurs, a dit M. Lambert, sont très économes lors de la confection du budget pour devenir parfois prodigues une fois que le budget a été adopté.

En terminant, le conférencier a insisté sur la nécessité pour le maintien et l'amélioration du crédit municipal d'imposer les taxes en est un déficit d'administration.

Un dernier moyen de maintenir le crédit municipal en bonne posture, déclare le conférencier, est d'éviter de faire certaines dépenses non prévues au budget et dont le résultat en est un déficit d'administration.

LE SOUS-SOL HUMIDE Vous tracasse?

Obtenez la Beauté et la Protection Eprouvées de la

PEINTURE-CIMENT BONDIX

Il s'en vend plus d'année en année que toutes les autres peintures-ciment combinées

Embellit, scelle contre l'humidité, protège et conserve le ciment, les blocs de ciment, la pierre, la brique et tous genres de murs en maçonnerie. Facile à mélanger — facile à employer. Votre choix de 8 attrayantes couleurs et blanc.

1 pqt. de 5 livres fait environ 1 gallon de peinture prêt à employer. PRIX APPROXIMATIF

GRATIS! Obtenez votre CARTE DES COULEURS BONDIX DE

TROIS-RIVIERES: P. A. Gouin Ltée — Hobbs Glass Limited The Murphy Paint Store — J.-A. St-Pierre Ltée François Rouette Inc.

CAP-DE-LA-MADELEINE: Morin & Frères Inc.

SHAWINIGAN FALLS: Robert Bourassa — A. J. Paradis Louis Rousseau — Georges Trudel

Renseignez-vous sur la Fini d'Intérieur DRAMEX! THE REARDON COMPANY LTD., MONTREAL

Lou A. Pieri



Basil O'Connor, président de la Fondation Nationale pour combattre la paralysie infantile a annoncé la nouvelle de la nomination de Louis A. R. Pieri, de Providence comme président pour 1953 de la Compagnie des Dix Sous du Rhode Island. En cette qualité M. Pieri s'occupera de percevoir les arguments de la campagne des Dix Sous dans tout l'Etat du Rhode Island. M. Pieri est bien connu aux Trois-Rivières comme président du club Providence de la Ligue Américaine.

AUGMENTEZ VOS REVENUS!

L'Auteur du livre bien connu "L'ART DE SE FAIRE DES AMIS POUR REUSSIR DANS LA VIE", vous offre une opportunité unique de suivre un entraînement qui vous aidera à:

Parler dans des conférences d'affaires ou devant des clubs ou autres organisations.

Acquiescer de l'aplomb et de la confiance en vous-même, éliminer la crainte et surmonter un complexe d'infériorité.

Augmenter vos revenus par votre habileté à transiger avec les gens; vous deviendrez meilleur vendeur de vos produits de vos services et de vos idées.

Devenir un chef plus efficace dans votre commerce ou votre profession par votre facilité de parole.

Améliorer votre usage de l'anglais.

Vous êtes invités à une

DEMONSTRATION GRATUITE

DU

COURS DALE CARNEGIE

Mardi soir, le 9 septembre à 7.30 hres p.m.

à l'Ecole Technique, rue St-François-Xavier

Aucune obligation de votre part

DALE CARNEGIE Auteur

NOUS CHOISISSONS 'WHITE HORSE'



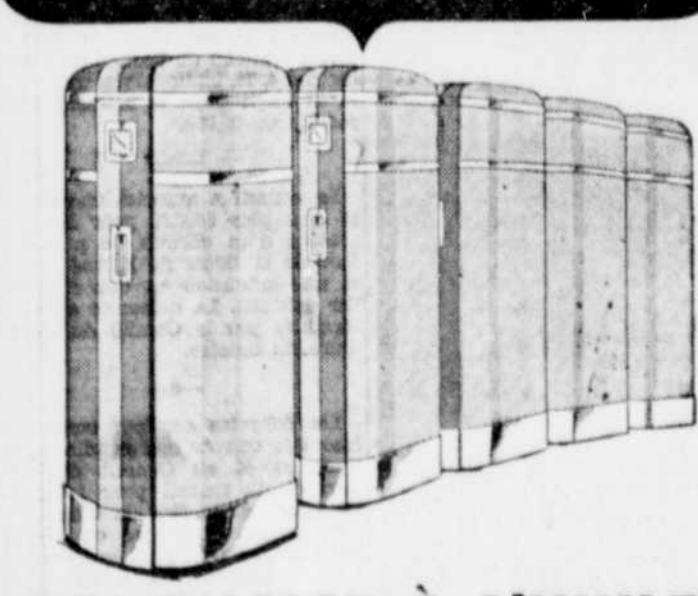
NE DITES PAS SIMPLEMENT 'DU SCOTCH'

DEMANDEZ DU..



Bouteilles de 40 et 24 1/2 onces.

PLUS DE CHALEUR de MOINS DE COMBUSTIBLE



FOURNAISE À L'HUILE GENERAL ELECTRIC

pour systèmes de chauffage à l'eau chaude ou par panneaux radiants

Grâce à la "Batterie rétrovertée" G-E les gaz chauds demeurent plus longtemps dans la chambre de combustion — de sorte que vous obtenez plus de chaleur, plus rapidement de moins de combustible.

Beaucoup d'usagers accusent des économies variant de 25% à 50% sur le coût du combustible.

Brochure gratuite

Demandez la brochure gratuite "How Shall We Heat Our New Home?" (en anglais seulement)

—Arrivez à Canadian General Electric Co. Ltd., Division du chauffage automatique, 212 West, rue King, Toronto, Ontario.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Siège social: Toronto — Bureaux de ventes d'un océan à l'autre

RODNOE ELECTRIC INC.

N. E. LITTLE, prop.

46 Des Cèdres Téléphone: 4705 Shawinigan Falls

M ELECTRIQUE LTEE

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ

1330 Cartier Trois-Rivières Tél.: 6290



Voici certainement la photo de la plus grosse chaudière de l'année. Elle représente Charlie Jefferies, chef du paquebot Empress of France qui travaille dans une cuisine, climatisée à 83 degrés Fahrenheit.

La nomination des juges relève du cabinet fédéral dit M. Garson

Vancouver, 5. (P.C.) — Le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, a perdu une cause hier devant un comité de l'Association des Barreaux canadiens, qui tient sa réunion annuelle à Vancouver.

Il s'agissait de savoir qui doit nommer les juges. M. Garson soutenait qu'on doit maintenir le statu quo dans la nomination des juges, c'est-à-dire que ces nominations relèvent du cabinet fédéral.

Le brigadier J.-A. Clark, de Vancouver, président de l'Association, a préconisé avant-hier, à l'ouverture de la conférence, un changement

de procédure, proposant que les nominations soient faites par le ministre de la Justice sans aucune considération politique.

A une réunion de la section de la justice civile, hier une centaine d'avocats ont appuyé le point de vue de M. Clark, votant dans une proportion de deux contre un contre le point de vue de M. Garson. Une résolution sera préparée pour être présentée à une réunion plénière samedi. Elle demandera d'appuyer "tous les efforts possibles en vue de l'adoption d'une méthode suivant laquelle, peu importe les pressions exercées par les collègues du cabinet, le premier ministre ou le ministre de la Justice recommandera la nomination (à la magistrature) d'hommes éminents dans leur profession."

M. Clark avait suggéré que les juges soient choisis d'après leur mérite et sans considération politique. Les autres ministres du cabinet ne devraient pas avoir voix aux chapitres comme le ministre de la Justice.

M. Garson a différé d'opinion quand il a porté la parole devant la section de la justice civile hier.

Il a déclaré que si le gouvernement fait une mauvaise nomination, la Chambre des Communes peut défaire un tel gouvernement et lui enlever le pouvoir. "C'est ce qui rend responsable", a dit le ministre.

M. Garson a dit que sous un gouvernement véritablement responsable, le pouvoir politique et la responsabilité politique vont de pair.

C'est pourquoi je crois que la nomination des juges doit continuer de relever du gouvernement général en conseil, c'est-à-dire du gouvernement lui-même qui est responsable aux représentants du peuple à la Chambre des Communes."

M. Garson a précisé que les nominations de juges ne sont faites qu'après consultation des juges en chef, des juges sur le banc et des avocats.

"Nous obtenons tous les renseignements possibles de toutes les sources fiables, puis, en ma qualité de ministre responsable, je fais une recommandation à mes collègues. S'ils n'ont pas d'objections sérieuses, ma recommandation est acceptée et démise par le cabinet."

La résolution préparée en vue de la séance plénière de samedi dit (Suite à la page 8)

Vote de grève des manutentionnaires de grain des Lacs

Port William, 5. (P.C.) — Les 1500 manutentionnaires de grain de la tête des Grands Lacs ont décidé, hier soir, de déclarer la grève le 13 septembre. Ils veulent obtenir de meilleurs salaires. Par ailleurs, ils empêcheront les expéditions de grain de l'ouest.

M. Charles Hardick, président régional de la Fraternité des commis de chemins de fer et des compagnies de transport, a déclaré à une assemblée de 1400 membres de l'union, que 99,17 pour cent des 1435 bulletins déposés étaient en faveur de la grève contre 15 compagnies.

Les pourparlers ont échoué entre l'union et les compagnies, celles-ci ayant refusé d'accorder aux ouvriers un salaire de base de \$147, la semaine de 40 heures et autres avantages. Les patrons avaient accepté les recommandations de la commission d'arbitrage, soit \$132 et la semaine de 44 heures, que l'union a refusées de son côté. Les employés gagnent actuellement \$120 et \$117 l'heure.

Les compagnies disent qu'elles ne peuvent accorder les augmentations réclamées à moins d'obtenir de la Commission du grain l'autorisation de hausser leurs tarifs.

La télévision et les enfants

Chicago, 5. (P.A.) — L'organe de l'American Medical Association, The Journal, s'en est pris aujourd'hui à quelques programmes télévisés "de crimes et d'horreur", disant qu'ils peuvent mettre en danger la santé des enfants.

"Malheureusement, il est étonnant de constater le peu de recherches entreprises quant à l'influence médicale et psychologique de la télévision sur les enfants," mande The Journal, en page éditoriale.

Il ajoute que "dans son propre intérêt", l'industrie de la télévision devrait admettre "des conséquences adverses au point de vue médical et psychologique" découlant de plusieurs programmes de ce genre.

"Elle devrait encourager des recherches quant à l'influence de la télévision sur l'esprit et le corps, et devrait s'efforcer d'éviter la présentation de programmes potentiellement dangereux quant à la santé des enfants de la nation", souligne l'article du Journal.

"Sans aucun doute, l'industrie de la télévision aurait tout à gagner à réaliser cette ligne de conduite volontairement et le plus rapidement possible afin d'éviter les réclamations croissantes d'une réglementation gouvernementale et ses maux connexes de la censure."

The Journal cite deux cas, en guise de conclusion: un relevé fait par le TV Magazine sur les programmes de télévision présentés par les postes de Los Angeles, dans la semaine du 24 au 30 mai, et un relevé établi par le Dr M.I. Preston, en 1941, sur les films d'horreur et les programmes radiophoniques de crimes et leurs effets sur les enfants.

En une semaine, les postes de Los Angeles ont présenté 832 incidents criminels importants, sans compter de multiples scènes de violence, des scènes de fait et autres actes "mineurs de violence". Et 75 pour cent des scènes en question envahissaient des programmes pour enfants.

L'étude du professeur Preston indique que sur un groupe de 153 enfants, spectateurs de films d'horreur et de spectacles radiophoniques, 76 pour cent affichaient une nervosité accrue, 85 pour cent souffraient d'insomnie et les craintes morbides étaient quintuplées dans 94 pour cent des cas.

La Sask. s'inquiète des concessions du fédéral à l'Ontario

Régina, 5. (P.C.) — Le gouvernement de la Saskatchewan désire savoir si l'Ontario a bénéficié de concessions qui n'auraient pas été accordées à cette province de l'Ouest dans les ententes fiscales avec Ottawa.

Pour s'en assurer, le trésorier provincial C.-M. Fines pourrait bien arrêter à Ottawa à son retour d'Europe afin de conférer avec le ministre des finances, l'hon. Douglas Abbott, vers la mi-septembre.

La semaine dernière, l'Ontario a suivi l'exemple de huit autres provinces en signant avec le gouvernement fédéral une entente fiscale.

Le premier ministre T.-C. Douglas a déclaré hier qu'il tente d'arranger une entrevue entre M. Fines et M. Abbott. Le ministre des Finances est présentement à Mexico, où il participe à la conférence du Fonds monétaire international, et l'entrevue n'a pu être définitivement fixée.

Toutefois, M. Douglas s'est dit satisfait que l'Ontario ait consenti à signer une entente avec Ottawa.

Si les Canadiens peuvent magasiner en toute confiance, c'est qu'on impose de hautes normes de pureté et de propreté à la production et à l'emballage de nos aliments et de nos drogues. Ces normes sont élaborées et mises en vigueur en vue de notre santé. Des inspecteurs gouvernementaux et des techniciens de laboratoire surveillent sans cesse les produits des usines, des manufactures et des importateurs.

L'indice du coût de la vie a baissé de 4/10 en juillet

Ottawa, 5. (P.C.) — L'indice du coût de la vie a baissé de quatre dixièmes de point au cours de juillet, soit de 188,0 à 187,6, mandait hier l'Office fédéral de la statistique. Ce déclin fait suite à deux augmentations mensuelles consécutives.

Cet indice est basé sur les prix de 1935-39 équivalant à 100. Des prix inférieurs pour certains aliments ont été le principal facteur dans ces déclin. Les prix des légumes frais y compris les pommes de terre ont contrebalancé les augmentations dans les prix des oeufs, des citrons et des oranges faisant ainsi baisser l'indice des prix des vivres de 239,5 à 238,0.

D'autres légères baisses sont signalées dans les prix des tapis, des couvertures de laine, du savon, des vêtements d'hommes, des tissus à la pièce et des chaussures. Ces baisses contrebalancent des majorations salariales dans les prix du charbon cette catégorie a baissé de 196,7 à 196,0.

Le sommet de décembre dernier avait été de 201,1.

Dans la section des articles divers, les prix majorés des services de santé et des revues, ont poussé l'indice de 147,4 à 147,8, le plaçant presque au sommet de mars dernier, soit 147,9.

L'Office est d'avis qu'en tenant compte du dernier déclin, l'indice est encore de 86,1 pour cent plus élevé qu'en août 1939.

Le T. H. Massey reçoit S. E. Monseigneur Roy

Québec, 5. (P.C.) — Le gouverneur général le T. H. Vincent Massey a reçu aujourd'hui S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, à sa résidence à la citadelle.

Les mains d'enfants, pendant les jeux à l'extérieur, peuvent ramasser toutes sortes de germes de maladie. On devrait habituer tous les enfants à se laver les mains et à se nettoyer les ongles avant de manger, qu'il s'agisse de repas réguliers ou de collations.

MOZART

1500
Notre-Dame

AUCUN DÉPÔT
LIVRAISON IMMEDIATE



VOUS AVEZ MAINTENANT AUCUN DÉPÔT
À FAIRE POUR AVOIR CHEZ VOUS CE
MAGNIFIQUE RÉFRIGÉRATEUR "NORGE"

Compartment d'aliments congelés pouvant conserver 45 livres d'aliments. Un modèle harmonieux comprenant des commodités indispensables à la ménagère. Prend très peu d'espace et contient autant qu'un ancien appareil beaucoup plus gros. Il faut le voir immédiatement.

MODELES DEPUIS :
\$339.50 COMMENCEZ A PAYER . . .
\$3. PAR SEMAINE

COMMANDEZ PAR LA POSTE
Nos commandes postales sont exécutées promptement et avec soin.
Inclure 2% de taxe provinciale.

AU DEBUT DU MOIS DE
OCTOBRE

Mozart Ltée - 1500, NOTRE-DAME

SEPTEMBRE est un bon mois pour la pêche. Ache-
tez-vous un ensemble de pêche chez MOZART.

Ne laissez pas "CELUI-CI" vous échapper!

ENSEMBLE DE PECHE
AVEC TIGE EN VERRE



Le tout pour seulement

\$16.95
1.00 COMPTANT
PAR SEMAINE

Voici la qualité, comme on exigeait les professionnels les plus réputés. Tout pêcheur amateur — homme ou femme, jeune ou vieux — qui veut de son matériel COMPLET DE PECHE à ce prix exceptionnel — si bas, que nous ne pouvons maintenir le nom du fabricant. Cette canne à pêcher en verre, et son dévidoir en métal, sont deux articles qui font partie de tout ensemble de pêche. Obtenez le tout pour de notre magasin qui nous en reste ENCORE.

Mozart Ltée - 1500, NOTRE-DAME



algerie,

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication . . . elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

'CLIMATISÉE'

Dans une autre partie éliminatoire, le château DeBlas a défait le Garage Clair au compte de 15 à 3. Cormier a été le lanceur gagnant et Rustet le lanceur perdant. Ont brillé pour le Château DeBlas, Vermorel et Bouliard avec deux coups sûrs. Bourassa et Lemieux du Garage Clair ont régalé un triple chacun. Le Château a été

J'ai bien fait d'adopter
la Marvelube

VENDEUR
Esso
IMPERIAL

Les Indiens de Cleveland ont blanchi le Detroit 2-0 hier

Cleveland, 5 (P.A.)— Le gros Mike Garcia a remporté le duel de lanceurs qui a marqué la rencontre entre les Indiens de Cleveland et les Tigers de Detroit, hier après-midi, lorsque les Indiens ont blanchi les Tigers 2-0, dans la Ligue Américaine de baseball.

Les Indiens ne sont plus qu'à trois parties des Yankees de New-York, sans compter la partie de ces derniers à Philadelphie, hier soir.

Luke Easter a cogné un circuit à la quatrième manche pour compter le premier point des Indiens. Puis à la septième, un deux-buts de Birdie Tebbetts et un simple de George Strickland mirent le compte 2-0.

C'était la 14e victoire de Garcia cette saison, contre neuf défaites, et sa première victoire de l'année contre les Tigers, qui lui ont déjà infligé deux défaites. Les deux lanceurs ont accordé chacun un but sur balles. Le dossier de Wight est maintenant 6-10.

Detroit 000 000 000-0 0 0
Cleveland 000 100 100-2 0 0

Encore le meilleur



LE BON VIEUX
PEG TOP

de Grothe

PERCÉ PRÊT À FUMER

FORMAT CORONA

Toujours le meilleur

La bière dont la vente augmente le plus au Canada!

Kingsbeer

La meilleure bière de riz jamais brassée

La bière dont la vente augmente le plus au Canada!

Kingsbeer

La meilleure bière de riz jamais brassée

Kingsbeer

La meilleure bière de riz jamais brassée

Kingsbeer

La meilleure bière de riz jamais brassée

Kingsbeer

La meilleure bière de riz jamais brassée

Kingsbeer

La meilleure bière de riz jamais brassée

Kingsbeer

La meilleure bière de riz jamais brassée

Les champions du tennis à La Pérade



Cette photo a été prise sur l'un des courts de tennis de l'Association Sportive de Ste-Anne-de-la-Pérade alors que M. Lionel Leduc, président de l'Association à l'extrême gauche, présentait le magnifique trophée au nom de son groupe aux champions en double MM. Jean-Guy Vallée et Jean-Rudes Frigon. De gauche à droite, M. Lionel Leduc, président de l'Ass. Sportive de La Pérade MM. Jean-Guy Vallée et Jean-Rudes Frigon, les champions en double; Roland Vallée, champion en simple tenant le magnifique trophée offert par M. Albert Perreault, à l'extrême droite, entrepreneur-peintre de Ste-Anne-de-la-Pérade.

La série finale dans la ligue de balle molle "Castor" se continuera dimanche

Dimanche matin, à l'école St-Paul, se poursuivra la finale de la ligue "Castor" dans un autre programme double qui mettra aux prises le club "Freight" et les "Trainmen". On sait que chaque club possède une victoire à son crédit. La première partie débutera à 9 heures, à cette occasion les "Trainmen" des co-gérants, Robinson-Brunelle, seront les hôtes du "Freight" du gérant Marcel Laperrière. Les lanceurs probables: Jean Beaudin pour le club visiteur, opposé "Au roi des retraits" Marcel Laperrière du club "Freight".

Dans la seconde partie, le "Freight" sera visité et les "Serre-Frein" le "Home team". Lanceurs probables:

TENNIS

Forest-Hills, 5 (P.A.)— Ken Rosewall, ce jeune joueur australien de 17 ans que l'on considère comme l'un des plus grands prodiges du tennis de tous les temps, a offert un spectacle inoubliable, hier lors de sa première apparition sur les courts pour les championnats américains, en triomphant de Vic Seixas, de Philadelphie, considéré comme le meilleur joueur des États-Unis, devant 10,000 personnes.

C'est la défaite la plus surprise. C'est depuis le début du tournoi. Le jeune joueur de Sydney, qui ne pèse que 135 livres, a joué un jeu merveilleux qui a grandement surpris la foule. Il a défait Seixas 3-6, 2-6, 7-5, 6-3.

Seixas, membre de la dernière équipe américaine pour la coupe Davis, sur qui l'on comptait beaucoup pour maîtriser de nouveau les Australiens, l'aurait peut-être fourni le meilleur de lui-même. Mais son jeu ne s'est pas amélioré et il a été constamment déstabilisé par le filet et il n'y a pu rien.

Dans les quarts de finale d'aujourd'hui la merveille australienne, qui, comme toutes les autres étoiles du tennis de son pays, travaille pour une compagnie d'articles de sport, va rencontrer un Américain plus âgé de deux fois plus âgé que lui, Gardnar Mulloy, âgé de 38 ans, de Miami, Floride. Si Rosewall affiche la même tenue qu'aujourd'hui, il a même sûrement la semi-finale de samedi. Mulloy a vaincu le Belge Philippe Washer, 9-7, 6-1, 6-3, hier.

Un générateur remplace le ressort dans une nouvelle montre fabriquée en France

(un article de Robert Lavezar)

Paris, (S.I.P.)— Le 19 mars 1952 a été marqué un tournant important dans l'histoire de l'industrie horlogère française. C'est ce jour-là que devant l'élite du monde scientifique et les représentants de la Presse, M. Caquot, président de l'Académie des Sciences a présenté une nouvelle invention qui est une véritable révolution dans la fabrication des montres. Il s'agit d'une montre-bracelet, pour homme, d'apparence absolument normale, mais où l'ancien ressort a été remplacé par un générateur d'énergie électrique qui pendant un mois un an assurera sans aucun dérèglement, une marche absolument régulière, que la montre soit portée ou non.

Il ne s'agit pas d'un essai de laboratoire dont la généralisation apparaît comme une lointaine utopie, mais d'une montre qui a fait ses preuves, qui marche depuis trois ans et a été soumise aux essais les plus rigoureux de l'Observatoire national de Besançon.

Il n'est pas question de lancer cette montre sur le marché avant un ou deux ans, car il faudra ce délai pour organiser la fabrication sur des bases normales et l'offrir à un prix qui ne soit pas trop élevé. Mais il est prévu qu'à ce moment-là elle atteindra un prix qui se situe entre celui d'une bonne montre et celui d'une montre automatique.

L'étude de cette montre révolutionnaire a duré six années. Les principes en ont été déterminés par l'École des Mines de Saint-Etienne, qui, par l'intermédiaire de son ingénieur français sorti de Saint-Etienne, a permis la construction des fusées électroniques requises, qu'il est maintenant possible d'appliquer à la chronométrie.

Un des principaux intérêts de cette innovation, c'est que la puissance du générateur est constante pendant toute la durée de fonctionnement, on évite la difficulté présentée par toutes les montres à ressort, du fait que la force développée est beaucoup plus grande lorsque le mécanisme est entièrement remonté que lorsqu'il arrive en fin de course.

Le principe de cette montre est simple: le générateur d'énergie — qui après accumulation, se remplit chez un horloger qualifié

Les finales de sections débuteront dimanche dans la ligue Rurale

La ligue Rurale Albert Gaucher commencera ses 13e éliminatoires consécutives dimanche après-midi, alors que les premières finales de sections seront à l'affiche.

St-Etienne, qui a remporté le championnat du circuit durant les trois dernières années, sera encore en lice pour défendre son titre. Louisville, finaliste l'an dernier est aussi dans la course au championnat.

La saison dernière, Louisville et Ste-Ursule jouèrent en finale dans la section Maskinongé et le premier club remporta le titre.

Dans la section St-Maurice, St-Etienne, qui avait terminé en seconde place au cours de la saison régulière, s'était rallié pour vaincre Yamachiche dans la finale de la section.

La Pérade et Champlain se tiennent une lutte corse dans la section Champlain et La Pérade fut éliminée en finale après une série enlevante.

Louisville et Champlain se rencontreront ensuite dans la grande finale de la section Maskinongé l'emporta en trois parties, une série de 2 dans 3.

Dans la finale, St-Etienne défendit avec succès son championnat en triomphant de Louisville.

Les séries de 2 dans 3 en deux manches pour le championnat de chaque section, débuteront dimanche après-midi. Dans les trois sections, trois arbitres officieront à chacune des parties éliminatoires.

On devrait évaluer avec soin toutes les bouteilles et tous les emballages que l'on met dans l'armoire à pharmacie. Dans le cas de drogues dangereuses, on devrait prendre quelque moyen de distinguer ces réceptacles. Un morceau de taffetas gommé appliqué autour de la bouteille avertira qu'il faut manipuler cette bouteille avec précaution. De plus, on devrait tenir hors de portée des enfants toutes les drogues dangereuses.

Mlle Renée Pagé, championne en simple de la Cité de Shawinigan

Shawinigan, 5 — Mlle Renée Pagé a facilement remporté le championnat des simples pour dames dans le tournoi de la cité en disposant de Mlle Margot Baril au compte de 6-0, 6-0, soit en deux sets consécutifs, au club de la Légion Canadienne.

Mlle Pagé, qui, récemment, a remporté le championnat de la Vallée de St-Maurice et a très bien figuré dans le tournoi de la cité de Montréal en remportant la championne de la Métropole et en se battant payant simple championne du Canada, a rapidement vaincu Mlle Baril. Il est à remarquer que la finaliste n'a pas réussi à gagner une seule partie.

On se rappelle que le championnat en simple pour homme, fut remporté par M. Viateur Baril, et le championnat en double pour homme par MM. Robert Caron et Gilbert Baril.

Voici la liste des prix distribués aux participants du tournoi de Shawinigan. Viateur Baril, champion du simple masculin: trophée perpétuel Shawinigan; Viateur Baril, vainqueur du simple masculin: trophée perpétuel de la Cité de Shawinigan, lui fut présenté par le

de Fernand Lalonde.

Robert Caron: semi-finaliste, en simple: cadeau de bijouterie Lafrenière.

Margot Baril, finaliste: pendentif de J.-L. Garceau.

V. Baril, finaliste en double: poudrier de la bijouterie Lamothe.

Roger Doucet: cadeau de Robert Hébert.

Maurice Weber: lampe de poche de J. V. Dufresne.

Gilbert Baril: lampe de poche, don de Shawinigan Electric, O. Massicotte.

Ursule Lambert, semi-finaliste en simple: bijou de bijouterie Latendresse.

Mme Leckie: série de verres: maisons Jos Drolet.

René Beaulac: espadrilles, Maison Janna.

Saunders: 33 en marchandise de Marcel Chénier.

Maurice Weber: cadeau, don de pharmacie Landry.

Pierre Descôteaux: 5 repas au Roi Victor.

de Spaghetti.

Saunders: boîte de chocolat de J. A. Bédard.

Paul Doucet: épingles, don de Baribeau vêtements.

Maurice Le Clair: 3 voyages par Roxy Radio Taxi.

Guy Trudel: 33 en marchandise de Roméo Williams.

Maurice Casabon: party pour 4 au Eagle Café.

Paul Lafrance, paire de bas, par un bienfaiteur.

René Beaulac: paire de bas, de Shaw. Furture, Gog. Giguère.

J.-P. Gignac: cravate, de Rob. Le Marier.

Denis Pagé: 2 repas au Chat Gris.

Yvan Gagnon: bracelet de montre de bijouterie Béland.

Jean Baril: 33, don de Dr J. Therrien.

Les prix de présence, furent gracieusement donnés par MM. Guy LaRue, Donatien Dugré, Arthur Thibodeau et le restaurant Chez

SAMEDI SEULEMENT SAMEDI

VENTE D'UN JOUR

VÉRITABLE MONTRE-BRACELET TYPE

Chronographe ELLE FAIT TOUT!

CONÇUE POUR LA PRÉCISION

AUSSEI MONTRES POUR DAMES



GARANTIE D'UN AN PAR ÉCRIT

COMPARÉZ CES INNOVATIONS

8.99

Pharmacie POLIQUIN

Ne confondez pas cette montre de précision avec toute autre déjà annoncée auparavant.



Prompt comme l'éclair, il glisse au but! Les spectateurs respirent enfin et se sentent à l'aise, puis ils se détendent en grillant une cigarette Sportsman.

Qui vraiment, la Sportsman a passé l'épreuve du succès; elle est préférée des sportifs, partout, à cause de ses fins tabacs de Virginie qui la rendent plus douce, meilleure. Ce sont des tabacs superbes, garantis purs... et roulés dans le papier imperméable ALLWEATHER qui ne colle pas aux lèvres.

Essayez-en un paquet aujourd'hui. Allumez une Sportsman et éprouvez ce plaisir parfait, reposant, des sportifs qui en ont fait leur choix permanent.

Cigarettes de Virginie Sportsman

Roulées dans du papier imperméable

Nous annonçons l'ouverture pour le 8 septembre

D'UNE NOUVELLE SUCCURSALE DE

"CENTRAL IDENTIFICATION and INVESTIGATION BUREAU"

Agence de détectives licenciée et garantie

à

1617 rue ROYALE (Edifice St-Pierre-Chambre 302) Tél 7650

EN SERVICE 24 HRES PAR JOUR

Membre de "International Association for Identification"

A VOTRE SERVICE . . .

CONSULTATION ET RAPPORT STRICTEMENT CONFIDENTIELS

EN COMMUNICATION AVEC S

LES BUREAUX SUIVANTS :

- TORONTO
- WINNIPEG
- SEATTLE
- VANCOUVER
- SAN FRANCISCO
- BOSTON
- CHICAGO
- NEW YORK

et toutes les principales villes du Canada et des Etats-Unis

GARDES EN UNIFORME

SURVEILLANCE SUR LES EMPLOYES

• CHANTAGE • VOL • FAUX • FRAUDE

Ect . . . Etc . . .

Nous avons le monopole des compagnies d'autobus dans le Québec.

**ENQUETES CIVILES,
CRIMINELLES ET INDUSTRIELLES
ET DOMESTIQUES**

SERVICE D'EMPREINTES DIGITALES

DICTOGRAPHE - CAMERA

SPECIALITE

Expert en expertise d'écriture et en empreintes digitales: photos légales: cartes d'identification laminées: certificat de nouveau-né: empreintes digitales prises pour obtenir un certificat de police acceptée par R.C.M.P.: certification d'identification pour les chiens par l'empreinte du nez.

AUCUNE CAUSE TROP PETITE . . .

AUCUNE CAUSE TROP GROSSE . . .

PERSONNEL EXPERT

POUR TOUS GENRES D'ENQUETES

- TEST DANS LES MAGASINS
- DEPISTAGE
- PERSONNES DISPARUES
- LOCATIONS

• **UN SERVICE COMPLET DE DETECTIVES PRIVES
A VOTRE SERVICE**

• **PREUVES LEGALES FIABLES
OBTENUES POUR TOUTES FINES.**

• **NOS SERVICES VOUS AIDERONT A
PREVENIR LA FRAUDE.**

CENTRAL IDENTIFICATION & INVESTIGATION BUREAU

JACQUES LAPIERRE, DIRECTEUR

BUREAU - CHEF

4488 rue CARTIER -- Edifice La Pierre
MONTREAL

Ho. 2372

AUTRE SUCCURSALE

320 ST-GEORGES -- ST-JEROME

TEL: 3911

GRAND CONCOURS DE COUTURE

Ouvert aux dames et demoiselles de la région

CLASSE SPECIALE POUR LES ETUDIANTES

VALEUR DE \$325. DOLLARS EN PRIX

"DUREE DU CONCOURS DU 6 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE"

1er PRIX UNE SUPERBE MACHINE A COUDRE "ARROW"

- 2e Prix — FER A REPASSER à la vapeur.
- 3e Prix — Un magnifique Cabinet de Couture.
- 4e Prix — Planche à repasser "en métal"
- 5e Prix — Tissus à la verge, valeur de \$15.00
- 6e Prix — Tissus à la verge, valeur de \$10.00
- 7e Prix — PAIRE DE CISEAUX A DENTELER.

• TROIS AUTRES PRIX D'UNE VALEUR DE \$50.00 DOLLARS
SERONT ACCORDES AUX JEUNES INSCRITES DANS LA CLASSE "ETUDIANTE"

1^{er} valeur de \$25.00 2^{ème} valeur de \$15.00 3^{ème} valeur de \$10.00

GRATUITS A TOUTES LES CONCURENTES

PAR COURTOISIE DE LA

COMPAGNIE BUTTERICK



Mme Edith Tremblay Montpetit

Aux couturières débutantes et expérimentées, nous offrons les services de Mme Edith Tremblay Montpetit, couturière et experte de la cie Butterick, pour tous les renseignements ou conseils désirés, qui pourraient vous aider à la confection des vêtements que vous voudrez bien inscrire au concours. Mme Montpetit sera à votre disposition, au rayon des tissus à la verge, jeudi, vendredi et samedi, les 11, 12 et 13 septembre. Aucun rendez-vous, présentez-vous tout simplement au rayon des tissus, et soyez assurées à l'avance, mesdames, d'une réception fort cordiale.

RAYON DES TISSUS ET PATRONS AU 2ème

Il est bien entendu que les couturières professionnelles ou les professeurs de couture, ainsi que les membres du personnel de J.L. FORTIN ne sont pas éligibles.

Conditions du concours

- Signer un bulletin d'inscription au rayon des tissus à la verge.
- Le tissu - le patron - et les fournitures devant servir à la confection du ou des vêtements inscrits au concours, devront être achetés chez Fortin entre le 6 septembre et le 13 octobre — une preuve d'achat devra être attachée au bulletin d'inscription, lors de la remise du vêtement.
- La même personne pourra inscrire plusieurs vêtements. — Libre à la concurrente de confectionner: manteaux, costumes, robes, vêtements d'enfants.
- Tous les vêtements soumis au concours devront être rendus à nos magasins, au rayon des tissus à la verge, au plus tard, lundi le 20 octobre 1952.
- Les membres du jury se réservent le droit de refuser les vêtements qui ne seront pas conformes aux conditions du concours.
- Les concurrentes devront faire usage d'un patron Butterick - McCall - Simplicity ou Vogue.
- La décision des juges sera finale.

Les vêtements soumis au concours seront retournés à leurs propriétaires au cours de la semaine qui suivra le jugement et la remise des prix aux gagnantes.

J.L. Fortin L.TÉE.

TRES IMPORTANT

Tous les achats de marchandises devant être utilisées durant le concours bénéficieront de conditions spéciales

consenties par notre
SERVICE DE CREDIT

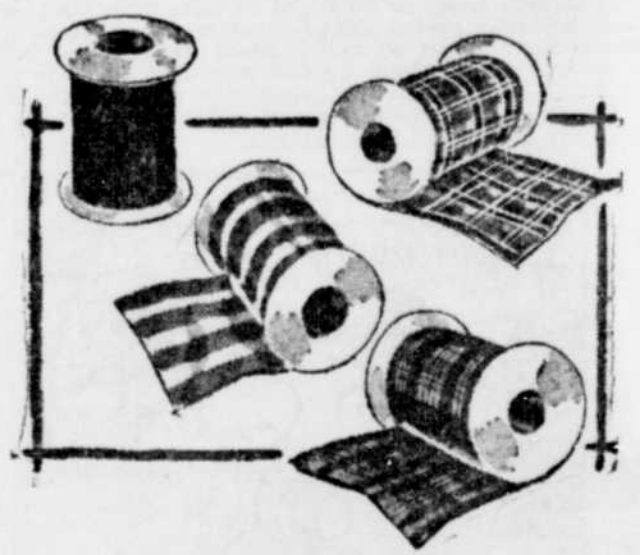
15% COMPTANT

BALANCE PAYABLE EN MENSUALITES FACILES

Nous vous invitons à assister à une démonstration gratuite, ou même de faire l'essai de la machine ARROW tous les jours durant le concours.

PRIX SURPRISE

ANNONCE PLUS TARD
Inscrivez-vous dès aujourd'hui



MENUS ARTICLES
EN VENTE AU
REZ-DE-CHAUSSEE